



**Convention collective nationale des Commerces de Détail Non Alimentaires
(CCN n° 3251 / IDCC 1517)**

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ
Année 2021**

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRÉAMBULE.....	3
COMMISSIONS PARITAIRES.....	4
1° Réunions de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) ...	4
2° Réunions de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP).....	5
3° Réunions de la Section professionnelle paritaire (SPP)	6
ACCORDS DE BRANCHE CONCLUS EN 2021	8
ACCORDS DE BRANCHE ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2021	11
BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS D'ENTREPRISE	12
FORMATION	15
1° Alternance éligible	15
DETERMINATION DES NIVEAUX DE PRISE EN CHARGE DE L'APPRENTISSAGE	15
BILAN DES ENGAGEMENTS	15
2° Alternance non éligible	16
CRITERES DE PRISE EN CHARGE	16
BILAN DES ENGAGEMENTS	16
3° Plan de développement des compétences	17
VENTILATION PAR DISPOSITIF	17
CRITERES DE PRISE EN CHARGE	18
BILAN DES ENGAGEMENTS	18
Mise en œuvre de la Pro-A.....	20
Suivi des dispositifs exceptionnels et démarches spécifiques	20
RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION SOCIALE.....	22
LES ÉTUDES.....	24
Panorama de branche	24
Études de branche.....	24
ÉTUDE BESOINS EN COMPETENCES DANS LE SECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT DU FOYER – BAZAR	24
ENQUETE POST-COVID DE XERFI.....	25
Panorama emplois-certifications	26
Études interbranches	26
ÉTUDE L'ALTERNANCE DANS LES BRANCHES DU COMMERCE	26
ÉTUDE LE COMMERCE AU DEFI DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	27
ÉTUDE SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : CANAUX DE COMMUNICATION VERS LES JEUNES ET LEURS PARENTS	27
ÉTUDE MIROIR LE COMMERCE IDEAL DE DEMAIN	28
GPEC TERRITORIALES.....	28

PRÉAMBULE

Les partenaires sociaux rappellent que ce rapport annuel d'activité s'inscrit dans le cadre de l'article L. 2232-9 du code du travail, qui stipule que :

« I. – Une commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation est mise en place par accord ou convention dans chaque branche.

II. – La commission paritaire exerce les missions d'intérêt général suivantes :

1° Elle représente la branche, notamment dans l'appui aux entreprises et vis-à-vis des pouvoirs publics ;

2° Elle exerce un rôle de veille sur les conditions de travail et l'emploi ;

3° Elle établit un rapport annuel d'activité qu'elle verse dans la base de données nationale mentionnée à l'article L. 2231-5-1. Ce rapport comprend un bilan des accords collectifs d'entreprise conclus dans le cadre du titre II, des chapitres I^{er} et III du titre III et des titres IV et V du livre I^{er} de la troisième partie, en particulier de l'impact de ces accords sur les conditions de travail des salariés et sur la concurrence entre les entreprises de la branche, et formule, le cas échéant, des recommandations destinées à répondre aux difficultés identifiées. Il comprend également un bilan de l'action de la branche en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de classifications, de promotion de la mixité des emplois et d'établissement des certificats de qualification professionnelle, des données chiffrées sur la répartition et la nature des postes entre les femmes et les hommes ainsi qu'un bilan des outils mis à disposition des entreprises pour prévenir et agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Elle peut rendre un avis à la demande d'une juridiction sur l'interprétation d'une convention ou d'un accord collectif dans les conditions mentionnées à l'article L. 441-1 du code de l'organisation judiciaire.

Elle peut également exercer les missions de l'observatoire paritaire mentionné à l'article L. 2232-10 du présent code.

Un décret définit les conditions dans lesquelles les conventions et accords d'entreprise conclus dans le cadre du titre II, des chapitres I^{er} et III du titre III et des titres IV et V du livre I^{er} de la troisième partie du présent code sont transmis aux commissions mentionnées au I du présent article.

III. – La commission paritaire est réunie au moins trois fois par an en vue des négociations mentionnées au chapitre I^{er} du titre IV du présent livre. Elle définit son calendrier de négociations dans les conditions prévues à l'article L. 2222-3. »

COMMISSIONS PARITAIRES

1° Réunions de la Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)

La CPPNI dans sa mission de négociation, dont les missions sont définies à l'article 7.2.3 du chapitre I de la convention collective nationale, s'est réunie à 11 reprises en 2021 (9 réunions plénières en commission mixte paritaire et 2 réunions de travail).

Hors approbation des relevés de décisions de la réunion précédente, les points traités à l'ordre du jour ont été les suivants :

- **5 janvier 2021 (réunion plénière) :** Négociation salaires 2021 – Projet d'accord sur l'épargne salariale et l'intéressement – Modalités de signature électronique des accords – Prochains thèmes de négociation.
- **2 février 2021 (réunion plénière) :** Intervention du cabinet RISKEO sur l'épargne salariale – Projet d'accord sur les entretiens professionnels – Présentation du rapport d'activité 2020 de la branche – Adoption de la procédure de signature électronique pour la signature des accords.
- **12 mars 2021 (réunion plénière) :** Lettre de mission du cabinet RISKEO relative à l'accompagnement pour un appel d'offres épargne salariale – Projet d'accord sur l'intéressement – Projet d'accord sur les entretiens professionnels – Prochains thèmes de négociation.
- **2 avril 2021 (réunion de travail) :** Audition des prestataires en vue du choix d'un actuair pour les régimes complémentaires santé et prévoyance ; choix de l'actuaire ARKOL.
- **6 avril 2021 (réunion plénière) :** Intervention du cabinet AOPS Conseil : analyse de compatibilité entre le système de classification CDNA et les spécificités des secteurs presse-jeux de hasard ou pronostics et cigarette électronique-produits de la vape – Projet d'accord sur l'intéressement – Projet d'accord sur les entretiens professionnels.
- **10 juin 2021 (réunion plénière) :** Salaires – Projet d'accord sur l'intéressement : mise à signature de l'accord relatif à la mise en place de l'intéressement – Renouvellement de l'avenant temporaire du 13 avril 2017 relatif au travail à temps partiel – Projet d'accord sur les entretiens professionnels – Projet d'avenant à l'accord Pro-A : mise à signature de l'avenant n° 1 à l'accord du 4 février 2020 relatif à la mise en œuvre de la Pro-A.
- **6 juillet 2021 (réunion plénière) :** Salaires : mise à signature de l'avenant n° 9 à la convention collective nationale portant revalorisation de la rémunération minimale – Projet d'accord sur le travail à temps partiel – Projet d'enquête post-Covid de Xerfi (complément au baromètre trimestriel) : décision sur le financement – Présentation du compte de résultat 2020 du régime complémentaire de prévoyance par l'apérateur KLESIA, en présence des co-assureurs et de l'actuaire ARKOL – Information sur les extensions d'accords.
- **14 septembre 2021 (réunion plénière) :** Projet d'accord sur le temps partiel : mise à signature de l'accord relatif au travail à temps partiel et aux contrats à durée déterminée – Mise à jour de la CCN : définition entre partenaires sociaux d'une méthode de travail ; présentation du projet de nouvelle rédaction du chapitre I (« Clauses générales ») – Présentation du compte de résultat 2020 du régime complémentaire de frais de santé par APICIL, en présence des co-assureurs du nouveau régime et de l'actuaire ARKOL – Information sur les extensions d'accords.
- **7 octobre 2021 (réunion plénière) :** Mise à jour de la CCN : examen du projet de nouvelle rédaction du chapitre I (« Clauses générales ») ; présentation et premier examen des projets de nouvelle

rédaction du chapitre II (« Santé et sécurité des salariés ») et du chapitre III (« Droit syndical et institutions représentatives du personnel ») – Salaires – Information sur les extensions d’accords.

- **9 novembre 2021 (réunion plénière) :** Audit des régimes complémentaires de prévoyance et de frais de santé par l’actuaire ARKOL, en présence des co-assureurs – Salaires – Mise à jour de la CCN : avenant de mise à jour du chapitre I (« Clauses générales ») ; nouvel examen des projets de nouvelle rédaction du chapitre II (« Santé et sécurité des salariés ») et du chapitre III (« Droit syndical et institutions représentatives du personnel ») ; présentation des projets de nouvelle rédaction du chapitre V (« Contrat de travail ») et du chapitre VI (« Rupture du contrat de travail ») – Annulation de la CMP du 8 décembre 2021.

2° Réunions de la Commission paritaire nationale de l’emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP)

La CPNEFP s’est réunie à 18 reprises en 2021 (11 réunions plénières et 7 réunions de travail).

Hors approbation des relevés de décisions antérieurs, les points traités à l’ordre du jour ont été les suivants :

- **5 janvier 2021 (réunion plénière) :** Cahier des charges de la nouvelle Cartographie des métiers de la branche (Panorama emplois-certifications) – Actualisation de la liste des certifications éligibles à la Pro-A dans la branche – Questions diverses.
- **2 février 2021 (réunion plénière) :** Présentation des dispositifs CléA – Présentation de la boîte à outils pour le tutorat en alternance, élaborée dans le cadre du groupe de travail « GPEC de branche », et choix des modes de communication – Organisation de l’élection du Président et du Vice-Président de la CPNEFP – Questions diverses.
- **8 février 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : présélection des prestataires à auditionner.
- **15 février 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : audition des prestataires sélectionnés.
- **2 mars 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : propositions révisées des prestataires auditionnés ; sélection du prestataire Majors Consultants, à valider en réunion plénière – Étude Besoins en compétences (Majors Consultants) : focus sur le secteur de l’Équipement du foyer.
- **12 mars 2021 (réunion plénière) :** Point à date sur l’audition des prestataires du Panorama emplois-certifications : choix du prestataire Majors Consultants ; date de la réunion de lancement – Informations complémentaires sur la Pro-A – Proposition de mise à jour de la liste des certifications éligibles à la Pro-A – Positionnement sur la nouvelle étude interbranches « GPEC territoriales » – Point sur les études interbranches en cours – Point sur le dispositif FNE renforcé – Élection du président et du vice-président de la CPNEFP : Patrice Véret (collège employeurs, CDNA, président ; Claude Cuny (collège salariés, CFE-CGC), vice-président – Questions diverses : date restitution de l’étude Besoins en compétences dans le secteur de l’Équipement du foyer ; date de réunion sur l’offre potentielle de L’Opcommerce sur la digitalisation et choix de communication ; annulation de la CPNEFP du 6 avril 2021.
- **30 mars 2021 (réunion de travail) :** Présentation des offres de L’Opcommerce facilitant la digitalisation du commerce : offres et financement – Questions diverses : information sur le courrier de France compétences relatif à la détermination des niveaux de prise en charge de l’apprentissage.
- **1^{er} avril 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : réunion de lancement avec le prestataire Majors Consultants.

- **23 avril 2021 (réunion plénière) :** Détermination des niveaux de prise en charge de l'apprentissage, suite au courrier de France compétences – Point sur la liste des certifications éligibles à la Pro-A – Questions diverses : information sur le budget disponible de l'offre de services diagnostics 2021.
- **11 mai 2021 (réunion plénière) :** Panorama de branche 2021 (données 2020) : mise au point du questionnaire d'enquête.
- **26 mai 2021 (réunion plénière) :** Panorama de branche 2021 (données 2020) : finalisation du questionnaire d'enquête – Mise à jour de la liste des certifications éligibles à la Pro-A – Questions diverses : information sur les webinaires de restitution des études interbranches.
- **10 juin 2021 (réunion plénière) :** Validation de la liste des certifications éligibles à la Pro-A, en vue de la CPPNI du même jour (avenant n° 1 à l'accord du 4 février 2020).
- **6 juillet 2021 (réunion plénière) :** Panorama emplois-certifications : point d'étape avec le prestataire Majors Consultants – Projet d'enquête post-Covid de Xerfi (complément au baromètre trimestriel) : examen du questionnaire.
- **14 septembre 2021 (réunion plénière) :** Information sur les recommandations de France compétences sur les niveaux de prise en charge de l'apprentissage – Liste des métiers porteurs dans la branche (POEC) – Études interbranches (point reporté) – Questions diverses : point sur l'enquête en ligne du Panorama de branche 2021.
- **30 septembre 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : réunion de suivi avec le prestataire Majors Consultants.
- **7 octobre 2021 (réunion plénière) :** Liste des métiers porteurs dans la branche (POEC) : prise de position de la branche – Présentation de quatre études interbranches : L'alternance dans les branches du commerce ; Le commerce au défi de la transition écologique ; L'orientation professionnelle : canaux de communication vers les jeunes et les parents ; Étude miroir sur le commerce idéal de demain.
- **9 novembre 2021 (réunion plénière) :** Présentation par L'Opcommerce du projet de label « École du Commerce de Demain » – Questions diverses : information sur l'étude interbranches « GPEC territoriales » ; report de la CPNEFP du 8 décembre 2021 au 12 janvier 2022.
- **15 décembre 2021 (réunion de travail) :** Panorama emplois-certifications : réunion de suivi avec Majors Consultants.

3° Réunions de la Section professionnelle paritaire (SPP)

La SPP s'est réunie à 10 reprises en 2021.

Hors approbation des relevés de décisions antérieurs, les points traités à l'ordre du jour ont été les suivants :

- **5 janvier 2021 :** Bilan des engagements au 15 décembre 2020 – Projection sur la consommation Pro-A en 2021 – Critères de prise en charge 2021 : recueil des attentes des partenaires sociaux – Questions diverses.
- **2 février 2021 :** Enveloppes et critères de prise en charge 2021 – Bilan des engagements au 31 décembre 2020 – Organisation de l'élection du président et du vice-président de la SPP – Questions diverses : information sur le nombre d'apprentis sans contrat à l'Opco EP.
- **12 mars 2021 :** Bilan qualitatif des engagements 2020 (dont FNE) – Bilan des engagements au 28 février 2021 – Demandes de dérogation (1 dossier) – Élection du président et du vice-président de la SPP : Claude Cuny (collège salariés, CFE-CGC), président ; Patrice Véret (collège employeurs, CDNA), vice-président – Questions diverses : modalités de convocation et d'organisation des réunions.

- **30 mars 2021** : Enveloppes et critères de prise en charge 2021 – Modalités de validation des demandes de dérogation – Questions diverses : report de la SPP du 6 avril au 23 avril 2021 ; annulation de la SPP du 11 mai 2021.
- **23 avril 2021** : Enveloppes et critères de prise en charge 2021 (suite au CA de L’Opcommerce du 20 avril) – Questions diverses : report de la SPP du 11 mai au 26 mai 2021.
- **26 mai 2021** : Bilan des engagements au 21 mai 2021 – État des dotations de France compétences – Analyse de consommation du dispositif Compétences+ à fin avril 2021 – Certifications et qualifications utilisées en 2020 dans la branche CDNA – Demandes de dérogation (6 dossiers) – Questions diverses : report de la SPP du 10 juin au 6 juillet 2021.
- **6 juillet 2021** : Bilan comparé de la collecte 2018-2020 – Bilan des engagements au 30 juin 2021 (suite au CA de L’Opcommerce au 29 juin) – Évolution des enveloppes du Plan de développement des compétences et des critères de prise en charge – Demandes de dérogation (13 dossiers).
- **14 septembre 2021** : Bilan de la collecte : évolution par taille fiscale – Bilan des engagements au 31 août 2021 – Bilan qualitatif de l’alternance – Bilan FNE 2021 – Simulation Plan de développement des compétences et évolution des critères de prise en charge – Demandes de dérogation (11 dossiers).
- **7 octobre 2021** : Bilan des engagements au 30 septembre 2021 – Information sur le FNE-Formation et la Pro-A (instruction ministérielle du 7 septembre 2021) – Demande de dérogation (1 dossier) – Questions diverses : information sur le Web Services Entreprise de L’Opcommerce.
- **9 novembre 2021** : Bilan des engagements au 31 octobre 2021 – Demandes de dérogation (2 dossiers) – Questions diverses : report de la SPP du 8 décembre 2021 au 12 janvier 2022.

ACCORDS DE BRANCHE CONCLUS EN 2021

Quatre accords et avenants ont été conclus dans la branche en 2021 :

1° Accord du 10 juin 2021 relatif à la mise en place de l'intéressement dans la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC 1517)

→ SIGNATAIRES : CDNA – CFDT.

→ ÉTENDU par arrêté ministériel du 4 février 2022 publié au JORF du 11 février 2022. Entré en vigueur le 11 février 2022 pour une durée indéterminée.

L'accord vise à faire bénéficier les salariés du dispositif d'intéressement aux résultats ou performances de l'entreprise. Les partenaires sociaux ont élaboré dans ce but un accord-type qui pourra être mis en place par décision unilatérale de l'employeur dans les entreprises de moins de 50 salariés ou par accord d'entreprise dans les entreprises de 50 salariés et plus, sans préjudice de la possibilité de conclure un accord d'intéressement dans les conditions prévues par la loi.

Ce dispositif, ouvert aux salariés comme aux dirigeants prévoit une répartition proportionnelle, pour 2/3 à la rémunération brute de chaque bénéficiaire et pour 1/3 à sa durée de présence pendant l'exercice. La prime globale d'intéressement est calculée, au libre choix de l'employeur, selon l'une des 6 options proposées, associant un des trois critères d'évolution (chiffre d'affaires, bénéfice d'exploitation ou marge commerciale) et une des deux assiettes de prime (masse salariale brute ou bénéfice d'exploitation).

L'accord-type précise également les conditions légales et réglementaires de versement et d'affectation de la prime, d'information des bénéficiaires, ainsi que les droits de bénéficiaires quittant l'entreprise. Il est complété en annexe par un modèle de décision unilatérale d'adhésion au dispositif de branche.

En cas de décision unilatérale, l'employeur est tenu de transmettre copie du document au secrétariat de la CPPNI du CDNA (contact@cdna.pro).

2° Avenant n° 1 du 10 juin 2021 à l'accord du 4 février 2020 relatif à la mise en œuvre de la Pro-A dans la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC 1517)

→ SIGNATAIRES : CDNA – CFDT – CFTC.

→ ÉTENDU par arrêté ministériel du 19 octobre 2021 publié au JORF du 21 octobre 2021. Entré en vigueur le 21 octobre 2021 pour une durée indéterminée.

L'avenant enrichit la liste des certifications retenues par l'accord de branche du 4 février 2020 mettant en œuvre le dispositif de reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A) dans la branche. Il tient compte du renouvellement au RNCP des certifications expirées depuis l'entrée en vigueur de l'accord et y ajoute de nouvelles certifications, en considérant les besoins en compétences dans les domaines de la data et du marketing opérationnel, et dans le secteur des instruments de musique.

3° Avenant n° 9 du 6 juillet 2021 à la convention collective nationale des commerces de détail non alimentaires (IDCC n° 1517) portant revalorisation de la rémunération minimale

→ SIGNATAIRES : CDNA – CFDT – CFTC.

→ ÉTENDU par arrêté ministériel du 10 décembre 2021 publié au JORF du 22 décembre 2021. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

L'avenant n° 9 abroge et remplace l'avenant n° 8 du 4 février 2020, en vigueur du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2021. Il est étendu sous réserve de l'application des dispositions réglementaires portant fixation du salaire minimum interprofessionnel de croissance.

L'avenant fixe la nouvelle grille des salaires minima mensuels pour 151 h 67 dans la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC 1517).

Classification en vigueur (Chapitre XII)	Salaires minima mensuels pour 151 h 67
NIVEAU 1	1 561 €
NIVEAU 2	1 592 €
NIVEAU 3	1 617 €
NIVEAU 4	1 639 €
NIVEAU 5	1 735 €
NIVEAU 6	1 902 €
NIVEAU 7	2 470 €
NIVEAU 8	3 250 €
NIVEAU 9	3 668 €

4° Accord du 14 septembre 2021 relatif au travail à temps partiel et aux contrats à durée déterminée dans la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC 1517)

→ SIGNATAIRES : CDNA – CFDT – CFTC.

→ ÉTENDU par arrêté ministériel du 1^{er} avril 2022 publié au JORF du 13 avril 2022. Entré en vigueur pour une durée indéterminée à la date de signature, sauf pour les dispositions dérogatoires au code du travail, applicables à dater de la publication de l'arrêté d'extension au JORF, le 13 avril 2022.

Concernant le travail à temps partiel, l'article 2 de l'accord modifie les dispositions de l'accord temporaire du 25 novembre 2014 et de son avenant de prorogation du 13 avril 2017, qui constituent le chapitre IX « Travail à temps partiel » de la convention collective nationale IDCC 1517 et qui ont cessé de prendre effet le 20 octobre 2020.

L'accord fixe la durée hebdomadaire minimale du travail à temps partiel au sein de la branche à 24 heures, une durée inférieure pouvant être fixée dans les conditions légales. Il porte à un tiers de la durée du travail contractuelle la limite des heures complémentaires pouvant être effectuées. Ces dernières ouvrent droit à une majoration de salaire de 10 % lorsqu'elles n'excèdent pas un dixième de la durée du travail prévue au contrat et à une majoration de salaire de 25 % au-delà.

L'accord prévoit également la possibilité d'augmenter temporairement par avenant la durée de travail d'un salarié à temps partiel (avec majoration de salaire de 10 % pour les heures déterminées par l'avenant et de 25 % au-delà). Cette possibilité est limitée à 6 avenants par salarié et par an, et leur durée cumulée annuelle est limitée à 20 semaines maximum.

L'accord fixe également la priorité d'accès aux emplois à temps plein et à temps partiel et détermine les conditions dans lesquelles un salarié peut demander à bénéficier d'une transformation de son contrat à temps plein en contrat à temps partiel choisi.

Concernant les contrats à durée déterminée, l'article 3 de l'accord reprend les dispositions de l'accord temporaire du 12 juin 2020 et de l'accord temporaire du 23 décembre 2020, qui ont cessé de prendre effet au 1^{er} juillet 2021 :

- Le nombre maximal de renouvellements possibles pour un CDD est fixé à 4 (à l'exclusion des CDD conclus en application de l'article L. 1242-3 du code du travail).
- Par dérogation à l'article L. 1244-3 du code du travail, le délai de carence entre deux CDD pour motif de surcroît temporaire d'activité est supprimé. Ce motif de non-application du délai de carence s'ajoute aux motifs prévus par l'article L. 1244-4-1 du code du travail.

ACCORDS DE BRANCHE ENTRÉS EN VIGUEUR EN 2021

Sur les 12 accords et avenants conclus en 2020, 7 sont entrés en vigueur en 2021. Ils concernent :

- L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021 d'un régime complémentaire santé doté d'une nouvelle grille de garanties à deux options :
 1. Avenant n° 7 du 9 juillet 2020 à l'accord de branche du 22 juin 2015 mettant en place un régime complémentaire santé dans la branche des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517. Étendu par arrêté ministériel du 2 avril 2021 publié au JORF du 8 avril 2021. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour une durée indéterminée.
 2. Avenant n° 8 du 6 octobre 2020 à l'accord de branche du 22 juin 2015 mettant en place un régime complémentaire santé dans la branche des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517. Étendu par arrêté ministériel du 2 avril 2021 publié au JORF du 8 avril 2021. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour une durée indéterminée.
 3. Avenant n° 9 du 13 novembre 2020 rectificatif à l'avenant numéro 7 relatif au régime complémentaire santé dans la branche des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517. Étendu par arrêté ministériel du 2 juillet 2021 publié au JORF du 16 juillet 2021. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour une durée indéterminée.
- La mise en œuvre du dispositif exceptionnel d'activité partielle de longue durée (APLD) :
 4. Accord collectif du 13 novembre 2020 relatif à l'activité réduite pour le maintien en emploi dans la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC 1517). Étendu par arrêté ministériel du 8 février 2021 publié au JORF du 9 février 2021. Entré en vigueur le 10 février 2021 pour une durée déterminée prenant fin le 30 juin 2025.
- La prolongation de mesures temporaires liées à la poursuite de la crise sanitaire :
 5. Accord du 23 décembre 2020 sur les mesures temporaires dans le domaine des contrats à durée déterminée prises par la branche des commerces de détail non alimentaires (IDCC n° 1517) pour faire face aux conséquences de la pandémie du Covid-19. Étendu par arrêté ministériel du 29 avril 2021 publié au JORF du 5 mai 2021. Entré en vigueur le 5 mai 2021 pour une durée déterminée prenant fin le 30 juin 2021.
- L'extension du champ d'application de la convention collective nationale aux commerçants spécialisés en produits de la vape et aux commerçants de presse et de jeux de hasard ou pronostics :
 6. Avenant du 9 juillet 2020 relatif à l'extension du champ d'application de la branche des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517 – aux commerçants spécialisés en produits de la vape. Étendu par arrêté ministériel du 21 mai 2021 publié au JORF du 1^{er} juin 2021. Entré en vigueur le 1^{er} septembre 2021 pour une durée indéterminée.
 7. Avenant du 6 mai 2020 relatif à l'extension du champ d'application de la branche des commerces de détail non alimentaires – IDCC 1517 – aux commerçants de presse et de jeux de hasard ou pronostics. Étendu par arrêté ministériel du 17 septembre 2021 publié au JORF du 28 septembre 2021. Entré en vigueur le 1^{er} décembre 2021 pour une durée indéterminée.

BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS D'ENTREPRISE

La commission paritaire a été destinataire de 9 accords d'entreprise et avenants, ainsi que d'une décision unilatérale relative à l'APLD. Par ailleurs, 17 accords ont été recensés sur le site de la DILA, soit au total 27 textes consultables à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/drive/folders/1obt-oEX9KHVNRnuBLQAzEe4KPTIoKZsL?usp=sharing>.

8 accords sont relatifs à l'APLD. Ils concernent la mise en œuvre des dispositions légales, l'accord de branche du 13 novembre 2020 étant entré en vigueur le 10 février 2021, postérieurement à leur conclusion :

- AIR DE PROVENCE (site de la DILA) : Accord collectif prévoyant le recours au dispositif spécifique d'activité partielle longue durée, 18 décembre 2020, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- PYLONES (transmission à la CPPNI), Accord d'entreprise activité partielle de longue durée, 16 décembre 2020, 1 OS.
- PYLONES (transmission à la CPPNI), Avenant n° 1 modifiant l'accord d'entreprise activité partielle de longue durée signé le 16 décembre 2020 (entrée en vigueur reportée au 1^{er} juillet 2021), 31 décembre 2020, 1 OS.
- OMNICUISEUR VITALITÉ (site de la DILA) : Accord d'entreprise relatif à l'activité partielle de longue durée, 6 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- V3A (site de la DILA) : Accord relatif à la mise en place de l'activité partielle de longue durée, 15 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- SIRCO France (site de la DILA) : Accord d'entreprise Activité réduite pour le maintien en emploi – APLD, 22 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- LES HALLEBARDIERS (site de la DILA) : Accord d'entreprise de mise en place de l'activité partielle de longue durée, 26 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- PYLONES (transmission à la CPPNI), Accord d'entreprise monétisation des jours de congés payés (concerne les salariés placés en activité partielle), 6 mai 2021, 1 OS.

Une demande d'homologation de la décision unilatérale d'adhésion à l'accord de branche, en date du 15 juin 2021, a été transmise à la CPPNI. Elle était applicable du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021. Elle était conforme aux stipulations de l'accord de branche : diagnostic préalable, engagements en termes d'emploi (non-recours au licenciement économique, à la sous-traitance et à l'intérim sur la période), engagements en termes de formation, taux maximum de réduction de l'horaire de travail (40 %), conditions de rémunération et de maintien des garanties, modalités d'information. Les dirigeants salariés, mandataires sociaux et actionnaires s'engageaient à s'abstenir de toute augmentation sur la période.

16 accords sont relatifs à l'aménagement du temps de travail :

- CREA PISCINES 44 (site de la DILA) : Accord relatif à l'aménagement du temps de travail (aménagement du temps de travail sur l'année), 31 décembre 2020, consultation du personnel à la majorité des 2/3.

- SEBAZAR (site de la DILA) : Accord relatif au travail du dimanche, 22 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- D6 (site de la DILA) : Accord d'entreprise sur une nouvelle organisation du travail adaptée au fonctionnement de l'entreprise (aménagement du temps partiel sur l'année, heures complémentaires, heures de nuit, travail du dimanche), 27 janvier 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- FARROW & BALL (site de la DILA) : Accord relatif à l'aménagement du temps de travail des salariés à temps partiel, 4 février 2021, CSE.
- SAN JULIAN (site de la DILA) : Avenant à l'accord d'entreprise relatif à la durée du travail (travail des cadres : organisation sur 9 semaines, forfait annuel en jours, congés payés), 5 février 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- MILFORD SOUND (site de la DILA) : Avenant à l'accord d'entreprise relatif à la durée du travail dans l'entreprise (travail des cadres : organisation sur 9 semaines, forfait annuel en jours, congés payés), 10 février 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- ULURU (site de la DILA) : Accord d'entreprise relatif à la durée du travail dans l'entreprise (travail des cadres : organisation sur 9 semaines, forfait annuel en jours, congés payés), 10 février 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- LITTLE CUISINE (site de la DILA) : Accord d'entreprise relatif au travail du dimanche, au travail en soirée et au travail de nuit, 31 mars 2021, CSE.
- NATURE & DÉCOUVERTES (site de la DILA) : Avenant 2 à l'accord d'entreprise Nature et Découvertes portant sur la rémunération des salariés en activité partielle et l'organisation du temps de travail (dispositions temporaires sur la durée et l'amplitude de la modulation), 14 avril 2021, signataires CFTC et FO.
- FRAMMERY (transmission à la CPPNI) : Accord d'entreprise sur le travail du dimanche, 29 avril 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- SOLUCA (transmission à la CPPNI) : Accord d'entreprise sur le travail du dimanche, 29 avril 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- CADIROM (transmission à la CPPNI) : Accord sur l'aménagement du temps de travail (aménagement sur l'année), 26 octobre 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- DOLOMEDE (site de la DILA) : Accord relatif à l'aménagement et à la durée du temps de travail (forfait en jours), 1^{er} novembre 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.
- LITTLE EXTRA (transmission à la CPPNI) : Accord d'entreprise relatif au temps de travail (durée du travail hebdomadaire, décompte en heures sur l'année, forfaits en jours, droit à la déconnexion), 30 novembre 2021, CSE.
- LITTLE EXTRA (transmission à la CPPNI) : Accord d'entreprise relatif au travail du dimanche, au travail en soirée et au travail de nuit (cf. accord Little Cuisine *supra*), 30 novembre 2021, CSE.
- AIRSOFT OPERATION (transmission à la CPPNI) : Accord d'entreprise relatif à la mise en place du forfait annuel en jours et aux congés payés, 17 décembre 2021, consultation du personnel à la majorité des 2/3.

1 accord est relatif aux contrats de travail à durée déterminée et aux contrats de travail temporaire :

- GIFI MAG (site de la DILA), 8 janvier 2021. Accord relatif au recours aux contrats de travail à durée déterminée et aux contrats de travail temporaire (dispositions temporaires sur le nombre de renouvellements et la suppression du délai de carence), 8 janvier 2021, signataires CGT et CFE-CGC.

1 accord conclu dans le cadre d'une cession d'activité comporte des dispositions relatives au temps de travail, aux congés payés, aux heures supplémentaires et aux congés exceptionnels :

- EPICURIA (site de la DILA), Accord d'adaptation relatif à la convergence des activités BtoC au sein d'une structure dédiée, 30 décembre 2020, signataires CFDT, CGT.

L'activité partielle de longue durée a fait l'objet d'accords conclus antérieurement à l'entrée en vigueur de l'accord de branche. Une seule demande d'homologation après adhésion à l'accord de branche a été transmise ; elle est conforme aux dispositions de l'accord.

Par ailleurs, la poursuite de la crise sanitaire en 2021 a donné lieu à la conclusion de quelques accords temporaires (modulation, CDD, CTT).

Le principal thème de négociation, tel qu'il se dégage de la majorité des accords, semble être celui de l'organisation du temps de travail, dans un contexte de répercussions liées aux contraintes de l'activité commerciale (saisonnalité, plages d'ouverture journalière) et aux attentes des salariés (garanties d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle). Ainsi, 6 textes comportent des dispositions relatives à l'annualisation, 6 aux forfaits en jours, 6 au travail le dimanche, 4 aux congés payés, 4 au travail de nuit ou en soirée.

Même si l'analyse doit être relativisée en raison du faible nombre de textes transmis au cours de l'année, ces textes ne soulèvent pas d'observations sur leur impact sur les conditions de travail des salariés et la concurrence entre les entreprises de la branche.

FORMATION

Au cours de l'année 2021, la branche a pris les décisions suivantes en CPNEFP et en SPP :

1° Alternance éligible

Détermination des niveaux de prise en charge de l'apprentissage

Par courrier adressé aux CPNEFP le 12 février 2021, France compétences a sollicité les branches professionnelles concernant la détermination des niveaux de prise en charge de l'apprentissage pour 641 certifications.

La CPNEFP du 23 avril 2021 s'est prononcée sur 275 libellés en rapport avec le secteur du commerce et/ou avec la branche, en retenant la méthode d'évaluation et les niveaux de prise en charge décidés lors de la réunion du 25 mars 2020 :

- Niveau 3 (CAP...) : 6 100 € ;
- Niveau 4 (BAC...) : 7 700 € ;
- Niveau 5 (BTS, DUT...) : 8 000 € ;
- Niveau 6 (Licence...) : 7 200 € ;
- Niveau 7 (Master, Bac+5...) : 7 800 €.

Par courrier du 12 juillet 2021, France compétences a demandé à la branche de se repositionner sur 82 de ces certifications : 81 se situaient au-dessous de la fourchette recommandée par France compétences, 1 au-dessus. Le délai de réponse exigé (avant le 14 août) n'a pas permis à la commission de répondre à France compétences, le niveau de prise en charge étant dès lors fixé par décret.

Bilan des engagements

Au 31 décembre 2021, la branche a consommé 88 273 497 €, soit une progression annuelle de 72 %, après l'explosion de 2020 (+ 569 %). C'est la 3^e branche de L'Opcommerce (8,3 % des engagements).

Les engagements au titre du contrat de professionnalisation se sont élevés à 2 741 125 €. C'est la 5^e branche de l'Opco (3 % des engagements). Les chiffres non définitifs indiquent le traitement de 493 contrats concernant 353 entreprises. Le recul sur un an des engagements (- 28 %) et des effectifs (- 22 %) confirme la tendance de 2020, même si elle est moins accentuée (- 42 % et - 44 % respectivement).

Les engagements au titre du contrat d'apprentissage se sont élevés à 85 475 073 €. C'est la 3^e branche de L'Opcommerce (8,7 % des engagements). Les chiffres non définitifs indiquent la conclusion de 6 740 contrats concernant 3 795 entreprises. La progression sur un an des engagements (+ 78 %) et des effectifs (+ 65,5 %) confirme le dynamisme de l'apprentissage dans la branche, qui représente désormais 96,6 % des engagements et 93 % des stagiaires au titre de l'Alternance éligible à la péréquation.

Les premiers contrats Pro-A ont été enregistrés en 2021 : 19 contrats concernant une entreprise, sur le Titre professionnel Manager d'unité marchande. La faiblesse des engagements (140 400 €) concerne d'ailleurs l'ensemble des branches de L'Opcommerce, puisque le CDNA est la 2^e branche sur ce dispositif (25 % de la consommation).

2° Alternance non éligible

Le budget provisoire validé par le CA de L'Opcommerce du 17 décembre 2020 était de de 1 859 066 €. Il a été réévalué ultérieurement à 1 945 080 € (CA de L'Opcommerce du 20 avril 2021).

Critères de prise en charge

Les partenaires sociaux ont confirmé leur estimation à la hausse de l'alternance en 2021 :

- 600 contrats de professionnalisation (SPP du 2 février 2021) ;
- 5 000 contrats d'apprentissage (SPP du 2 février 2021) ;
- 60 parcours Pro-A (SPP du 5 janvier 2021), réévalués à 200 parcours (SPP du 30 mars 2021).

Les critères de prise en charge 2020 de l'EFT pour l'apprentissage, la professionnalisation et la Pro-A (70 €/mois pendant 6 mois) et de la Formation tuteurs (15 €/h, dans la limite de 40 heures) ont été maintenus par les SPP du 2 février et du 30 mars 2021.

Il a été décidé lors des SPP du 30 mars et du 23 avril 2021 de consacrer le solde prévisionnel de 51 204 € à l'abondement des parcours Pro-A, dans la limite de 6 000 € dont 3 000 € de péréquation (budget prévisionnel avec taux d'annulation : 388 088 €).

Compte tenu des faibles engagements en EFT, les partenaires sociaux ont souhaité lors de la SPP du 6 juillet 2021 que L'Opcommerce ajoute sur son site du Web Services Entreprise un pop-up rappelant aux entreprises la possibilité de prise en charge de l'Exercice de la fonction tutorale.

Bilan des engagements

Au 31 décembre 2021, la branche a consommé 1 853 030 € au titre de l'Alternance non éligible, soit 93,9 % du budget. C'est la 5^e branche de L'Opcommerce (6,8 % des engagements). La progression sur un an (+ 58,6 %) est moins forte qu'en 2020 (+ 115,9 %). Elle est liée à celle du budget et du nombre d'apprentis, et ne doit pas masquer une sous-consommation constante : 94,7 % en 2020, 93,9 % en 2021.

Les grandes tendances suivent celles de l'Alternance éligible, notamment concernant l'Exercice de la fonction tutorale (EFT).

L'EFT Contrat de professionnalisation a représenté des engagements de 189 000 €. C'est seulement la 7^e branche de L'Opcommerce (3,8 % des engagements). Le recul sur un an est de 14,7 % (- 59 % en 2020). En chiffres non définitifs, les effectifs ont été de 371 stagiaires concernant 219 entreprises, soit un recul sur un an de 18,7 % (- 67 % en 2020). La baisse est donc moins accentuée qu'en 2020, avec deux points positifs : l'augmentation du coût moyen (676 €, + 39,6 %) et la hausse du taux de recours à l'EFT pour le CPRO, toujours élevé et passé de 72 % à 75 %.

L'EFT Contrat d'apprentissage a représenté des engagements de 1 646 090 €. C'est la 5^e branche de L'Opcommerce (8 % des engagements). La progression sur un an est de 75,1 %. En chiffres non

définitifs, les effectifs ont été de 3 590 stagiaires concernant 2 140 entreprises, soit une progression de 61 %. Le dynamisme est donc légèrement inférieur à celui du Contrat d'apprentissage, ce qui se traduit par un léger recul du taux de recours à l'EFT en CAPP, passé de 55 % à 54 %, avec une légère hausse du coût moyen (458 €, + 9,8 %).

Les engagements sur la Formation Tuteurs/Maîtres d'apprentissage ont été faibles : 3 690 €, 16 stagiaires concernant 13 entreprises. Le recul est net par rapport à 2020 (6 760 €, 40 stagiaires).

La conclusion des 19 contrats Pro-A (1 entreprise) ne s'est pas traduite par une consommation du budget EFT. En revanche, l'Abondement a été mobilisé à hauteur de 14 250 €.

3° Plan de développement des compétences

Le budget provisoire validé par le CA de L'Opcommerce du 17 décembre 2020 était de de 5 136 373,90 €. Il a été réévalué à deux reprises :

- 5 181 480 € (validé par le CA de L'Opcommerce du 20 avril 2021) ;
- 6 093 270 € (suite à la dotation de France compétences et à la mobilisation des réserves de l'Opco, validé par le CA de L'Opcommerce du 29 juin 2021).

Ventilation par dispositif

La ventilation de l'enveloppe par dispositif a été fixée lors de la SPP du 30 mars 2021 :

- Click&Form : 11 % du budget Plan (10 % en 2020), soit 565 001 € ;
- Fonds Réservés Groupe (FRG) : 2 % du budget Plan (au poids des effectifs), soit 90 245 € ;
- Enjeux sociétaux : 1 % du budget Plan, soit 51 364 € ;
- Compétences + : solde de 86 % du budget Plan, soit 4 468 623 €.

La SPP du 23 avril 2021 a validé ces critères de ventilation sur la base d'un budget porté à 5 181 480 € (CA de L'Opcommerce du 20 avril) :

- Click&Form : 569 967 € (11 %) ;
- Fonds Réservés Groupe (FRG) : 91 036 € (2 %, au poids des effectifs) ;
- Enjeux sociétaux : 51 814 € (1 %) ;
- Compétences + : 4 468 623 € (86 %).

La SPP du 6 juillet 2021 a maintenu cette ventilation sur la base d'un budget réévalué à 6 093 270 € (CA de L'Opcommerce du 29 juin 2021) :

- Click&Form : 670 260 € (11 %) ;
- Fonds Réservés Groupe : 108 945 € (2 %, au poids des effectifs) ;
- Enjeux sociétaux : 60 933 € (1 %) ;
- Compétences + : 5 253 583 € (86 %).

Devant l'évolution des engagements à date, la SPP du 14 septembre 2021 a décidé :

- de flécher les fonds de l’enveloppe Enjeux sociétaux (non utilisée) vers l’enveloppe Compétences +, soit 60 933 € ;
- de poursuivre les engagements sur l’enveloppe Compétences + au-delà du seuil de consommation de 80 %.

Critères de prise en charge

Lors de la SPP du 2 février 2021, les partenaires sociaux ont décidé de maintenir les critères de prise en charge 2020 jusqu’à nouvel ordre.

Les plafonds du dispositif Click&Form sont restés inchangés tout au long de l’année :

- Entreprises de moins de 11 salariés : 15 inscriptions par entreprise et par an ;
- Entreprises de 11 à 49 salariés : 30 inscriptions par entreprise et par an.

Les plafonds du dispositif Compétences + étaient en début d’année ceux fixés en 2020, au commencement de la crise sanitaire :

- Entreprises de moins de 11 salariés : prise en charge des coûts pédagogiques au réel et des frais de salaires plafonnés à 14,50 €/h, dans la limite de 5 000 € HT par entreprise et par an ;
- Entreprises de 11 à 49 salariés : prise en charge des coûts pédagogiques au réel et des frais de salaires plafonnés à 14,50 €/h, dans la limite de 10 000 € HT par entreprise et par an.

Ils ont été abaissés à plusieurs reprises afin de tenir compte de la hausse des engagements :

- 4 500 € et 9 000 € HT (SPP du 30 mars 2021) ;
- 3 000 € et 6 000 € HT (SPP du 23 avril 2021) ;
- 2 500 € et 3 500 € HT (SPP du 6 juillet 2021) ;

La SPP du 14 septembre 2021 a restreint la prise en charge des dossiers à engager aux coûts pédagogiques, à l’exclusion des frais de salaires. Les plafonds ont également été revus à la baisse :

- Entreprises de moins de 11 salariés : prise en charge des coûts pédagogiques au réel, dans la limite de 2 000 € HT par entreprise et par an ;
- Entreprises de 11 à 49 salariés : prise en charge des coûts pédagogiques au réel, dans la limite de 3 000 € HT par entreprise et par an.

Bilan des engagements

Au 31 décembre 2021, la branche a consommé 5 876 389 € au titre du Plan de développement des compétences. C’est le 2^e budget PDC de L’Opcommerce (16,7 %). Les engagements ont progressé de 7,1 % sur un an, mais le taux de consommation a reculé à 96,4 % (110,95 % en 2020).

Les engagements sur le dispositif Compétences + ont été de 5 122 493 €, soit 87 % des engagements PDC du CDNA. C’est le 1^{er} engagement C+ de L’Opcommerce (23,3 %). En chiffres non définitifs, les effectifs ont été de 5 743 stagiaires concernant 2 118 entreprises.

Les engagements ont progressé de 5,2 % sur un an (+ 37 % en 2020), moins que le nombre des stagiaires (+ 16,5 %, + 12 % en 2020) et que celui des entreprises (+ 34,8 %, - 3 % en 2020). En conséquence, le coût moyen a reculé à 892 € par stagiaire (- 16,7 %) et 2 418 € par entreprise (- 19,5 %).

Les tendances sont inverses selon la taille fiscale des entreprises, sachant que les entreprises de moins de 11 salariés (PME -11) ont représenté 81,1 % des engagements, 76,6 % des stagiaires et 97,2 % des entreprises. Il y a eu 2,4 stagiaires/entreprise pour les -11 et 5,2 stagiaires/entreprise pour les 11-49

A 4 156 158 €, les PME -11 ont constitué le 1^{er} engagement C+ de L'Opcommerce sur cette taille fiscale (25,9 % des engagements). La hausse s'est ralentie concernant les engagements (+ 8,7 %, + 25 % en 2020), mais la dynamique a été très forte concernant le nombre des stagiaires (+ 26,5 %, + 1 % en 2020) et surtout celui des entreprises (+ 59,6 %, - 3 % en 2020). Le coût moyen est en recul à 944 € par stagiaire (- 11,9 %) et 2 018 € par entreprise (- 30,2 %).

A 966 335 €, les entreprises de 11 à 49 salariés (PME 11-49) ont constitué le 2^e engagement C+ de L'Opcommerce sur cette taille fiscale (16,4 % des engagements). Le retrait a été fort sur tous les plans : - 15,1 % d'engagements (+ 105 % en 2020), - 7,5 % de stagiaires (+ 53 % en 2020), - 5,7 % d'entreprises (+ 62 % en 2020). Le coût moyen a reculé à 720 € par stagiaire (- 8,2 %) et à 3 646 € par entreprise (- 11,1 %).

Les engagements sur les dispositifs Click&Form ont été de 645 192 €, soit 11 % des engagements PDC du CDNA. C'est le 2^e engagement Click&Form de L'Opcommerce (23,3 %), plus d'ailleurs pour les PME 11-49 (25,8 %) que pour les PME -11 (21,4 %). En chiffres non définitifs, les effectifs ont été de 845 stagiaires concernant 164 entreprises.

Les engagements ont progressé de 16 % sur un an (+ 58 % en 2020), moins que le nombre des stagiaires (+ 34,1 %, +113 % en 2020) et que celui des entreprises (+ 17,1 %, + 37 % en 2020). En conséquence, le coût moyen a reculé à 772 € par stagiaire (- 12,4 %), tandis que celui par entreprise restait stable à 3 934 € (- 1 %). C'est une confirmation du succès d'une offre en ligne dont la consommation était partie sur de très fortes bases avec la crise sanitaire.

Le dispositif concerne à peu près à part égale les PME -11 et les PME 11-49 concernant les engagements (335 070 € contre 310 122 €) et le nombre de stagiaires (415 contre 420), même si les PME -11 sont plus nombreuses (111 contre 53). Il y a eu 3,7 stagiaires/entreprise pour les -11 et 7,9 stagiaires/entreprise pour les 11-49. Les PME -11 présentent un coût moyen par stagiaire un peu plus élevé que les PME 11-49 (807 € contre 738 €) et logiquement un coût moyen par entreprise beaucoup moins élevé (3 018 € contre 5 851 €).

Les Fonds Réservés Groupes ont représenté des engagements de 108 704 € (soit 100 % du budget), concernant 390 stagiaires et 99 entreprises. Le dispositif a concerné essentiellement les PME -11 : 92,2 % des engagements, 92,5 % des stagiaires, 96 % des entreprises. Il y a eu 3,9 stagiaires/entreprise (mais 7,2 pour les PME 11-49), pour un coût moyen de 278 € par stagiaire (mais 291 € pour les PME 11-49) et 1 098 € par entreprise (mais 2 112 € pour les PME 11-49).

L'enveloppe Enjeux sociétaux n'a fait l'objet d'aucune consommation.

Mise en œuvre de la Pro-A

La branche s'est préoccupée dès le 5 janvier 2021 de l'actualisation de la liste des certifications éligibles à la Pro-A figurant dans l'accord étendu du 4 février 2020, la DGEFP ayant confirmé la nécessité du passage par un avenant à l'accord de branche.

La liste a été modifiée à plusieurs reprises, lors des CPNEFP des 12 mars, 23 avril, 26 mai et 10 juin 2021. Ce travail a notamment tenu compte de la liste des certifications utilisées en alternance par la branche en 2020, communiquée aux membres lors de la SPP du 26 mai 2021.

L'avenant n° 1 du 10 juin 2021 a été étendu par arrêté ministériel du 19 octobre 2021 paru au JORF du 21 octobre 2021. Il concerne 13 certifications dont l'enregistrement au RNCP a été renouvelé, 11 nouvelles certifications concernant les métiers de la vente, 1 nouvelle certification concernant les métiers de la data, 8 certifications dans le domaine de la facture instrumentale correspondant à la nécessité de renforcer les compétences techniques des salariés dans le secteur des instruments de musique.

La Pro-A a concerné 19 salariés d'une entreprise en 2021, sur le Titre professionnel de niveau 5 Manager d'unité marchande (voir *supra*, Alternance éligible).

Par ailleurs, lors de la SPP du 7 octobre 2021, L'Opcommerce a informé les partenaires sociaux du dispositif exceptionnel FNE-Pro A, permettant une prise en charge des contrats hors péréquation, à hauteur de 9 000 €, pour les dossiers transmis avant le 31 décembre 2021.

Suivi des dispositifs exceptionnels et démarches spécifiques

Les partenaires sociaux se sont régulièrement tenus informés des dispositifs à même de favoriser la formation et de soutenir la relance en période de crise :

- Les dispositifs CléA et CléA numérique ont fait l'objet d'une présentation lors de la CPNEFP du 2 février 2021.
- Le travail mené en 2020 sur la GPEC de branche a abouti en février 2021 à la publication d'une boîte à outils pour le tutorat en alternance, diffusée en ligne à destination des salariés et des entreprises.
- Un point sur le FNE-Formation 2020 a été fait lors de la SPP du 14 septembre 2021. L'évolution du dispositif en 2021 a été présentée lors de la CPNEFP du 12 mars et de la SPP du 7 octobre 2021.
- Une réunion de travail a été organisée le 30 mars 2021 afin de présenter les offres de L'Opcommerce facilitant la digitalisation du commerce. Le support a été diffusé auprès des organisations patronales à destination des entreprises.
- L'Offre de services diagnostics de L'Opcommerce a également été organisée le 23 avril 2021.
- La branche a été invitée à se prendre position sur la liste des métiers porteurs dans le cadre de la Préparation opérationnelle à l'emploi (POEC) lors des CPNEFP du 14 septembre et du 7 octobre 2021. Elle a validé la liste établie en interbranches, en se réservant la possibilité de l'enrichir ultérieurement.

- La CPNEFP du 9 novembre 2021 a permis à L’Opcommerce de présenter le projet de label « École du Commerce de Demain », qui associera l’Opco, les branches du Commerce, les organismes de formation et les CFA.

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION SOCIALE

Le nouveau **régime complémentaire santé** de la branche est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Il offre une grille de garanties améliorée, enrichie par un second régime optionnel, définis par l'avenant n° 7 du 9 juillet 2020. La CPPNI du 9 juillet 2021 avait acté la fin de la recommandation d'APICIL et le passage à la labellisation de 3 organismes assureurs, les mêmes que ceux retenus pour la prévoyance : APICIL (apériteur), KLESIA et MALAKOFF HUMANIS, auxquels s'adjoint l'OCIRP pour la partie rente éducation.

Le compte 2020 du régime a été présenté par les co-assureurs lors de la CPPNI du 14 septembre 2021 et a fait l'objet lors de la réunion du 9 novembre suivant d'un audit soumis par le cabinet ARKOL, actuair en santé-prévoyance désigné par la branche en avril 2021. Il s'agissait de la dernière survenance du régime au cours de laquelle APICIL était l'organisme recommandé.

Au 31 décembre 2020, le régime concernait 1 067 structures cotisantes et 3 178 bénéficiaires. Après corrections, les résultats techniques de la survenance 2020 ont présenté un résultat net de 200 325 € et un ratio S/P global de 74,4 %. Si ce résultat bénéficiaire et ce ratio de sinistralité s'inscrivaient dans la continuité des précédentes survenances depuis 2016, il a été remarqué qu'un effet de rattrapage de la consommation s'était fait sentir avec le confinement d'avril-mai 2020 et qu'il se poursuivait en 2021. La mise en œuvre de garanties améliorées et l'application du dispositif 100 % favorisent également la hausse des remboursements, en particulier sur les postes dentaire et optique.

Sur la recommandation d'ARKOL, les membres ont validé à l'unanimité des présents les comptes de résultat 2020 à l'issue de la CPPNI du 9 novembre 2021.

Le **régime de prévoyance complémentaire** mis en place par l'accord du 28 mars 2019 est entré en vigueur en février 2020. Le compte 2020 du régime a été présenté par les co-assureurs KLESIA (apériteur), APICIL, MALAKOFF HUMANIS et OCIRP lors de la CPPNI du 14 septembre 2021. Il a fait l'objet d'un audit soumis lors de la réunion du 9 novembre suivant par l'actuaire ARKOL. Les conclusions d'ARKOL ont donné lieu à un compte définitif qui sera soumis à l'approbation des partenaires sociaux lors de la CPPNI du 7 février 2022.

Outre la nécessité de corriger des anomalies et d'apporter un certain nombre de correctifs lors des prochains exercices, l'audit a fait apparaître un total des cotisations de 963 K€, un total des prestations de 20 K€ et des provisions de 1 280 K€, soit un résultat comptable négatif de - 505 000 €. Ces résultats déficitaires, liés au montant des provisions, méritent d'être observés sur une durée plus longue.

Afin d'assurer le suivi financier des régimes complémentaires et de favoriser leur développement, il a été convenu que les assureurs présenteraient, dans les premiers mois de 2022, un point des effectifs adhérents (entreprises, assurés et ayants droit) en prévoyance et en santé, ainsi qu'un bilan des opérations commerciales engagées à date. L'accent devra être mis en particulier sur les secteurs presse-jeux et vape entrés récemment dans le champ d'application de la convention collective nationale.

Dans cette optique, le CDNA a engagé la réalisation d'une communication spécifique à destination des entreprises et d'un livret d'accueil destiné à informer les salariés et les employeurs sur les régimes santé et prévoyance.

Enfin, si le montant du fonds de solidarité est encore limité pour les deux régimes, les partenaires sociaux ont convenu d'engager une réflexion en amont sur les types d'action à mener dans le cadre du HDS (Haut degré de solidarité).

LES ÉTUDES

Panorama de branche

Le panorama de branche 2021 (données 2020), issu d'une enquête emploi-formation dont le questionnaire en ligne a été finalisé en CPNEFP le 26 mai 2021, a été présenté lors de la commission du 7 octobre suivant.

La synthèse *Repères et Tendances* qui en est issue sera diffusée en ligne début 2022 et annexée au présent rapport d'activité.

Études de branche

Étude Besoins en compétences dans le secteur de l'Équipement du foyer – Bazar

L'étude de branche « Besoins en compétences dans le secteur de l'Équipement du foyer – Bazar » a été menée par le cabinet Majors Consultants de mai 2020 à février 2021 sous la direction de l'Observatoire prospectif du commerce. Elle a fait l'objet d'une restitution devant la CPNEFP du 2 mars 2021. Le rapport final a été publié sur le [site du CDNA](#).

L'étude a comporté des entretiens approfondis, auprès d'interlocuteurs travaillant essentiellement dans des entreprises de plus de 50 salariés, et une enquête téléphonique auprès d'entreprises très majoritairement de petite taille.

L'étude a fait ressortir deux profils de commerces :

- 80 % d'entreprises orientées « Décoration/lifestyle », qui misent sur le développement d'un univers et sur une identité forte, et proposent pour 37 % d'entre elles des services complémentaires : click and collect, organisation d'événements, vente en ligne, livraison...
- 20 % d'entreprises orientées « Solderie », marquées par un positionnement « prix bas » et par une grande diversité de l'offre. 5 % d'entre elles seulement proposent des services complémentaires.

La crise sanitaire et économique a eu un impact homogène sur ces deux activités : 77 % des entreprises sollicitées ont déclaré ressentir des difficultés.

En réponse, seuls 49 % des entreprises interrogées envisagent des adaptations à court et moyen terme, avec une forte disparité entre l'activité « décoration » (52 %) et l'activité « solderie » (33 %). Il s'agit le plus souvent de transformations directement liées à la gestion de la crise sanitaire : la digitalisation (53 %) et le développement – souvent circonstanciel – des services de mise à disposition de type click and collect, rendez-vous, livraison (28 %).

Dans l'activité « Décoration », les compétences clés concernent avant tout le merchandising et la capacité de conseil, construite principalement sur la connaissance de l'univers et de l'histoire créés autour des produits. Concernant les besoins en compétences, les enjeux digitaux sont forts : création et gestion d'un site web marchand, utilisation des réseaux sociaux pour bâtir une image de référence, e-réputation, click and collect... Les challenges reposent sur l'acculturation des

vendeurs, chargés de partager l'univers avec les clients, avec une importance forte du travail en amont au siège du management en relai.

Dans l'activité « Solderie », les compétences clés se situent d'abord au niveau des achats. Les magasins recherchent une forte polyvalence chez les vendeurs, susceptibles de s'occuper également de la mise en rayon et de l'encaissement. Les enjeux digitaux sont relativement faibles, à l'exception de l'activité promotionnelle via la publicité en ligne et les réseaux sociaux. Les challenges reposent avant tout sur la montée en compétences du management et l'amélioration de l'image des entreprises, afin d'accompagner la croissance, de pallier le déficit d'attractivité et de pérenniser des équipes potentiellement volatiles.

Le secteur dans son ensemble est touché par une tension dans les recrutements, à la fois au niveau des managers (nécessité de profils adaptables et polyvalents) et au niveau des vendeurs (profils de vendeurs peu qualifiés mais très polyvalents dans les solderies ; profils de vendeurs passionnés avec un parcours de vie en résonance avec le système de valeurs de l'entreprise dans la décoration).

Les pratiques de formation privilégient la formation en interne (79 %) et l'autoformation (37 %). Le recours aux organismes de formation en externe est limité (27 %), d'autant plus que seuls 48 % des répondants identifient les partenaires dans le choix et le financement sont mal identifiés pour 48 % des répondants. Le recours à l'alternance est limité (38 %), même si les avis des entreprises qui y ont recouru sont plutôt positifs. Parmi les principaux freins figurent la motivation des alternants dans la durée, l'articulation problématique des rythmes de travail et d'enseignement (en particulier dans les périodes charnières), et le manque de temps et de ressources.

L'action à mener en priorité regarde les besoins de digitalisation à court terme : communication sur l'accompagnement à la digitalisation clés en main, via la plateforme Click&Form ; diffusion de témoignages et de bonnes pratiques des entreprises. Plus spécifiquement, il s'agit :

- pour les solderies, de répondre au défi de la pérennisation des équipes, à travers des actions de sensibilisation des dirigeants sur les bonnes pratiques d'animation des équipes et sur le recours à l'alternance ;
- pour les magasins de décoration, d'accentuer le travail sur le storytelling et le merchandising, dans un environnement phygital, à travers des actions de conseil et d'illustration en lien avec les dispositifs de formation existants.

Enquête post-Covid de Xerfi

La branche a approuvé le 6 juillet 2021 la réalisation d'une enquête sur les conséquences de la crise sanitaire dans la branche : recours à l'activité partielle, situation financière, dispositifs commerciaux mis en place, perspectives post-crise. Elle a été confiée à la société Xerfi, qui réalise le baromètre trimestriel de la branche.

L'enquête et les quatre baromètres trimestriels de la branche figureront en annexe du présent rapport.

Panorama emplois-certifications

La branche a engagé en novembre 2020 la refonte de la cartographie des métiers, afin de prendre en compte l'évolution des métiers et des compétences, et d'intégrer les commerçants de presse et les commerçants spécialisés en produits de la vape.

La réalisation de ce nouveau Panorama des emplois et des certifications a fait l'objet de 9 réunions au cours de l'année. Le choix du prestataire Majors Consultants a été validé par la CPNEFP du 12 mars 2021.

La phase 1 (entretiens qualitatifs) est achevée et la phase 2 (enquête quantitative) est en cours d'achèvement début 2022. Plusieurs réunions ont permis d'adapter les questionnaires et les livrables aux spécificités des différents secteurs de la branche.

Le rapport final mettra l'accent sur l'identification des blocs de compétences, des certifications reconnues pour chaque emploi et de leurs niveaux de prise en charge. Le développement des passerelles entre les métiers sera également mis en valeur, avec une application spécifique. Des fiches emplois immédiatement opérationnelles sont en cours de finalisation, à destination des salariés et des entreprises.

Études interbranches

Étude L'alternance dans les branches du commerce

Cette étude interbranches, menée par l'Observatoire prospectif du commerce avec le cabinet Kyulab, a concerné 18 branches du commerce et de la distribution. Elle a été publiée en juillet 2021 et a fait l'objet d'une [diffusion en ligne](#) et d'une présentation en CPNEFP le 7 octobre 2021.

L'étude a notamment permis d'analyser le recours à l'alternance, de prendre en compte sa dimension territoriale, d'évaluer les leviers et les freins et de mesurer l'insertion professionnelle des alternants à l'issue de leur formation.

72 entreprises (principalement des TPE implantées en centre-ville ou en zone commerciale) et 67 alternants ou anciens alternants ont répondu à l'enquête dans la branche. Les alternants étaient majoritairement des femmes (81 %), en contrat de professionnalisation (55 %), visant surtout un niveau de formation Bac+5 (32 %) et Bac+2 (31 %).

98 % des alternants et 86 % des entreprises avaient une vision positive de l'alternance. Les principaux avantages identifiés étaient, côté alternants, la rémunération de la formation, l'accès facilité à l'emploi et le caractère concret de la formation et, côté employeurs, la possibilité de recruter à moindre coût, la contribution à la transmission et l'apport des alternants en termes d'innovation. Les principaux freins perçus étaient, côté alternants, la difficulté à trouver une entreprise, les rythmes contraignants et le manque d'informations et, côté employeurs, la difficulté à insérer les alternants dans le respect des codes de l'entreprise, l'incertitude en termes de retour sur investissement, et la complexité de la mise en place et du suivi de l'alternance.

Les entreprises avaient des perspectives majoritairement positives, puisque 64 % d'entre elles envisageaient un maintien des recrutements, 16 % une hausse et 9 % un premier recrutement à l'horizon de 12 mois.

Interrogées sur les améliorations possibles, les entreprises ont insisté sur la nécessité d'adapter les rythmes de l'alternance, d'intensifier les liens avec les organismes de formation et de développer la mise en pratique en formation. Les solutions passaient à leurs yeux principalement par l'ajustement des rythmes, l'aide au recrutement d'alternants et la simplification des démarches administratives.

Étude Le commerce au défi de la transition écologique

Cette étude interbranches, menée par l'Observatoire prospectif du commerce avec les cabinets Auxilia et In Numeri, a concerné 16 branches du commerce et de la distribution et s'est inscrite dans le cadre de l'EDEC Eco-Prospective 2020-2022, dont elle constitue la fiche action 1. Elle a été publiée en juillet 2021 et a fait l'objet d'une [diffusion en ligne](#) et d'une présentation en CPNEFP le 7 octobre 2021.

L'étude visait à mieux comprendre les impacts de la transition écologique sur le commerce à l'horizon 2025. Elle a identifié 6 thématiques prioritaires (seconde main, faire soi-même, logistique écologique, produits locaux et responsables, durabilité des produits et gestion des déchets), dont elle a mesuré l'impact sur les commerces. Elle a donné lieu à des analyses par branche, à la mise au point d'un guide de bonnes pratiques et à l'élaboration des métiers transverses et des compétences évolutives dans le cadre de la transition écologique.

La présentation a permis de constater que les entreprises de la branche estiment que la transition écologique aura un niveau d'impact moyen sur leur activité. Les éléments à risque sont la durabilité des produits, la gestion des déchets et le souci d'une logistique plus écologique. Les entreprises de la branche se sentent peu concernées par l'essor de la seconde main. Elles pensent à 83 % qu'elles rencontreront des difficultés d'adaptation, mais à 75 % que celles-ci seront très faibles ou surmontables. Ces difficultés concerneront essentiellement les déchets, le packaging, l'objectif du zéro plastique dans les emballages, ainsi que les difficultés d'approvisionnement durable quand les produits sont fabriqués à l'étranger.

Étude sur l'orientation professionnelle : Canaux de communication vers les jeunes et leurs parents

Cette étude interbranches, menée par l'Observatoire prospectif du commerce avec les cabinets Occurrence et Potloc, a concerné 16 branches du commerce et de la distribution. Elle a été publiée en juillet 2021 et a fait l'objet d'une [diffusion en ligne](#) et d'une présentation en CPNEFP le 7 octobre 2021.

Destinée à mieux connaître les pratiques des jeunes et de leurs parents en matière de recherche d'information pour l'orientation du projet professionnel, elle a permis d'identifier les canaux de communication appropriés en fonction des publics (rencontres, web, réseaux sociaux).

Le secteur du commerce, jugé intéressant par 72 % des jeunes, pâtit d'une relative méconnaissance et des difficultés d'information ressenties par près des deux tiers des jeunes et de leurs parents.

L'enquête démontre que les rencontres physiques avec des professionnels et des recruteurs, et dans une moindre mesure la fréquentation des salons et des forums, restent plébiscitées dans les recherches sur l'orientation. Être présent sur le web et sur les réseaux sociaux est cependant désormais un prérequis, surtout au fur et à mesure que le jeune avance dans sa recherche. Quatre réseaux sociaux sont très consultés par les jeunes : LinkedIn, Youtube, Instagram, Facebook, avec

une appétence particulière pour le premier de la part des jeunes intéressés par le commerce, tandis que les parents s'informent très majoritairement sur Facebook.

Enfin, si les attentes des jeunes et de leurs parents sont cohérentes dans l'ensemble, elles diffèrent selon le public. La variété des métiers vient en 3^e position chez les deux, mais les parents privilégient la facilité à trouver un emploi par rapport aux perspectives d'évolution, tandis que les jeunes placent ces dernières au premier rang, devant la rémunération.

Les partenaires sociaux ont convenu de tirer parti des résultats en menant dès le début de l'année 2022 des actions spécifiques afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité des métiers du commerce.

Étude miroir Le commerce idéal de demain

Cette étude interbranches, menée par l'Observatoire prospectif du commerce avec l'ObSoCo, a concerné 12 branches du commerce et de la distribution. Elle a été publiée en juillet 2021 et a fait l'objet d'une [diffusion en ligne](#) et d'une présentation en CPNEFP le 7 octobre 2021. Elle répond à la nécessité de redessiner le commerce attractif de demain et d'anticiper les besoins relatifs aux compétences et aux métiers, à travers l'interrogation croisée d'experts, de consommateurs et de professionnels.

GPEC territoriales

Lors de la CPNEFP du 12 mars 2021, la branche a décidé de se positionner sur une nouvelle étude interbranche consacrée aux GPEC territoriales. Elle sera lancée en janvier 2022 avec le cabinet KATALYSE et aura pour objet de cartographier les acteurs de la GPEC territoriale, de dégager les facteurs de succès des dispositifs territoriaux et d'identifier les moyens d'action des branches dans les écosystèmes territoriaux.

Annexe : Baromètres trimestriels d'activité de la branche



Un début d'année 2021 encore compliqué

Après une rechute en fin d'année, due à la mise en place du second confinement, l'activité économique française s'est redressée sur les trois premiers mois de l'année 2021. Ce rebond est en grande partie mécanique, puisque le premier trimestre 2020 avait été amputé de deux semaines d'activité. La situation sanitaire toujours incertaine ainsi que le maintien des mesures de restrictions en vigueur depuis le confinement de novembre continuent de peser sur l'activité mais toujours de manière très hétérogène selon les secteurs. Selon les données de la Banque de France, le chiffre d'affaires de la grande distribution au début de l'année 2021 tend à se stabiliser (- 0,2 %) alors que l'activité des petits commerces se redresse et va jusqu'à dépasser la baisse enregistrée un an auparavant (+ 14,7 % contre - 10,2 %).

Les grandes tensions rencontrées par le commerce de détail non alimentaire depuis le début de la crise sanitaire se poursuivent début 2021. En effet, **si le chiffre d'affaires progresse au premier trimestre 2021 (+ 9 % en un an), cette hausse ne rattrape que partiellement la chute enregistrée un an auparavant, la diminution ayant atteint alors - 17,5 %.** En glissement annuel, les pertes restent lourdes, de l'ordre de - 15 %.

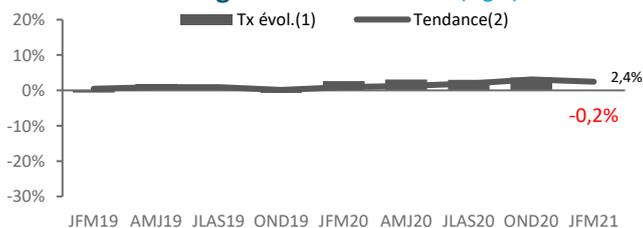
Ce phénomène s'étend à tous les secteurs du commerce de détail non alimentaire. Si toutes les catégories affichent de

fortes hausses d'activité à un an d'intervalle, il est pertinent d'analyser les évolutions à deux ans d'intervalle. En effet, se rapporter au premier trimestre 2019 permet d'avoir les évolutions comparées à une période « normale ». Il ressort de cette analyse (dont le détail figure en annexe) que seuls les commerces de jeux, jouets, modélismes et périnatalité tendent vers une sortie de crise : la perte du chiffre d'affaires se limitant à - 2,5 % entre le premier trimestre 2021 et le premier trimestre 2019. Pour les arts de la table, les tensions restent vives (- 4,5 % en deux ans) mais dans une toute autre mesure que pour les autres catégories. De fait, comparées à une période d'avant crise (soit le 1^{er} trimestre 2019), les régressions restent très importantes, à hauteur de - 9 % pour les drogueries, - 11 % pour les bazars, - 13 % pour les instruments de musiques, - 14 % pour les commerces d'antiquité brocante et les galeries d'arts. La chute demeure vertigineuse (- 17 %) pour les maroquineries.

Les professionnels des commerces de détails non alimentaires sont globalement inquiets pour le printemps à venir. Malgré une proportion grandissante des professionnels anticipant une hausse, la majorité reste pessimiste quant à la sortie prochaine de la crise.

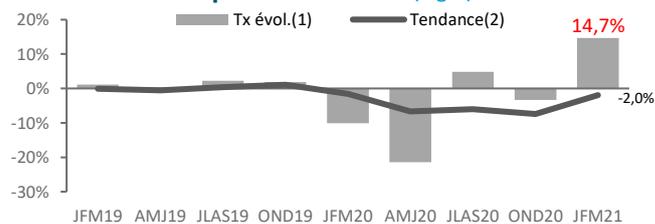
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Evolution du chiffre d'affaires de la grande distribution (Fig.1)



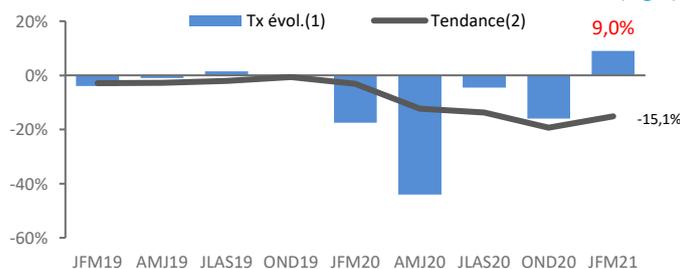
Source : Banque de France

Evolution du chiffre d'affaires du petit commerce (Fig.2)



Source : Banque de France

Evolution du chiffre d'affaires du CDNA (Fig.3)



Source : CDNA/XERFI-Spécific

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

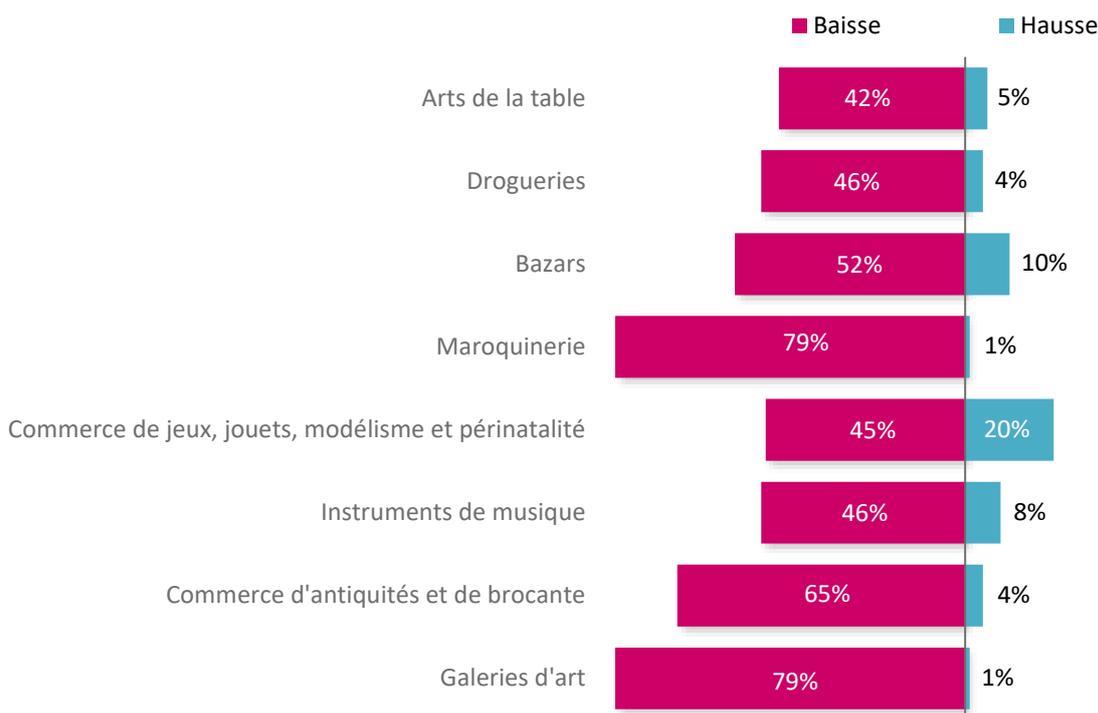
BRANCHE CDNA

Sources : CDNA / XERFI-Spécific, les estimations Arts de la Table provenant des enquêtes XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat

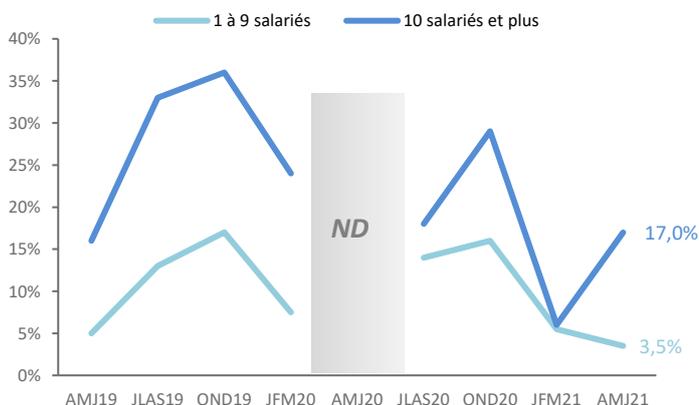
Un pessimisme généralisé pour les prochains mois

Au vu de la situation mondiale incertaine, la majorité des professionnels du commerce de détail non alimentaire reste très pessimiste. La maroquinerie et les galeries d'art observent des difficultés encore plus importantes que les autres segments, avec près de huit professionnels sur dix qui craignent une baisse de leur activité. Ceci est sans aucun doute lié à l'absence de touristes étrangers sur le territoire. Concernant les commerces de jeux, jouets, modélisme et périnatalité, près d'un professionnel sur deux anticipe une nouvelle réduction d'activité au printemps 2021.

Anticipations d'activité (Fig.4)



Intentions de recrutement (Fig.5)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,5%	2,0%	4,0%

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

ARTS DE LA TABLE

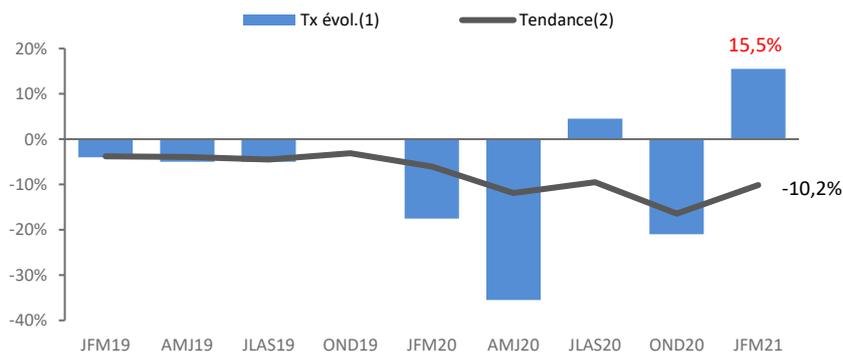
Sources : XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat, CDNA / XERFI-Spécific

Redressement d'activité : un effet mécanique

Après une fin d'année 2020 marquée par un second confinement, le début de l'année 2021, en croissance (+15,5%) ne permet de récupérer que partiellement le niveau d'avant crise. En effet, début 2020, la régression s'établissait à -17,5%. La fréquentation de ces établissements semble augmenter depuis le début de l'année (58% des dirigeants l'attestent) même si le confinement partiel annoncé fin mars devrait venir anéantir les résultats positifs observés.

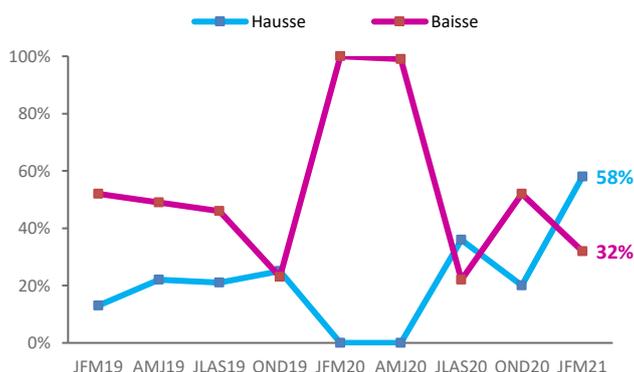
Avec un futur proche très incertain, les professionnels s'accordent notamment sur une stagnation de leur activité à bas niveau.

Evolution du chiffre d'affaires (Fig.6)

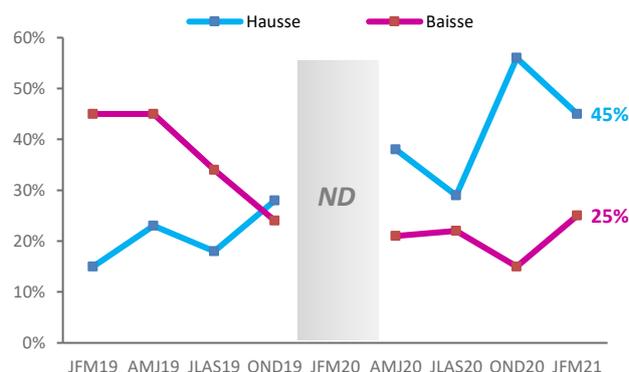


* donnée provisoire

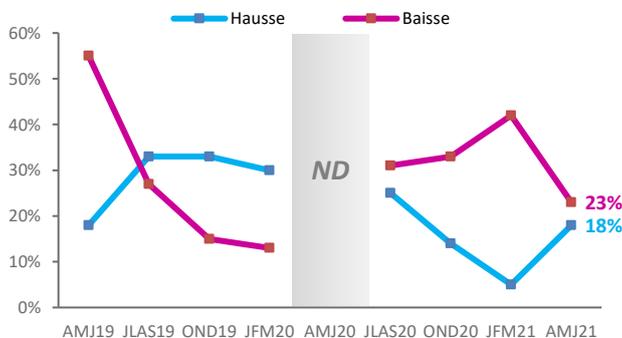
Fréquentation (Fig.7)



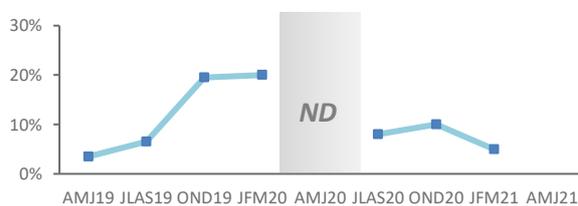
Panier moyen (Fig.8)



Anticipations d'activité (Fig.9)



Intentions de recrutement (Fig.10)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
5,0%	0,0%	5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

DROGUERIES

Sources : CDNA/I+C

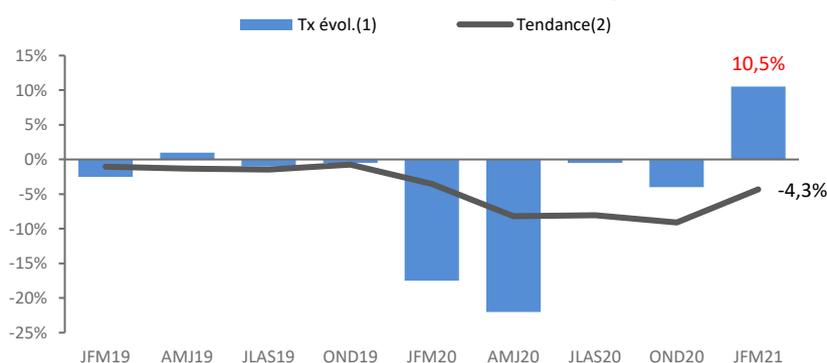
Effet de rattrapage partiel

L'activité des drogueries se raffermit au début de l'année 2021. Cependant, le score de + 10,5 % enregistré au premier trimestre 2021 ne rattrape qu'en partie le recul de la même période en 2020 (-17,5%). La tendance annuelle demeure négative, à hauteur de - 4,5 %.

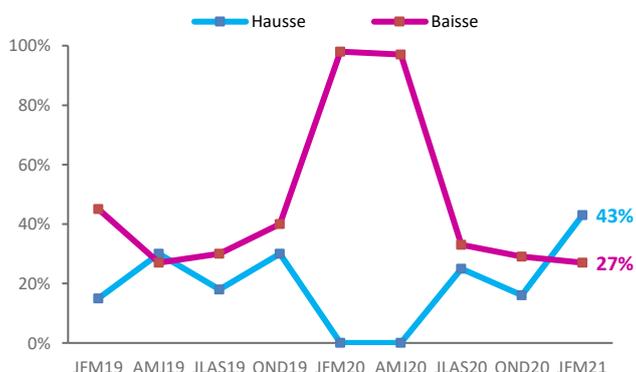
Le panier moyen, comme la fréquentation des magasins, se ressaisissent à un an d'intervalle pour respectivement 37% et 43% des entrepreneurs.

En lien avec la mise en place du troisième confinement, les professionnels interrogés n'envisagent pas encore de réelle sortie de crise durant le printemps.

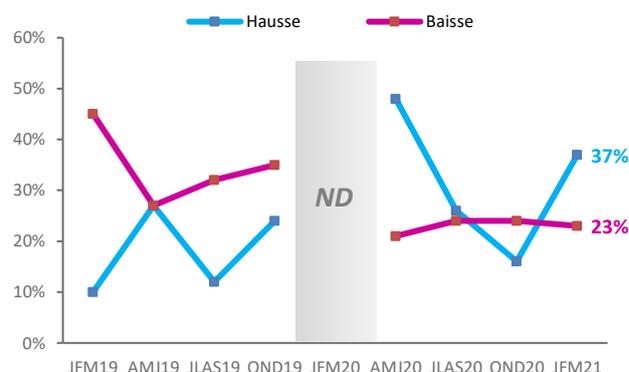
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.11)



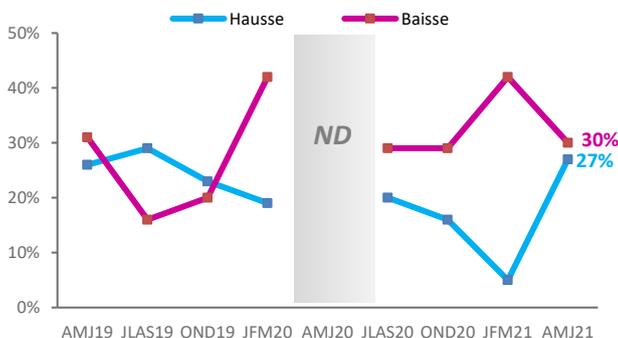
Fréquentation (Fig.12)



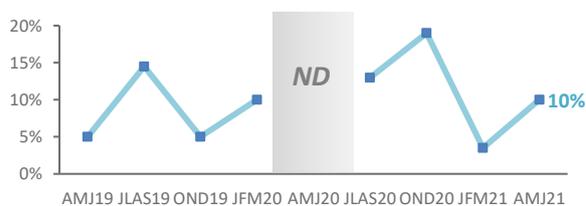
Panier moyen (Fig.13)



Anticipations d'activité (Fig.14)



Intentions de recrutement (Fig.15)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
1,5%	8,5%	10,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

BAZARS

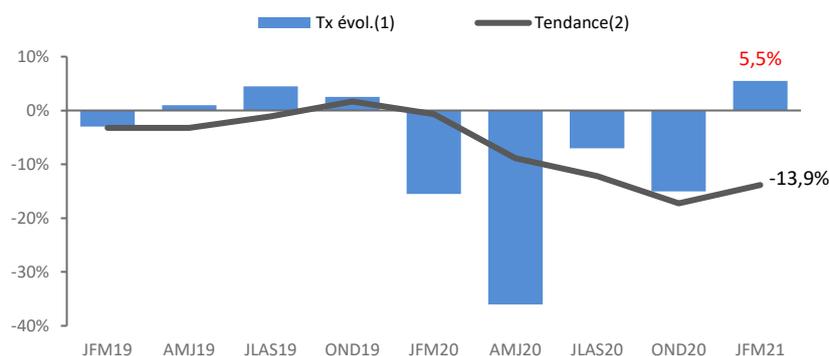
Sources : CDNA/I+C

Activité encore très fragile

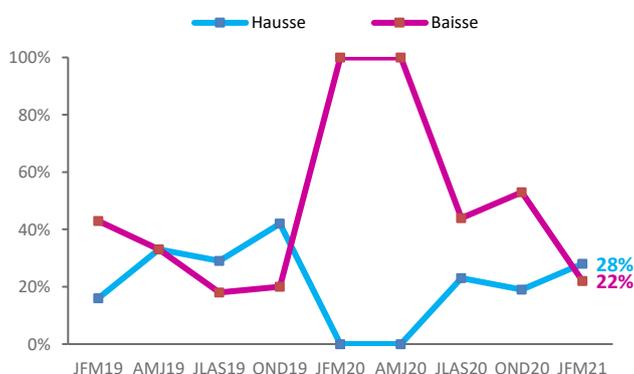
Les bazars restent en grande souffrance en ce début d'année 2021. Rapporté aux très mauvais résultats du premier trimestre 2020 (- 15,5 %), le chiffre d'affaires ne progresse que de + 5,5 % au cours du premier trimestre 2021. Sur les douze derniers mois, la régression reste donc importante, proche de - 14 %. Lors des premiers mois de l'année 2021, la fréquentation s'est stabilisée à un bas niveau. La clientèle des bazars, déjà peu nombreuse, a également fait attention à ses dépenses en cette période de crise : le panier moyen tendant à diminuer ce trimestre.

L'avenir à court terme s'annonce encore difficile pour les gérants de bazars. En effet, ils sont plus nombreux à envisager une baisse qu'une hausse de leur activité au printemps 2021 (27% contre 10%).

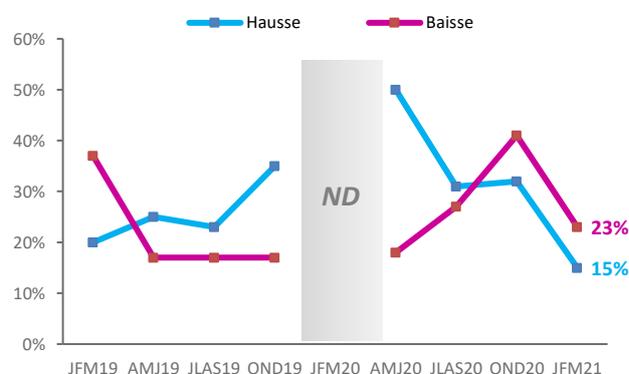
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.16)



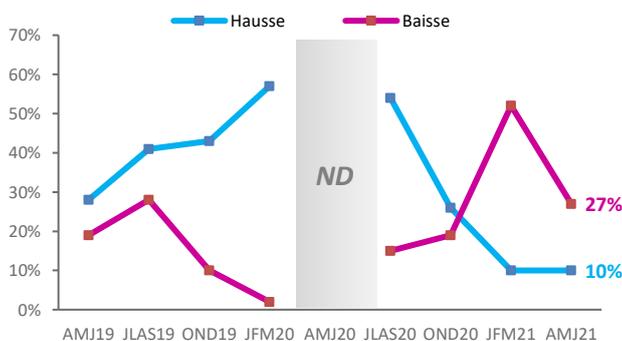
Fréquentation (Fig.17)



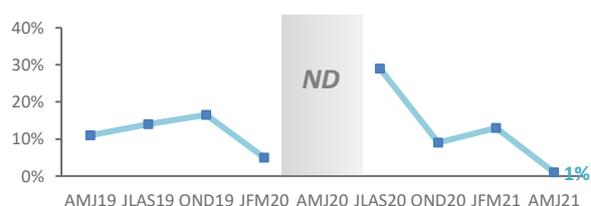
Panier moyen (Fig.18)



Anticipations d'activité (Fig.19)



Intentions de recrutement (Fig.20)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
1,0%	0,0%	1,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

MAROQUINERIE

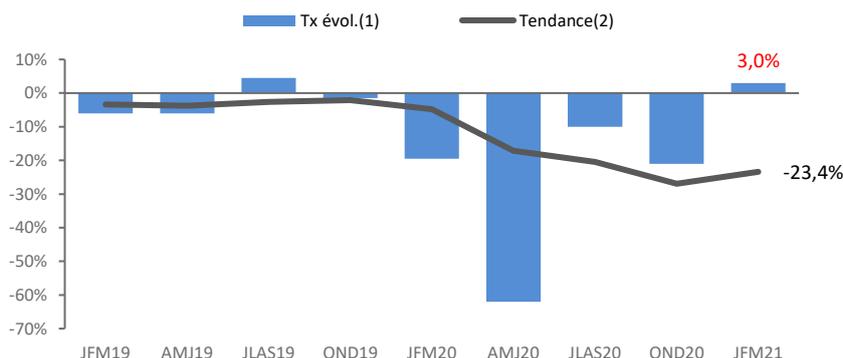
Sources : CDNA/I+C

Un secteur toujours en crise

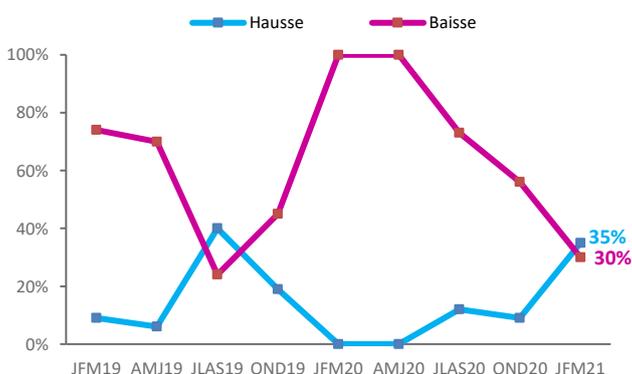
La maroquinerie est un des secteurs les plus en difficulté en ce début d'année 2021. Comparée à un premier trimestre 2020 catastrophique (- 19,5 %), la croissance atteint timidement les + 3 % un an après. Ainsi, la régression des douze derniers mois s'inscrit à près de - 23,5 %. L'absence de touristes étrangers en France, pour une durée encore indéterminée, pèse sur ce secteur.

De ce fait, les entrepreneurs de la maroquinerie sont extrêmement inquiets pour les mois à venir : plus de 9 sur 10 d'entre eux se préparent à une nouvelle baisse du chiffre d'affaires.

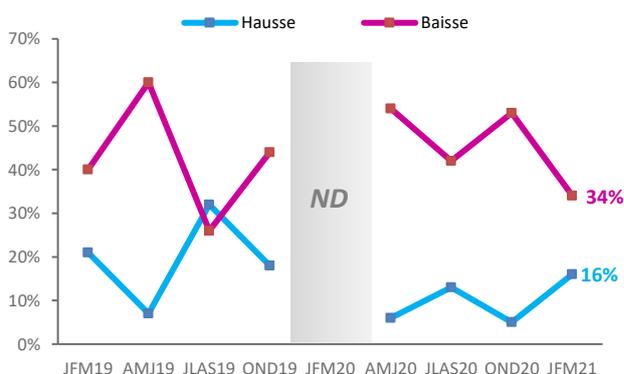
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.21)



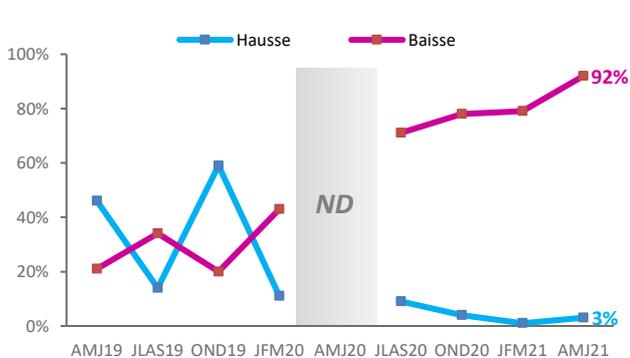
Fréquentation (Fig.22)



Panier moyen (Fig.23)



Anticipations d'activité (Fig.24)



Intentions de recrutement (Fig.25)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
1,0%	0,0%	1,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE DE JEUX, JOUETS, MODELISME ET PERINATALITE

Sources : CDNA/I+C

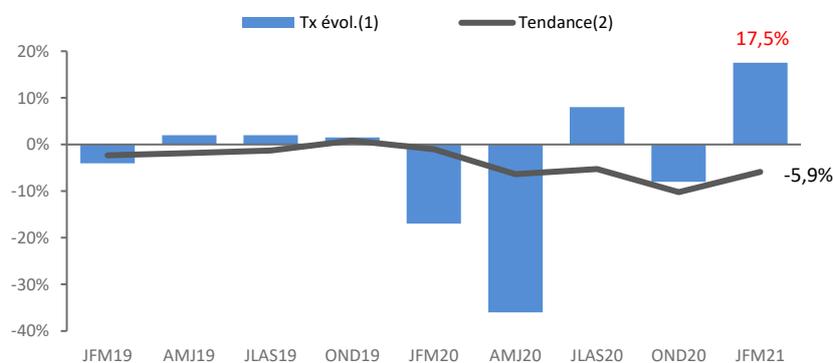
Vers une sortie de crise pour les magasins de jouets

La fréquentation des magasins de jeux, jouets, modélismes et périnatalité s'est nettement améliorée en un an : six professionnels sur dix l'attestent. A noter également que les clients ont essayé de soutenir du mieux possible ce secteur en augmentant sensiblement leur panier moyen.

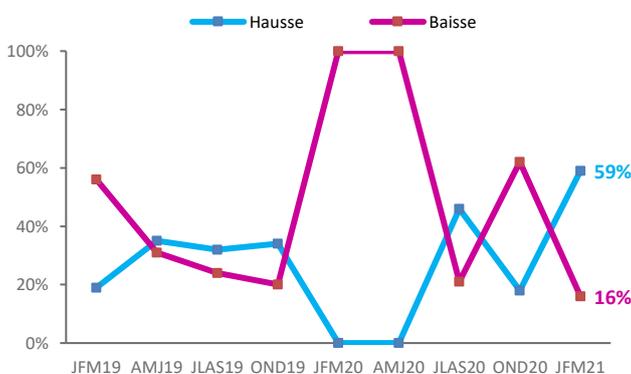
Après une fin d'année compliquée et marquée par un second confinement, ces établissements voient le retour de la croissance en ce premier trimestre 2021. En effet, le chiffre d'affaires augmente de 17,5% à un an d'intervalle, ce qui compense en grande partie les très lourdes pertes enregistrées au premier trimestre 2020. En glissement annuel, la régression reste sensible, de l'ordre de -6%.

Les inquiétudes par rapport aux prochains mois s'estompent en ce début d'année mais la part d'entrepreneurs anticipant une baisse reste supérieure à ceux espérant une hausse de leur activité (27% contre 24%).

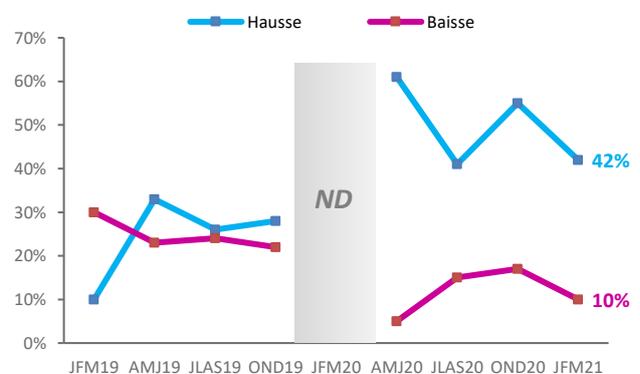
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.26)



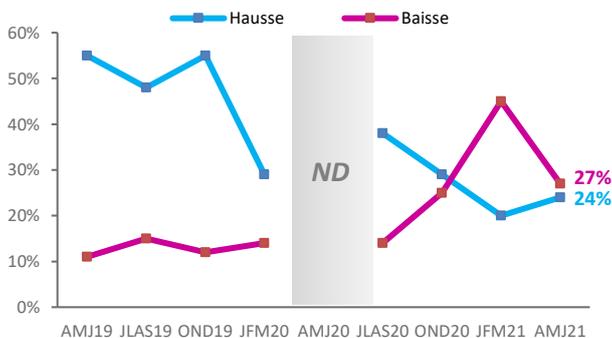
Fréquentation (Fig.27)



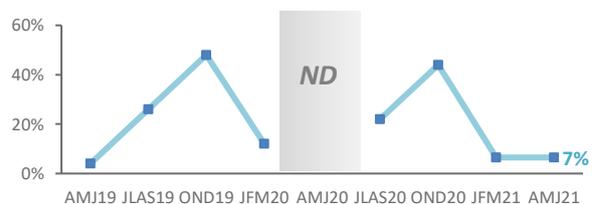
Panier moyen (Fig.28)



Anticipations d'activité (Fig.29)



Intentions de recrutement (Fig.30)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
5,5%	1,5%	6,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

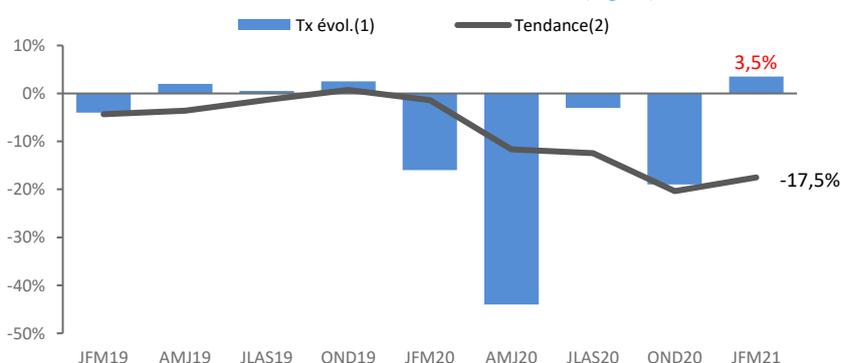
Sources : CDNA/I+C

La musique sous haute tension

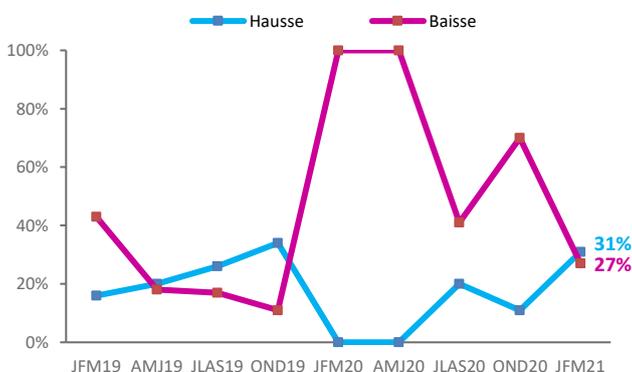
Avec une activité culturelle à l'arrêt en France depuis maintenant 12 mois, les magasins d'instruments de musique connaissent de grandes difficultés depuis le début de la crise sanitaire. Malgré une légère croissance de 3,5% au 1er trimestre 2021, le secteur est loin de rattraper la baisse vertigineuse enregistrée un an auparavant (- 16 %). Sur l'ensemble des douze derniers mois, l'activité de ce secteur s'effondre de - 17,5 %. La fréquentation s'améliore légèrement, même si la comparaison à un an d'intervalle manque de pertinence puisque la crise sanitaire a entraîné la fermeture des commerces à la fin mars 2020.

Les professionnels de ce secteur restent en général très inquiets pour l'avenir : près d'un professionnel sur deux envisage une régression dans les mois à venir.

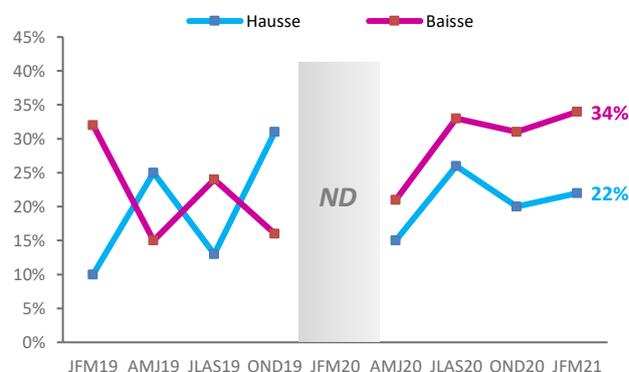
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.31)



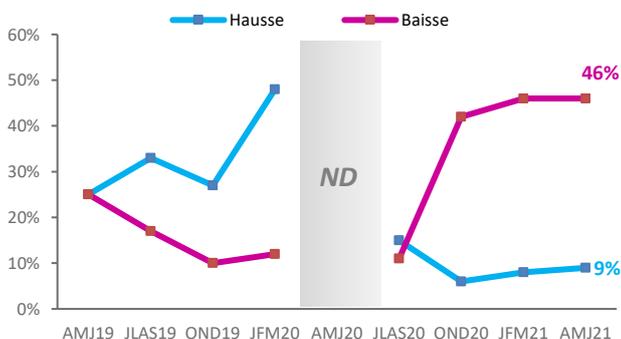
Fréquentation (Fig.32)



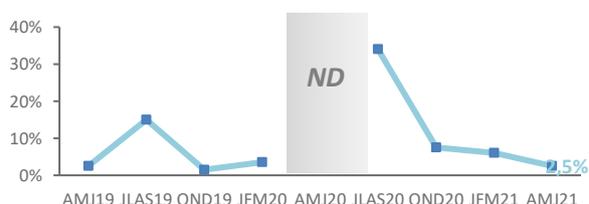
Panier moyen (Fig.33)



Anticipations d'activité (Fig.34)



Intentions de recrutement (Fig.35)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,5%	0,0%	2,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE D'ANTIQUITES ET DE BROCANTE

Sources : CDNA/I+C

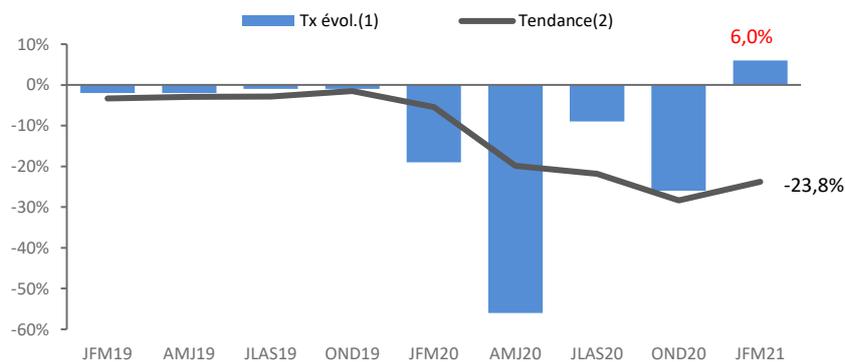
Début d'année 2021 encore critique

A un an d'intervalle, l'activité du commerce d'antiquités et de brocante est positive (+6%), mais le recul observé en début d'année 2020 (-19%) ne s'effacera pas de sitôt. La tendance sur les douze derniers mois est donc très défavorable, s'établissant à près de -24%.

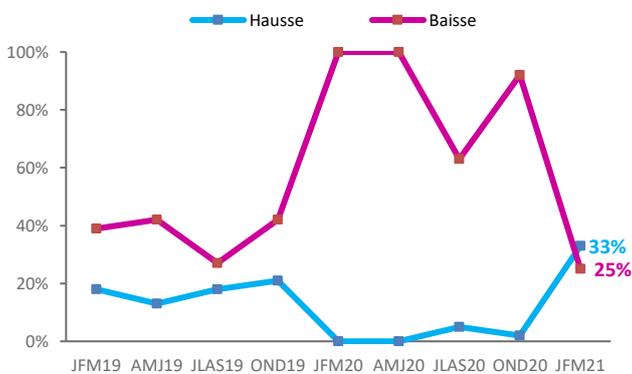
Alors que la fréquentation se stabilise à un bas niveau en début d'année 2021, en revanche, le panier moyen continue de fléchir, les professionnels indiquant une baisse de cet indicateur étant toujours plus nombreux que ceux notant une hausse (35% contre 9%).

Les commerçants d'antiquités et de brocante font encore preuve d'une grande inquiétude en ce qui concerne leur avenir : près de la moitié d'entre eux envisage une réduction de l'activité au printemps 2021.

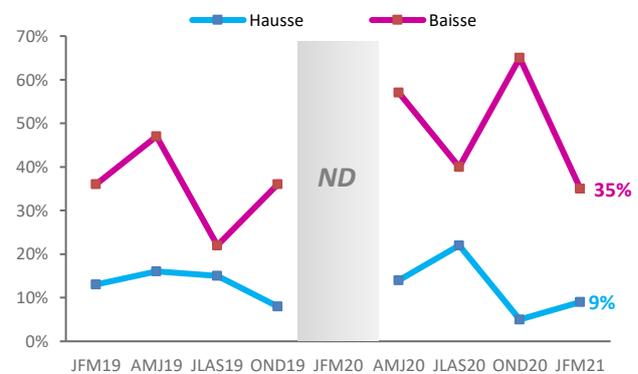
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.36)



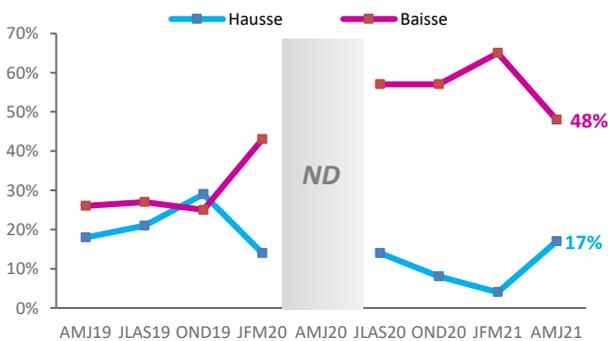
Fréquentation (Fig.37)



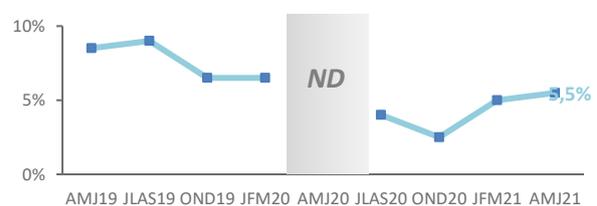
Panier moyen (Fig.38)



Anticipations d'activité (Fig.39)



Intentions de recrutement (Fig.40)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
3,5%	2,5%	5,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

GALERIES D'ART

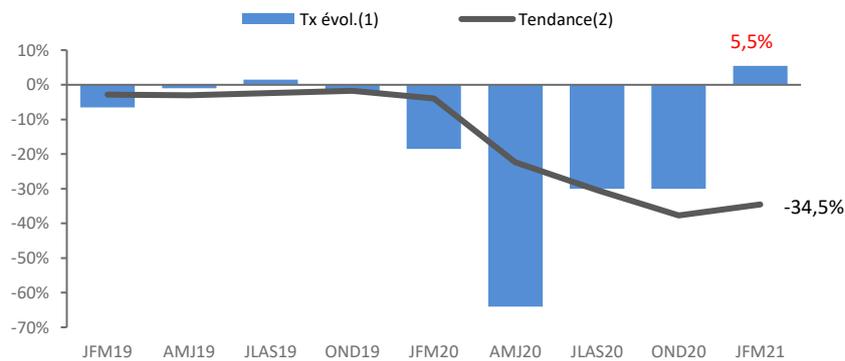
Sources : CDNA/I+C

Les galeries d'art ne sortent pas de la crise

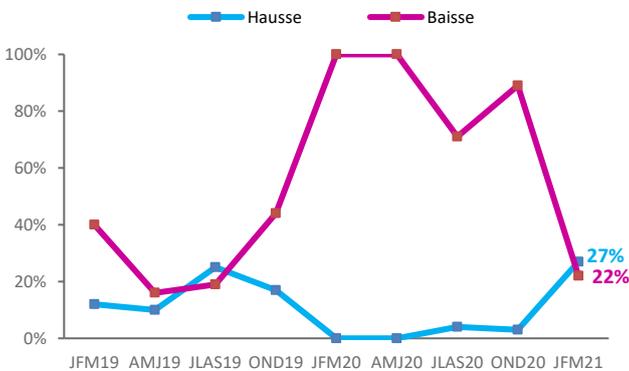
L'activité des galeries d'art reste sous hautes tensions en ce début d'année 2021. En effet, l'apparent redressement du chiffre d'affaires enregistré au premier trimestre 2021 n'est dû qu'à un effet de rattrapage partiel. Comparé à un premier trimestre 2020 lourdement impacté par le premier confinement (- 18,5 %), le chiffre d'affaires de ce secteur ne progresse que de + 5,5 % au premier trimestre 2021. D'ailleurs, la régression sur les douze derniers mois atteint - 34,5 % !

Au vu de l'incertitude de la situation, les professionnels du secteur sont très pessimistes : 86% envisagent une baisse de leur activité dans les prochains mois. Les galeries d'art font partie des segments les plus touchés par la crise, notamment à cause du manque cruel de touristes étrangers en France.

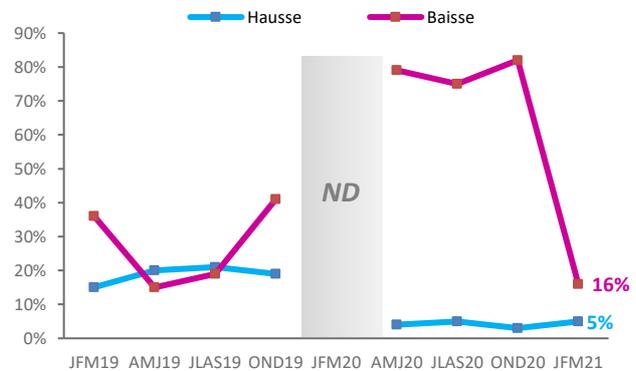
Evolution du chiffre d'affaires (Fig.41)



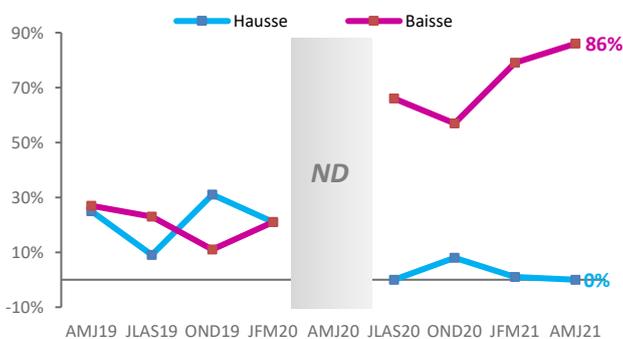
Fréquentation (Fig.42)



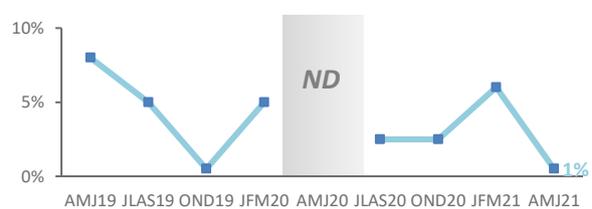
Panier moyen (Fig.43)



Anticipations d'activité (Fig.44)



Intentions de recrutement (Fig.45)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
0,5%	0,0%	0,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)



Activité du 1er trimestre 2021

(JANVIER - FEVRIER - MARS)

Compte tenu du caractère exceptionnel de la baisse d'activité de 2020 du fait de la crise sanitaire, nous avons jugé utile de faire figurer en annexe à cette note des éléments de repère par rapport à 2019, année de référence avant COVID.

Cumul exercice 2021 vs 2019

	JFM 21	AMJ 21	JLAS 21	OND 21
Ensemble CDNA	-10,1%			
Arts de la table	-4,6%			
Drogueries	-9,0%			
Bazars	-11,0%			
Maroquinerie	-17,0%			
Commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité	-2,5%			
Instruments de musique	-13,1%			
Commerce d'antiquités et de brocante	-14,1%			
Galleries d'arts	-14,0%			

Lorsque l'on compare l'activité des commerces de détail non alimentaires de ce premier trimestre 2021 à une période « normale », soit le 1^{er} trimestre 2019, la conclusion est catastrophique pour l'ensemble des segments.

Seuls les commerces de jeux, jouets, modélismes et périnatalité ont une régression contenue de 2,5%.

La maroquinerie, les commerces d'antiquités et de brocante et les galeries d'art connaissent une période des plus difficile (respectivement -17%, -14,1% et -14%). Ceci s'explique notamment par l'absence de touristes étrangers en France en raison de la crise sanitaire.

Le secteur de la culture étant particulièrement touché par la crise sanitaire, cela se répercute sur les ventes d'instruments de musique qui souffrent encore fortement en ce début d'année 2021.

Juillet 2021
Note 26



Des commerces à nouveau fermés en avril 2021

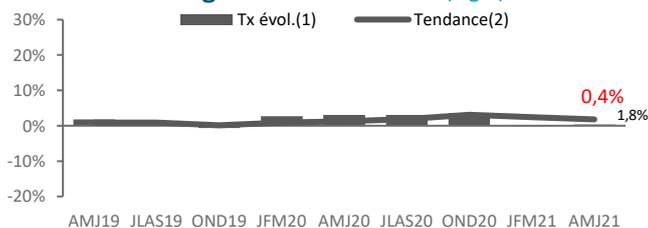
Après un rebond pour l'essentiel mécanique en début d'année 2021, l'économie française a vu la tension qui pèse sur elle s'aviver au deuxième trimestre. Une détérioration de la situation sanitaire a précipité la mise en place du troisième confinement national au début du printemps. Ainsi, les commerces dits « non-essentiels » ont été contraints à une nouvelle fermeture administrative qui a commencé le 3 avril et qui s'est prolongé jusqu'au 19 mai. Les données de la Banque de France révèlent, du reste, une résilience accrue du petit commerce face à ces évolutions de l'environnement économique : par rapport au même trimestre de 2020, lui aussi amputé de plus d'un mois d'activité pour les commerces « non-essentiels », le chiffre d'affaires du secteur croît de + 25,1 %. Celui de la grande distribution, qui avait été nettement tiré à la hausse en 2020, continue de stabiliser à un an intervalle (+ 0,4 %).

Face à ces confinements à répétition, les professionnels du commerce de détail non-alimentaire ont essayé de diversifier leurs modes de commercialisation, via notamment le Click & Collect et la vente en ligne. Cependant, ces solutions ne résorbent que partiellement le déficit d'activité généré par la crise sanitaire. **Elle permet au chiffre d'affaires de l'ensemble CDNA d'enregistrer une nette progression à un an d'intervalle : + 63,5 % en comparaison aux trois mêmes mois**

de 2020. Le détail de l'évolution par segment montre que ces fortes augmentations de l'activité à un an d'intervalle concernent tous les secteurs. Seuls les arts de la table font figure d'exception : le chiffre d'affaires ne connaît qu'une croissance anecdotique (+ 3,5 %) compte tenu de la chute vertigineuse qu'ils avaient connue à la même période en 2020. Compte tenu du fait que tous n'ont pas rencontré les mêmes chutes d'activité au printemps 2020, la comparaison de l'ampleur de ces hausses entre les segments ne présente qu'un intérêt limité pour juger de leur santé relative. Il convient donc de se rapporter aux chiffres enregistrés en 2019, qui demeurent l'exemple le plus récent d'une période « normale ». Il ressort de cette analyse que seul le commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité affiche un niveau d'activité assimilable à une sortie de crise en cumul exercice : - 1,6 %. Pour les autres segments, la baisse est de mise à deux ans d'intervalle, comprise entre - 8 % et - 10 % pour les bazars, les drogueries et les instruments de musique. Ces taux de dégradations sont encore plus importants (avoisinant - 15 %) pour la maroquinerie, le commerce d'antiquités et de brocante et les galeries d'art. Quant aux ventes réalisées par les arts de la table elles plongent de - 18,3 % à deux ans d'intervalle.

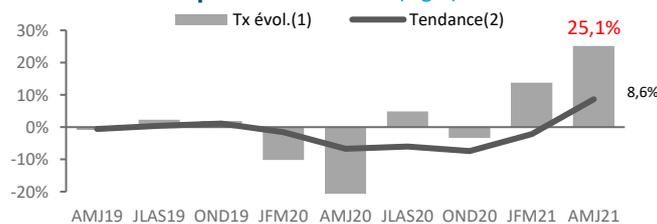
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Évolution du chiffre d'affaires de la grande distribution (Fig.1)



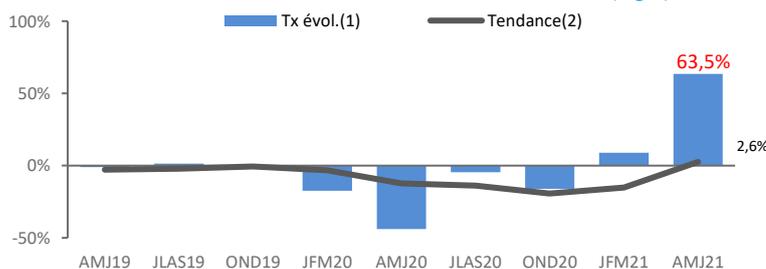
Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du petit commerce (Fig.2)



Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du CDNA (Fig.3)



Source : CDNA/XERFI-Spécific

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

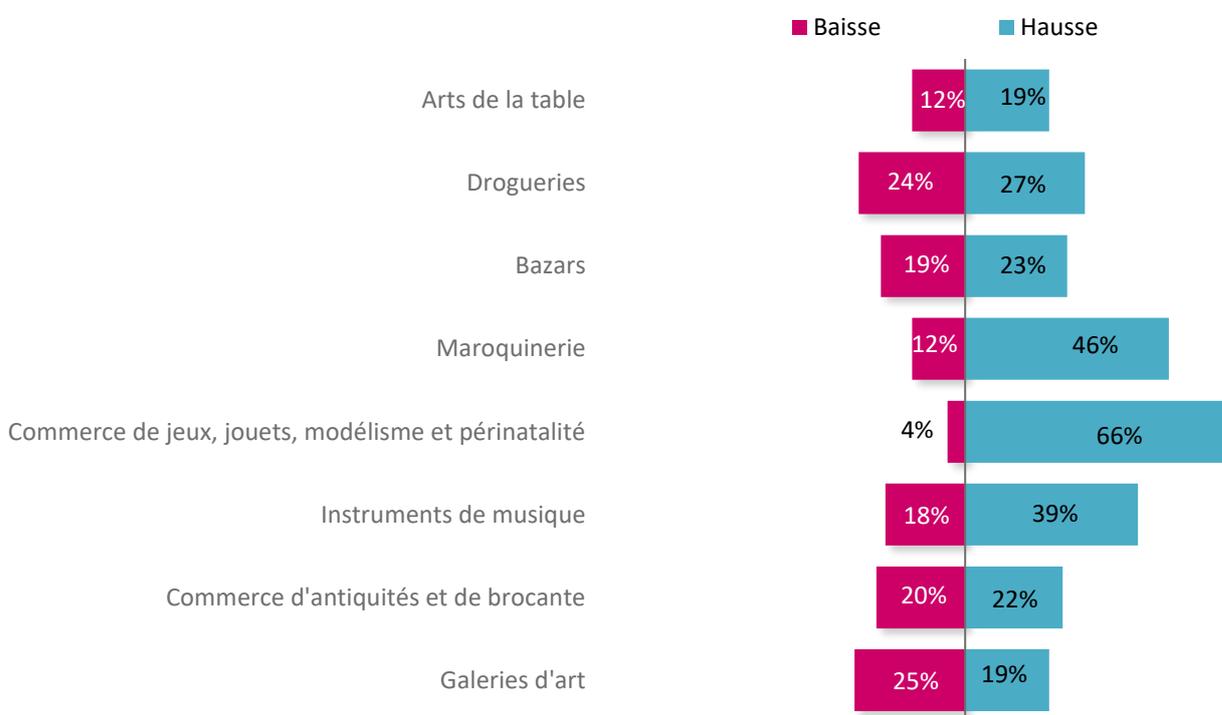
BRANCHE CDNA

Sources : CDNA / XERFI-Spécific, les estimations Arts de la Table provenant des enquêtes XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat

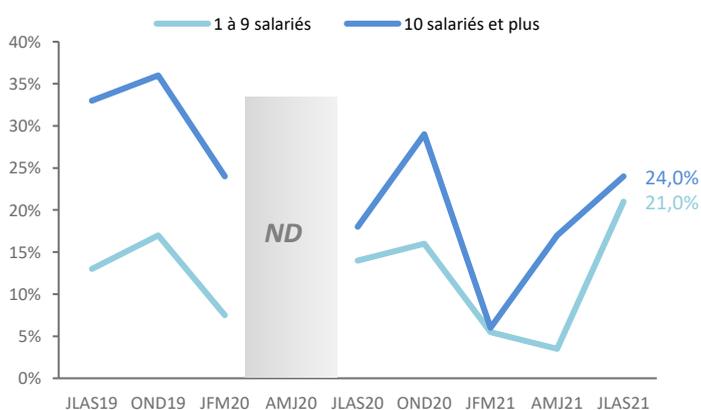
Vers une sortie de crise ?

À l’approche du troisième trimestre 2021, les professionnels de la branche CDNA font preuve d’un certain optimisme. Dans la grande majorité des segments, les professionnels escomptant une hausse de leur activité au cours des prochains mois sont désormais plus nombreux que ceux craignant une nouvelle détérioration. Seul segment à avoir retrouvé un niveau d’activité presque « normal » en dépit de la poursuite de la crise sanitaire, les professionnels du commerce de jeux, jouets modélisme et périnatalité se montrent particulièrement confiants quant à leur activité lors de la saison estivale. Le solde d’opinion se révèle également largement positif pour la maroquinerie : les professionnels de ce secteur comptent sur le retour des flux de voyageurs internationaux pour redynamiser leurs ventes. Le raffermissement de l’activité des magasins d’instrument de musique au deuxième trimestre 2021 semble nourrir un certain optimisme chez les professionnels du secteur. A contrario, les professionnels du commerce d’antiquités et de brocante et ceux des galeries d’art se montrent plus mitigés.

Anticipations d’activité (Fig.4)



Intentions de recrutement (Fig.5)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
20,5%	4,0%	21,5%

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

ARTS DE LA TABLE

Sources : XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat, CDNA / XERFI-Spécific

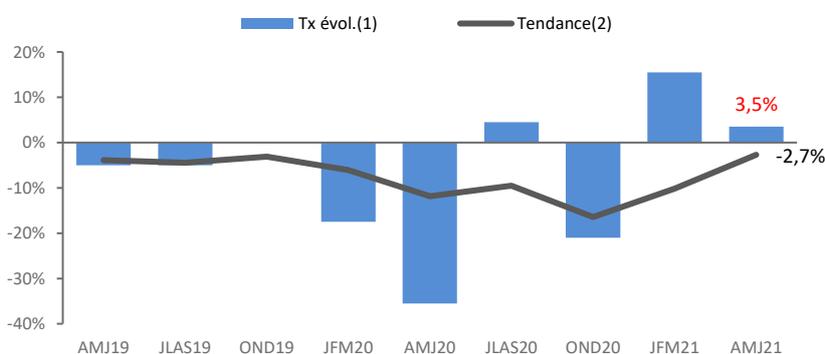
Les arts de la table particulièrement fragilisés

Après un maigre rebond en début d'année, le secteur des arts de la table se trouve frappé de plein fouet par les fermetures administratives induites par la troisième période de confinement. Le chiffre d'affaires du secteur sur l'ensemble du deuxième trimestre 2021 peine à se hisser au-dessus du niveau catastrophique auquel il s'était installé au même trimestre de l'année 2020 : + 3,5 % de progression seulement à un an d'intervalle.

De fait, si la tendance annuelle poursuit son redressement mécanique (- 2,7%), cette évolution masque une dégradation bien réelle de la situation des arts de la table par rapport au début de l'année. Le segment, qui accusait à l'issue du premier trimestre un recul d'activité modéré par rapport à 2019, voit ce déficit s'accroître sensiblement en cumul exercice à l'issue du deuxième trimestre 2021, jusqu'à devenir le plus important de l'ensemble du CDNA (- 18,5 %, voir annexe).

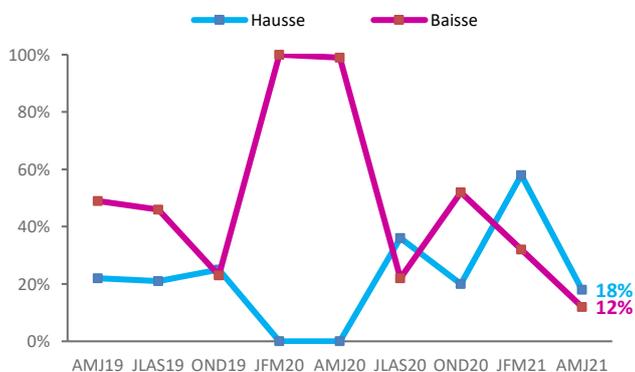
Dans ce contexte, la part des professionnels observant une augmentation de la fréquentation, ainsi que la proportion d'entreprises faisant état d'un panier moyen en hausse, décline logiquement (18 % et 19 % respectivement). Et même si le solde d'opinions relatif aux anticipations d'activité redevient légèrement positif à l'approche du troisième trimestre, l'inquiétude face à une situation sanitaire incertaine demeure perceptible avec des intentions de recrutement nulles.

Évolution du chiffre d'affaires (Fig.6)

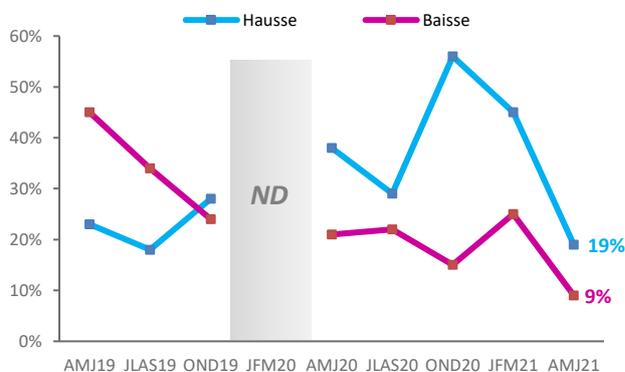


* donnée provisoire

Fréquentation (Fig.7)



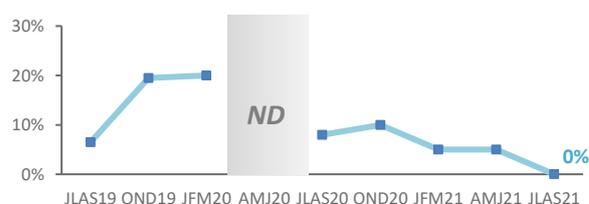
Panier moyen (Fig.8)



Anticipations d'activité (Fig.9)



Intentions de recrutement (Fig.10)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
0,0%	0,0%	0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

DROGUERIES

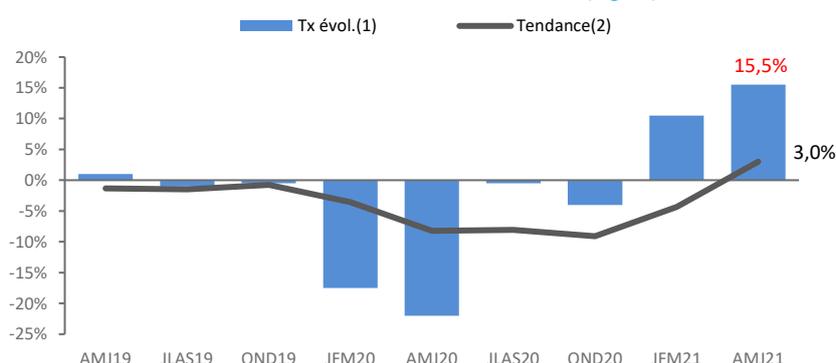
Sources : CDNA/I+C

Hausse mécanique

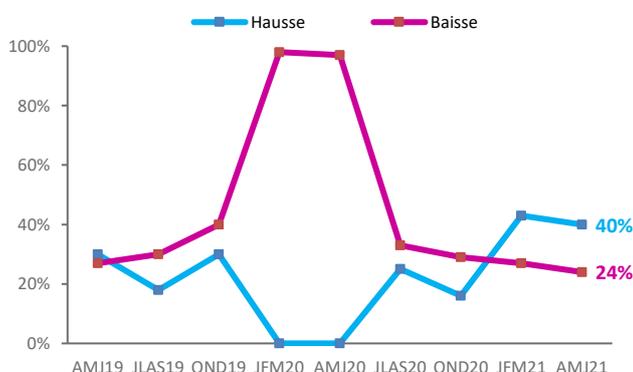
Bien qu'exemptées de fermeture administrative, l'activité des drogueries se positionne à un niveau toujours en-dessous de la normale au deuxième trimestre 2021. De fait, si le chiffre d'affaires du secteur enregistre une progression de + 15,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente, cette plus forte croissance à un an d'intervalle qu'en janvier-février-mars 2021 s'explique essentiellement par la plus forte chute de l'activité en avril-mai-juin 2020. En tendance annuelle, le rythme d'évolution poursuit son redressement mécanique, redevenant positif (+ 3 %)

Dans ce contexte, le solde d'opinions relatif à la fréquentation des établissements se maintient à un niveau bien orienté (+ 16). Celui relatif au panier moyen, par contraste, demeure positif mais décline notablement (+ 7), avec une baisse de la part de professionnels rapportant d'une hausse (passant de 37 % à 29 %).

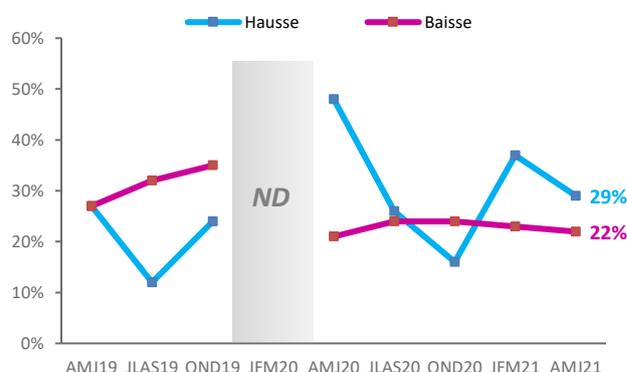
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.11)



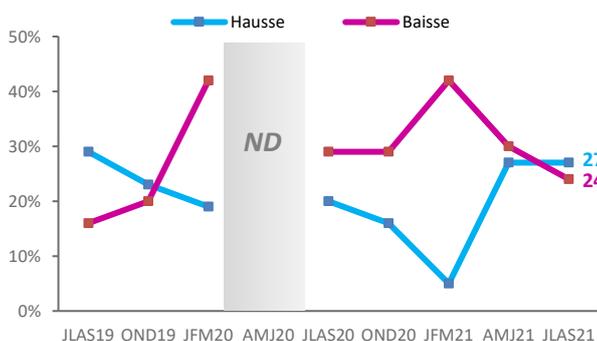
Fréquentation (Fig.12)



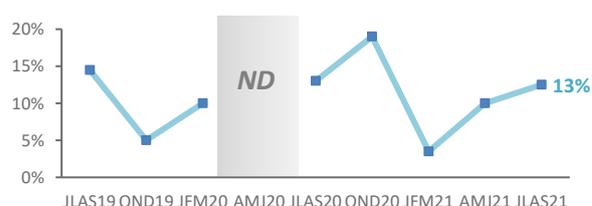
Panier moyen (Fig.13)



Anticipations d'activité (Fig.14)



Intentions de recrutement (Fig.15)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
12,5%	0,0%	12,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

BAZARS

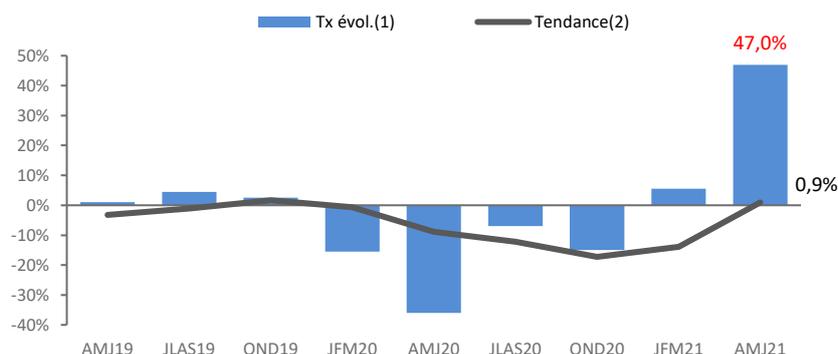
Sources : CDNA/I+C

Pas de réel rattrapage

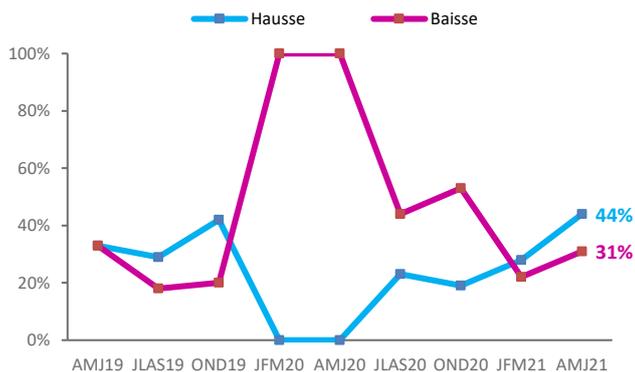
Dans la lignée du début d'année, l'activité des bazars reste sous tensions au deuxième trimestre 2021. La progression, par rapport au même trimestre de 2020 (lequel avait marqué un recul historique de - 36 %), s'élève à + 47 %. En conséquence, l'évolution sur les douze derniers mois est portée à près de + 1 %. En comparaison aux chiffres de 2019, la baisse reste de mise : le cumul exercice 2021 (c'est-à-dire les résultats du 1^{er} semestre 2021) s'inscrit à -8,2 % par rapport à la même période de l'année 2019.

Les professionnels manquent de visibilité quant à l'évolution de leur activité à court termes et envisagent notamment une stabilisation à bas niveau de leurs ventes lors de la saison estivale.

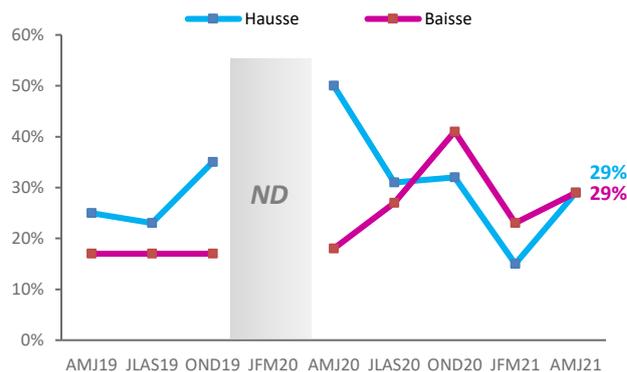
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.16)



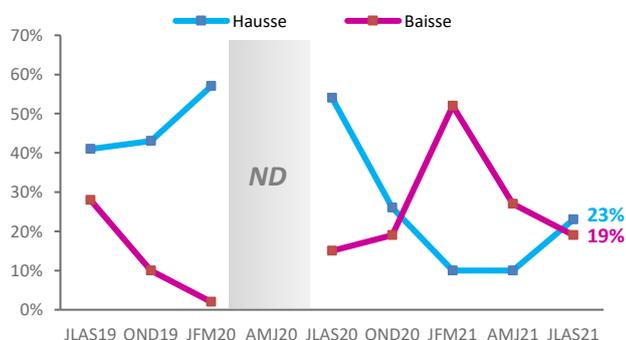
Fréquentation (Fig.17)



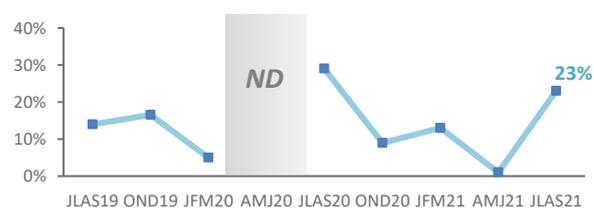
Panier moyen (Fig.18)



Anticipations d'activité (Fig.19)



Intentions de recrutement (Fig.20)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
17,5%	10,5%	23,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

MAROQUINERIE

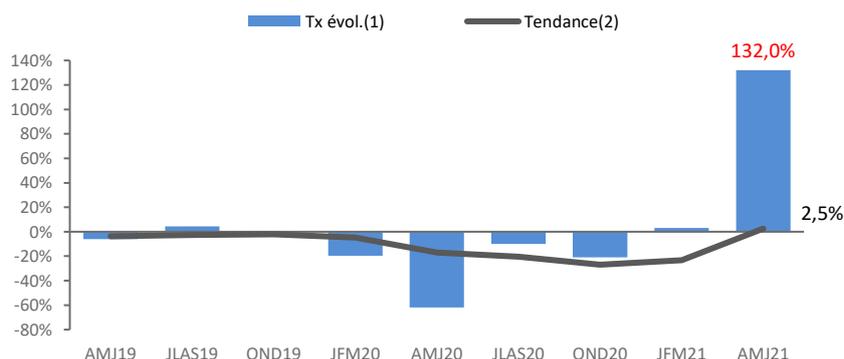
Sources : CDNA/I+C

Hausse en trompe-l'œil

La maroquinerie compte parmi les secteurs les plus affectés par la crise. À cet égard, la très forte croissance de son chiffre d'affaires sur le deuxième trimestre 2021 (+ 132 %) relève essentiellement du trompe-l'œil, la période de comparaison à un an intervalle ayant marqué une chute vertigineuse de celui-ci de l'ordre de - 63 %. De fait, même si la tendance annuelle s'améliore pour des raisons essentiellement mécaniques (atteignant + 2,5 %), le secteur est encore loin d'approcher son niveau d'activité d'avant-crise.

La situation de la maroquinerie ne connaît pas d'amélioration notable sur le plan de la fréquentation au deuxième trimestre 2021. Avec le retour attendu des voyageurs internationaux, les professionnels comptent sur une reprise de leur activité lors de la saison estivale.

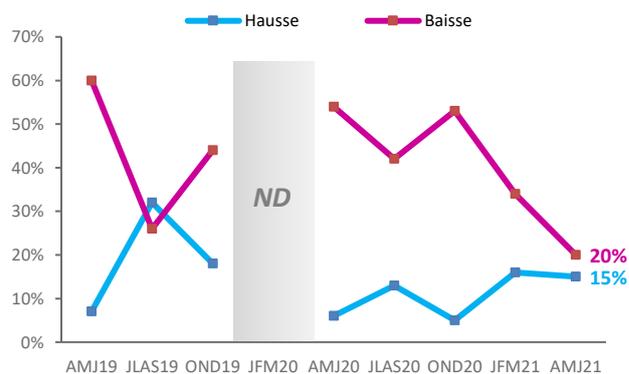
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.21)



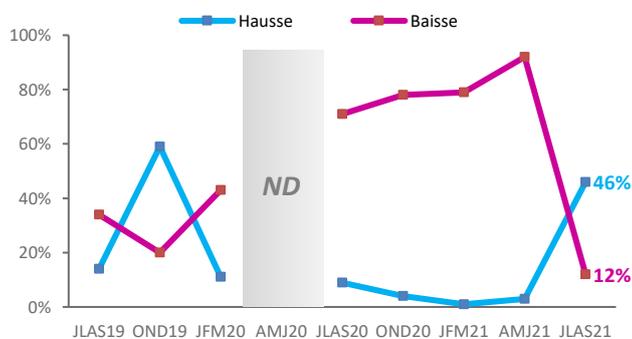
Fréquentation (Fig.22)



Panier moyen (Fig.23)



Anticipations d'activité (Fig.24)



Intentions de recrutement (Fig.25)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
3,5%	1,5%	5,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE DE JEUX, JOUETS, MODÉLISME ET PERINATALITÉ

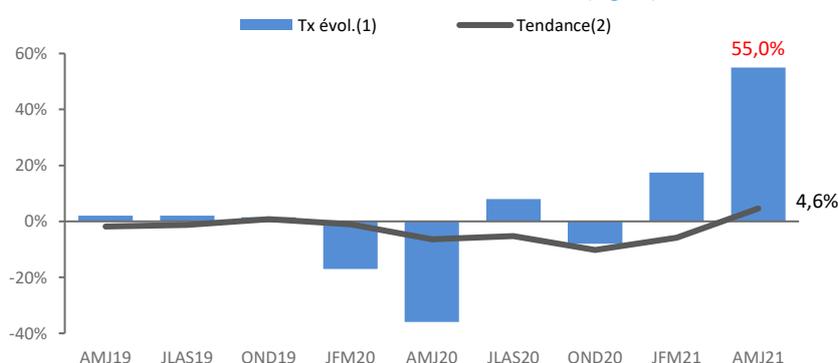
Sources : CDNA/I+C

Vers une sortie de crise pour les magasins de jouets

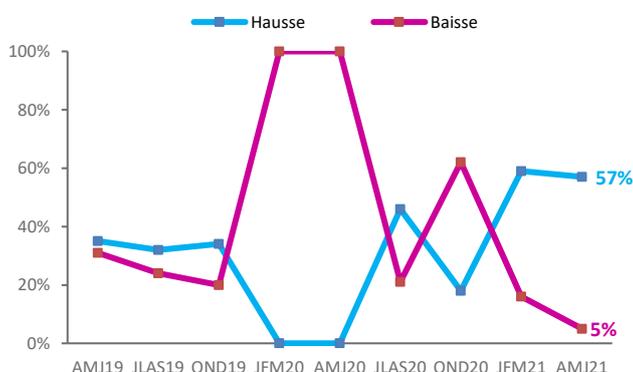
L'évolution du chiffre d'affaires des magasins de jouets témoigne de la résilience remarquable du secteur face à la crise. La très forte progression enregistrée au deuxième trimestre 2021, de l'ordre de + 55 % à un an d'intervalle, est d'autant plus significative que la chute observée au même trimestre de 2020 (- 36 %) était inférieure à la moyenne de l'ensemble CDNA. De fait, le secteur est le seul à afficher un niveau d'activité comparable à celui d'avant-crise. En glissement annuel, l'évolution s'établit à + 4,6 % à l'issue du mois de juin.

Au printemps 2021, une large majorité de professionnels (57 %) constate une augmentation de leur clientèle. Et même si la part d'entreprises faisant état d'une amélioration du panier moyen décline (passant de 42 % à 20 %), l'optimisme est palpable à l'approche du troisième trimestre : une majorité écrasante d'entreprises anticipent une hausse de l'activité en juillet-août septembre et expriment des intentions de recrutement (66 % et 61 % respectivement).

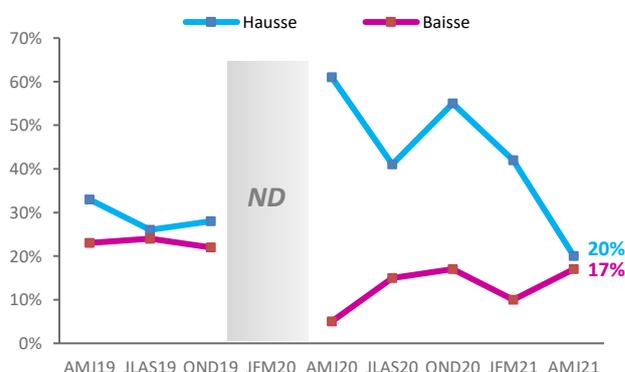
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.26)



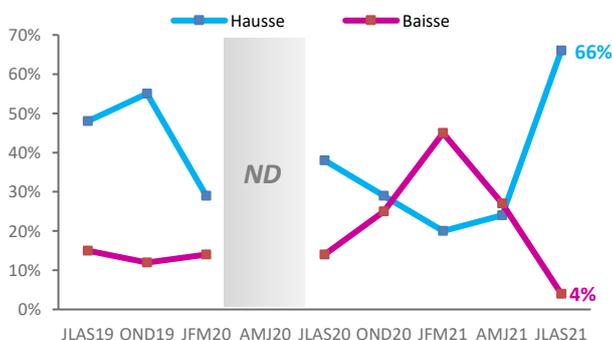
Fréquentation (Fig.27)



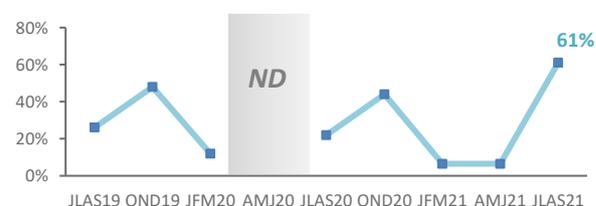
Panier moyen (Fig.28)



Anticipations d'activité (Fig.29)



Intentions de recrutement (Fig.30)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
61,0%	8,0%	61,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

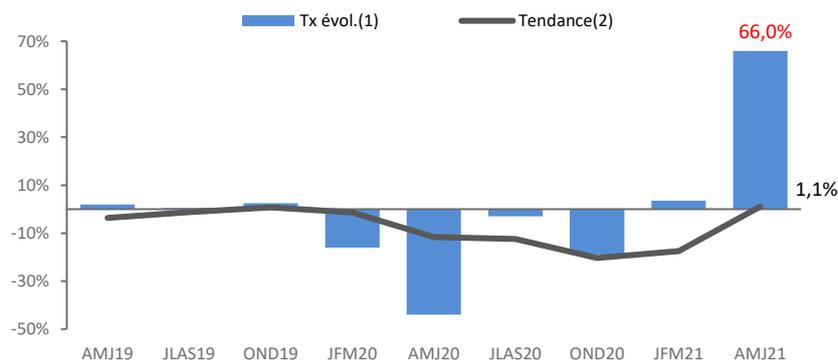
Sources : CDNA/I+C

Perspectives encourageantes pour la musique

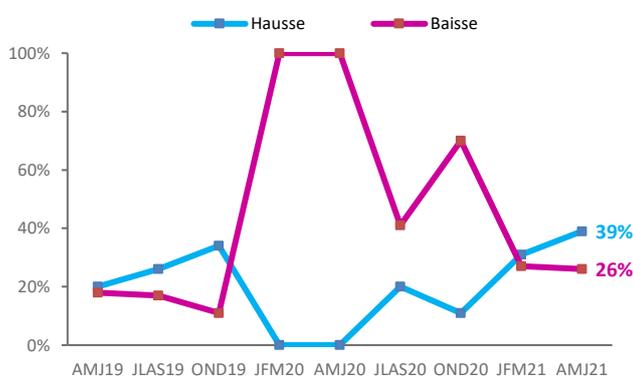
Encore en grande difficulté en début d'année, les magasins d'instruments de musique voient leur déficit d'activité s'atténuer légèrement au deuxième trimestre 2021. Néanmoins la chute d'activité due au premier confinement demeure loin d'être résorbée (cf annexe). Le chiffre d'affaires enregistre une croissance de + 66 % au second trimestre 2021 mais ce, par rapport à un second trimestre 2020 catastrophique. Sur l'ensemble des douze derniers mois, l'évolution de l'activité redevient positive, s'établissant à 1,1 %.

La part d'établissement faisant état d'une hausse de leur fréquentation s'accroît notablement ce trimestre, passant de 31 % à 39 % et relevant le solde d'opinion (+ 13). Signe encore plus encourageant, l'inquiétude se dissipe à l'approche du troisième trimestre : les entreprises sont désormais nettement plus nombreuses à anticiper une hausse de l'activité (39 % contre 18 %) et prévoient des recrutements pour 49 % d'entre elles.

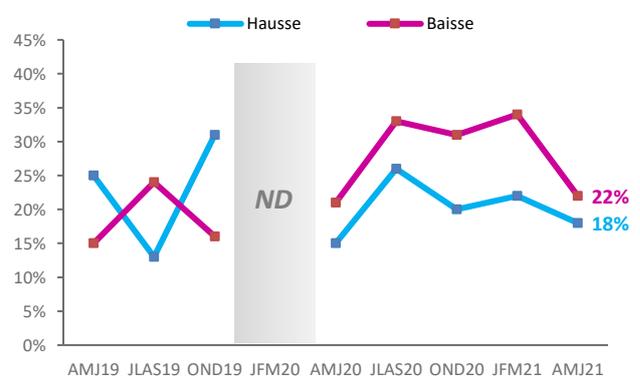
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.31)



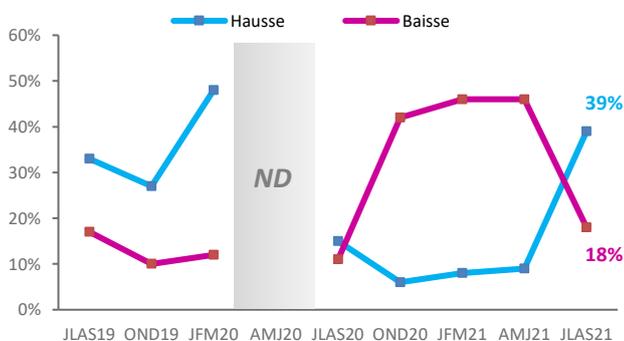
Fréquentation (Fig.32)



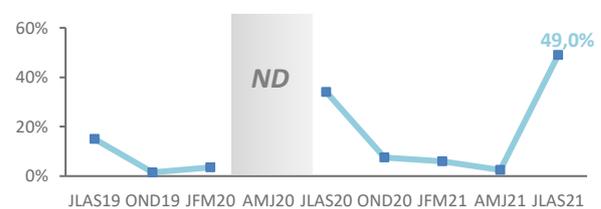
Panier moyen (Fig.33)



Anticipations d'activité (Fig.34)



Intentions de recrutement (Fig.35)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
43,0%	6,0%	49,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE D'ANTIQUITÉS ET DE BROCANTE

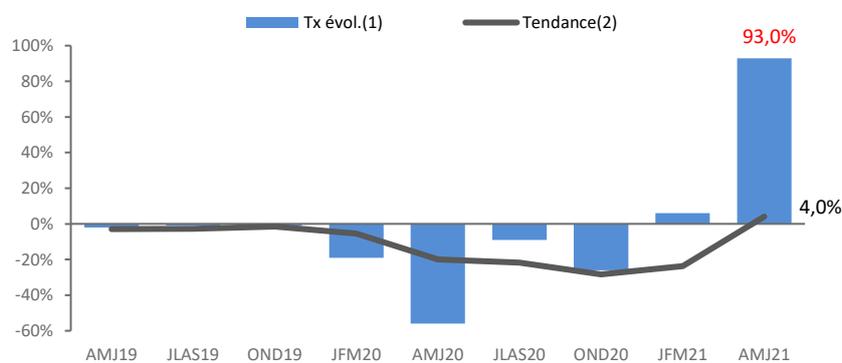
Sources : CDNA/I+C

Pas de sortie de crise pour le commerce d'antiquités et de brocante

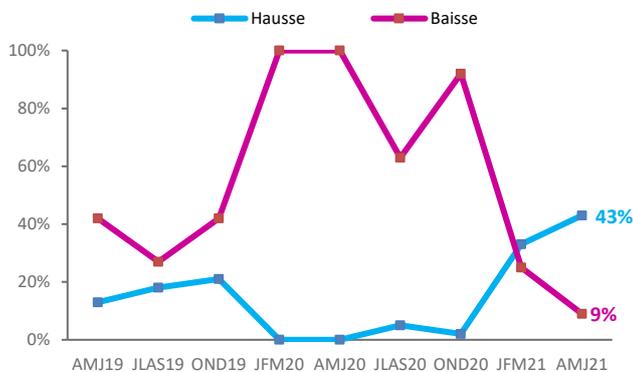
Le commerce d'antiquités et de brocante s'est montré particulièrement affecté par les fermetures administratives mises en place pour assainir la situation sanitaire. De fait, le secteur compte parmi ceux de l'ensemble CDNA dont l'activité accuse le plus grand déficit par rapport à la période d'avant-crise (voir annexe). Au deuxième trimestre 2021, son chiffre d'affaires connaît une croissance de + 93 % qui procède essentiellement d'un trompe-l'œil, les mois d'avril-mai-juin 2020 servant de comparaison ayant marqué un recul vertigineux de - 56 %. La tendance annuelle poursuit son redressement mécanique pour s'établir à + 4 %.

Très légèrement positif en début d'année, le solde d'opinion relatif à la fréquentation s'améliore avec 43 % des établissements constatant une clientèle en hausse contre seulement 9 % observant au contraire une baisse. Similairement, la part de professionnels faisant état d'un panier moyen en baisse diminue par rapport au début d'année (22 %) mais continue de devancer celle de ceux qui rapportent au contraire une hausse (18 %). De fait, l'inquiétude demeure palpable à l'approche du troisième trimestre, comme l'illustre le maintien, à un niveau élevé, d'anticipations d'activité à la baisse (20 %) et des intentions de recrutement au plus bas (2 %).

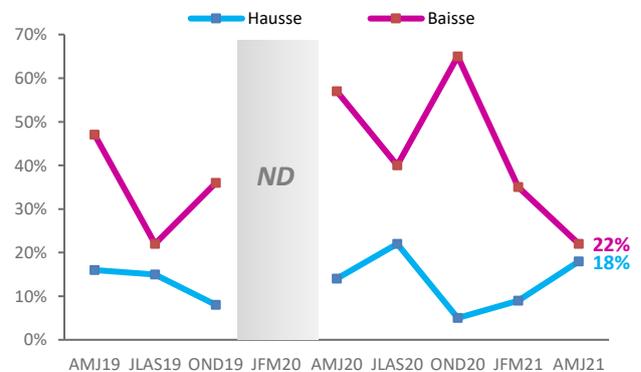
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.36)



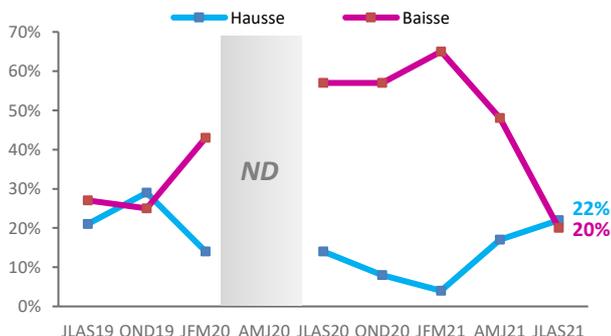
Fréquentation (Fig.37)



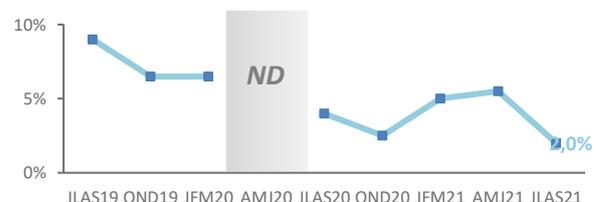
Panier moyen (Fig.38)



Anticipations d'activité (Fig.39)



Intentions de recrutement (Fig.40)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,0%	2,0%	2,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

GALERIES D'ART

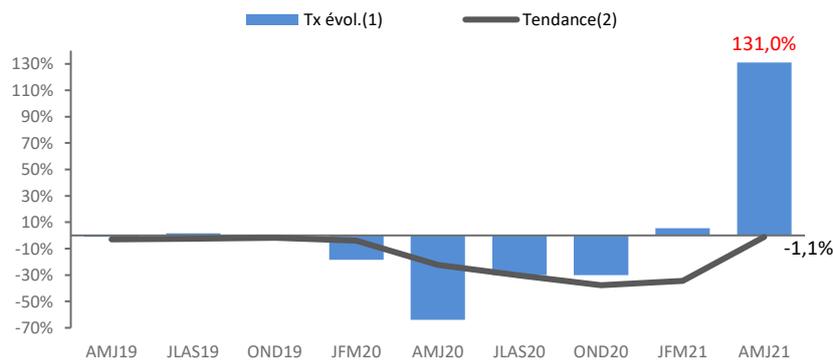
Sources : CDNA/I+C

Les galeries d'art sous haute tension

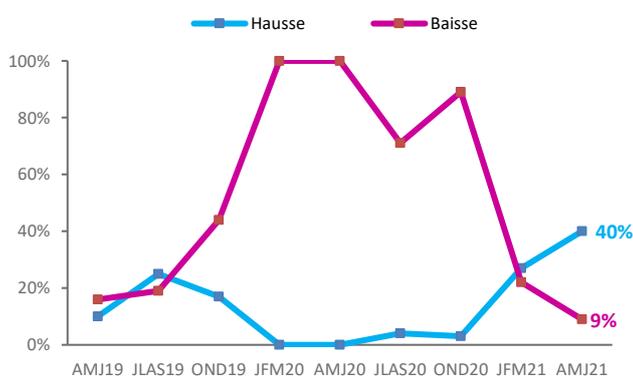
Particulièrement affectées par la crise, les galeries d'art observent le maintien d'une très forte tension sur leur activité au printemps. L'évolution de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2021, de l'ordre de + 131 % à un an d'intervalle, masque la réalité d'un rattrapage encore très partiel. De fait, le déficit d'activité par rapport à 2019 s'accroît légèrement en cumul exercice à l'issue de mois de juin (voir annexe). En glissement annuel, le rythme d'évolution continue de se redresser mais demeure négatif (- 1,1 %).

Dans ce contexte, et même si la situation paraît s'améliorer sur le plan de la fréquentation avec 40 % d'entreprises constatant une progression, l'inquiétude persiste visiblement à l'approche de la saison estivale. Les professionnels anticipant une baisse restent plus nombreux que ceux tablant plutôt sur une hausse, et ce en dépit de l'afflux de touristes étrangers qu'augure la réouverture de flux internationaux de voyageurs depuis le début du mois de juin.

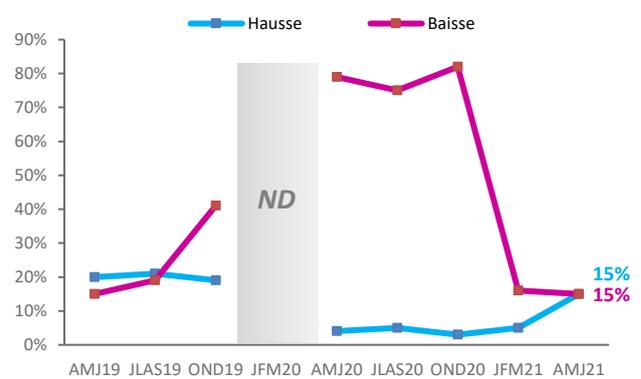
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.41)



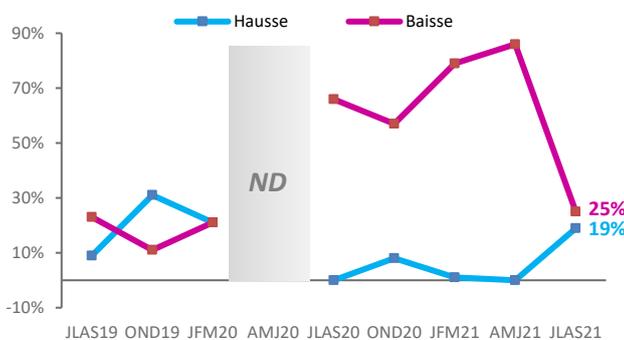
Fréquentation (Fig.42)



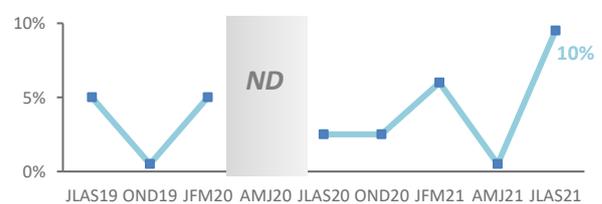
Panier moyen (Fig.43)



Anticipations d'activité (Fig.44)



Intentions de recrutement (Fig.45)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
7,0%	2,5%	9,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

Activité du 2ème trimestre 2021

(AVRIL - MAI - JUIN)

Compte tenu du caractère exceptionnel de la baisse d'activité de 2020 du fait de la crise sanitaire, nous avons jugé utile de faire figurer en annexe à cette note des éléments de repère par rapport à 2019, année de référence avant COVID.

Cumul exercice 2021 vs 2019

	JFM 21	AMJ 21	JLAS 21	OND 21
Ensemble CDNA	-10,1%	-9,2%		
Arts de la table	-4,6%	-18,3%		
Drogueries	-9,0%	-9,4%		
Bazars	-11,0%	-8,2%		
Maroquinerie	-17,0%	-14,4%		
Commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité	-2,5%	-1,6%		
Instruments de musique	-13,1%	-9,7%		
Commerce d'antiquités et de brocante	-14,1%	-14,6%		
Galleries d'arts	-14,0%	-15,7%		

Lorsque l'on compare l'activité des commerces de détail non alimentaires sur le cumul exercice 2021 (janvier à juin 2021) à une période « normale », soit le 1^{er} semestre 2019, la conclusion est catastrophique pour l'ensemble des segments.

Seuls les commerces de jeux, jouets, modélismes et périnatalité ont une régression contenue de - 1,6%.

Relativement épargnés en début d'année, le secteur des arts de la table accuse le plus fort déficit d'activité par rapport à 2019 (- 18,3 %). La comparaison met en outre en lumière les difficultés particulièrement aigües que continuent d'éprouver les galeries d'art (- 15,7 %), les commerces d'antiquités (- 14,6 %) et de brocante et la maroquinerie (- 14,4 %).

Octobre 2021
Note 27



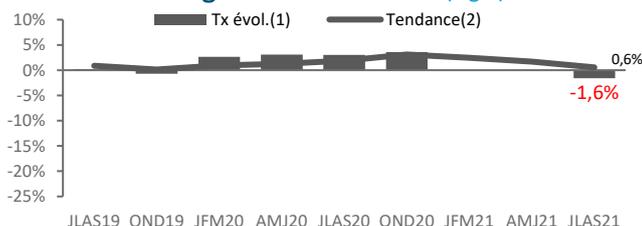
Un déficit d'activité en recul mais persistant

Soulagée par l'accalmie de l'épidémie et abondamment soutenue par la dépense publique, l'économie française n'a jamais été aussi proche d'une sortie de crise. L'investissement des entreprises surplombe son niveau pré-pandémie de 13%, l'emploi salarié a retrouvé son niveau d'avant-crise, alors que les défaillances sont au plus bas et que les créations d'entreprises progressent. Quant aux ménages, ceux-ci n'ont jamais disposé de réserves d'épargne aussi abondantes, du fait notamment de la réduction des opportunités de dépenses pendant les périodes de confinement successives. Jusqu'ici, cette tendance a plutôt été bénéfique au commerce de détail et plus particulièrement la grande distribution, les dépenses de loisir n'ayant pu être satisfaites tendant à être pour partie reportées sur des biens manufacturés. À cet égard, l'approfondissement de la reprise devrait amener une forme de normalisation, qu'on sent peut-être déjà poindre pour la grande distribution dans les résultats du troisième trimestre 2021 : sur la période, le chiffre d'affaires du secteur connaît une régression à un an d'intervalle pour la première fois depuis la fin d'année 2019, de l'ordre de -1,6%. Par contraste, celui du petit commerce parvient de nouveau à afficher une croissance de +1,6%, s'ajoutant à la progression de +4,9% enregistrée un an auparavant en dépit de la crise.

Tirant profit de l'amélioration générale du climat des affaires, le commerce de détail non-alimentaire voit son déficit d'activité se réduire sans se résorber au troisième trimestre 2021. **Sur la période, le chiffre d'affaires de la filière enregistre une croissance +2,5% par rapport au même trimestre 2020, le rapprochant partiellement de son niveau d'avant-crise.** À l'exception du commerce d'instruments de musique qui voit ses ventes décliner, le détail sectoriel montre que le constat d'une hausse d'activité concerne tous les segments du CDNA. Compte tenu du fait cependant que tous n'ont pas accusé les mêmes chutes d'activité en 2020, la comparaison de l'ampleur des hausses entre les secteurs ne présente qu'un intérêt limité pour juger de leur santé relative. Il convient donc de se rapporter aux chiffres enregistrés en 2019, qui demeurent l'exemple le plus récent d'une période « normale ». Il ressort de cette analyse (cf annexe) que seul le commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité affiche un niveau d'activité assimilable à une sortie de crise actée voire à une expansion, avec un chiffre d'affaires en croissance sur les trois premiers trimestres de l'année cumulés par rapport aux trois mêmes trimestres de 2019 (+3%). Pour la maroquinerie, le commerce d'antiquités et de brocante et les galeries d'art, ce taux de dégradation dépasse encore -10% et même -15% pour les dernières.

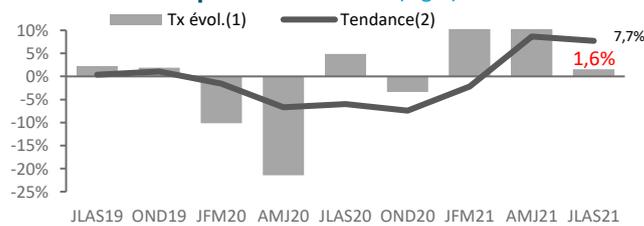
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Évolution du chiffre d'affaires de la grande distribution (Fig.1)



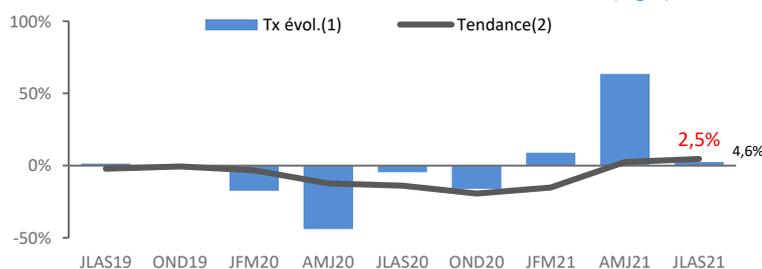
Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du petit commerce (Fig.2)



Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du CDNA (Fig.3)



Source : CDNA/XERFI-Spécific

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

BRANCHE CDNA

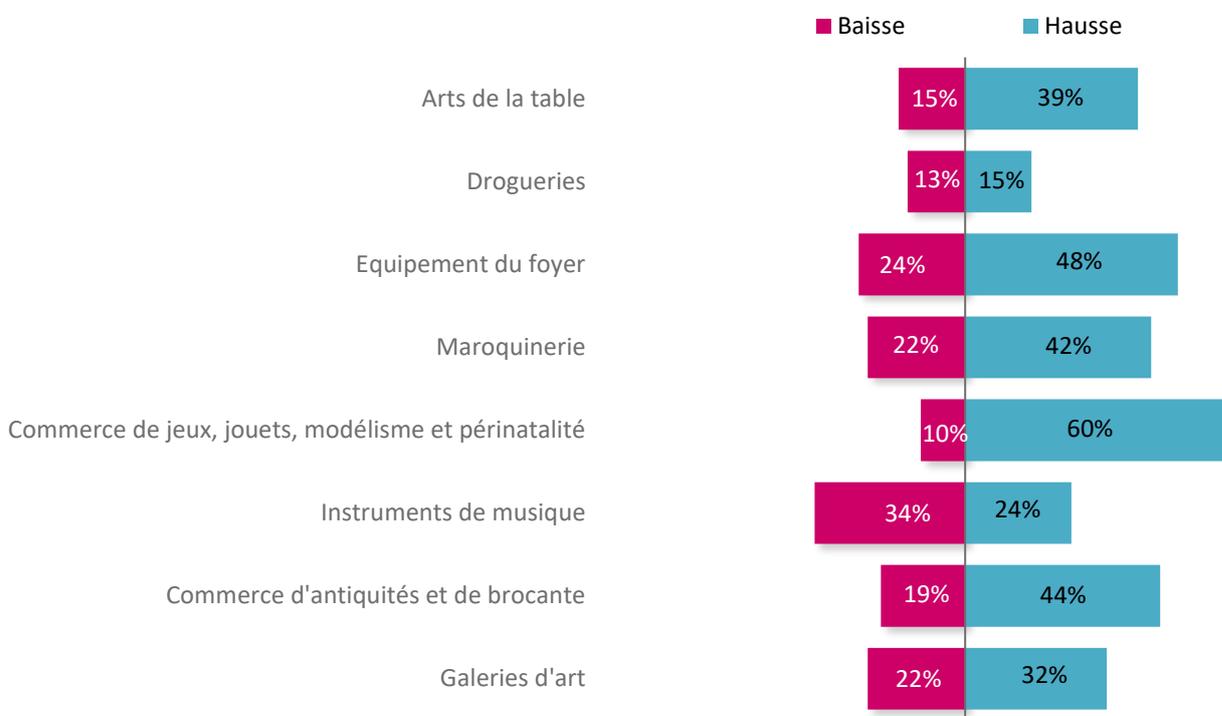
Sources : CDNA / XERFI-Spécific, les estimations Arts de la Table provenant des enquêtes XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat

L'optimisme encore de mise

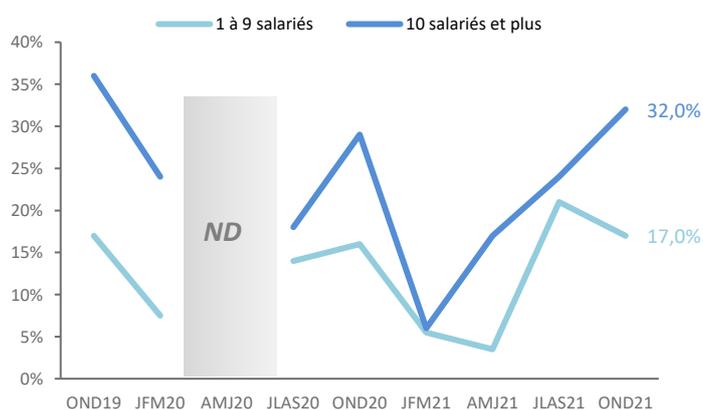
Le vent d'optimisme qui soufflait déjà sur la branche du CDNA au précédent trimestre se renforce à l'approche de la fin d'année 2021. Sans obstacle réglementaire, et avec une campagne vaccinale désormais bien avancée laissant espérer une sortie de crise sur le plan sanitaire, le sentiment qu'une phase de consolidation de la reprise est amorcée irrigue la plupart des segments de l'ensemble. En outre, pour certains d'entre eux, il est conforté par l'anticipation de ventes tirées à la hausse par les fêtes. Ainsi la part de professionnels tablant sur une activité accrue au quatrième trimestre excède-t-elle celle de ceux craignant au contraire une détérioration dans la plupart des secteurs.

Une fois encore – et d'autant plus à l'approche de Noël –, les acteurs du commerce de jeux, jouets modélisme et périnatalité sont les plus optimistes : près de deux tiers d'entre eux anticipent des ventes plus soutenues, contre un dixième seulement faisant le pari contraire. Dans l'ordre d'ampleur, le solde d'opinion est également largement positif pour le commerce d'antiquités et de brocante, l'équipement du foyer, les arts de la table et la maroquinerie. Seul le commerce d'instruments de musique, dont l'activité est en recul à un an d'intervalle au troisième trimestre 2021, voit ses professionnels pencher nettement en faveur d'une activité dégradée pour la fin d'année.

Anticipations d'activité (Fig.4)



Intentions de recrutement (Fig.5)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
18,0%	2,0%	4,0%

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

ARTS DE LA TABLE

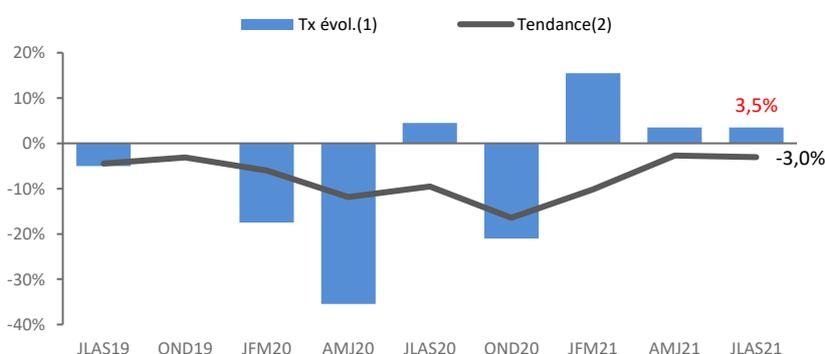
Sources : XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat, CDNA / XERFI-Spécific

Les arts de la table rebondissent

Frappé de plein fouet par les fermetures administratives au cœur de la crise sanitaire, le secteur des arts de la table profite de leurs levées pour rebondir au troisième trimestre 2021. L'évolution du chiffre d'affaires du secteur sur l'ensemble de la période traduit une saison estivale réussie : + 3,5 % de croissance par rapport au même trimestre de 2020, s'ajoutant aux progrès déjà réalisés un an auparavant sur la période juillet-août-septembre. De fait, si la courbe de tendance annuelle décline légèrement à l'issue du quatrième trimestre, les chiffres joints en annexe montrent un raffermissement bien réel de l'activité des arts de la table. Le segment, qui accusait au premier semestre un déficit d'activité de près de - 20 % par rapport à 2019 (soit le plus important du CDNA), voit celui-ci se réduire à - 8,2 % en cumul exercice à l'issue du troisième trimestre.

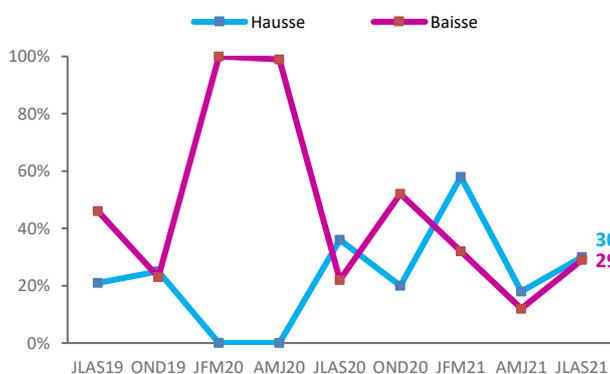
Lorsqu'on les interroge, et même si le solde d'opinion relatif à la fréquentation est stable, les professionnels des arts de la table penchent nettement en faveur d'une hausse du panier moyen au troisième trimestre. À l'approche de la fin d'année, la part des anticipations à la hausse excède largement celle des anticipations à la baisse. En outre, les intentions de recrutement repartent à la hausse drastiquement : 21 % des entreprises prévoient d'embaucher au prochain trimestre.

Évolution du chiffre d'affaires (Fig.6)

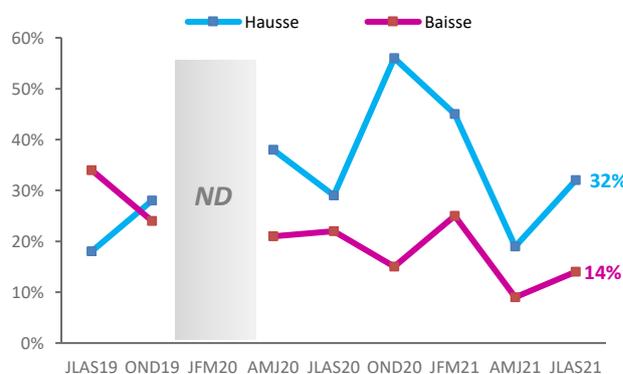


* donnée provisoire

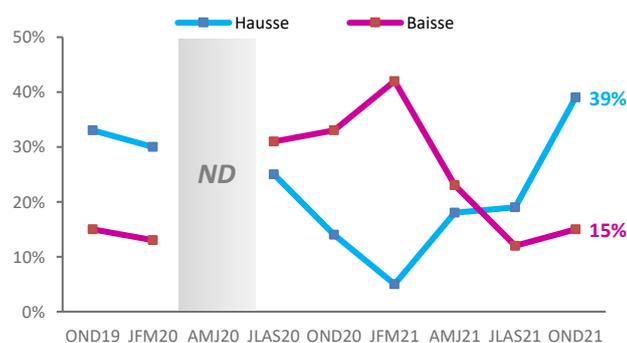
Fréquentation (Fig.7)



Panier moyen (Fig.8)



Anticipations d'activité (Fig.9)



Intentions de recrutement (Fig.10)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
3,0%	18,0%	21%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

DROGUERIES

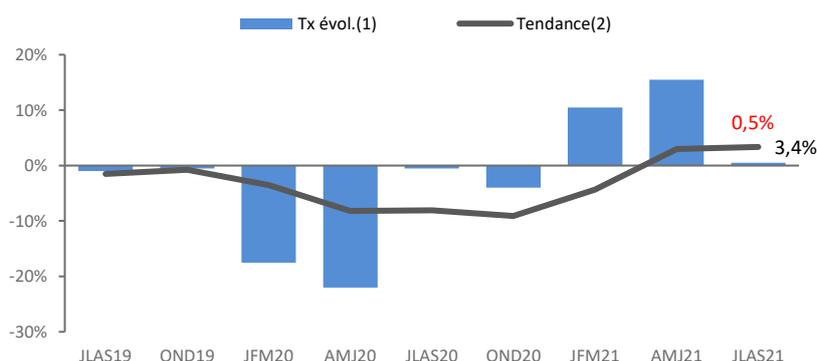
Sources : CDNA/I+C

Les drogueries bien engagées vers la sortie de crise

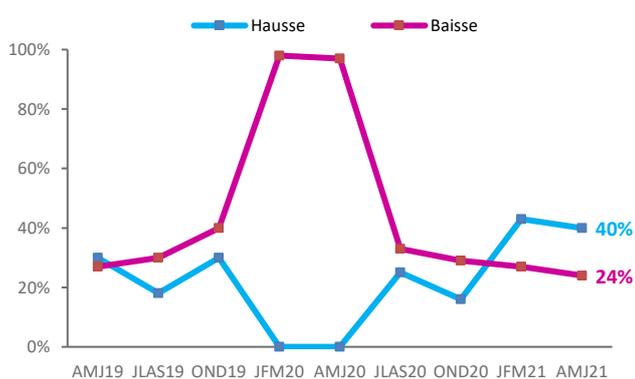
Les drogueries s'avèrent désormais bien engagées sur la voie de la sortie de crise. Au troisième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du segment tend vers une certaine stabilité : + 0,5 % par rapport au même trimestre de 2020, qui affichait des résultats en termes de ventes comparables à leur niveau pré-crise. En tendance annuelle, le rythme d'évolution se stabilise légèrement au-dessus de + 3 %.

Dans le détail, les professionnels du secteur sont encore une majorité à relever une augmentation de la fréquentation au cours du trimestre. L'hypothèse d'une normalisation en cours de l'activité est confortée par un panier moyen qui stagne, un solde d'opinion relatif aux anticipations d'activité quasiment nul et des intentions de recrutement en forte baisse (4 %) après une phase d'expansion en début d'année.

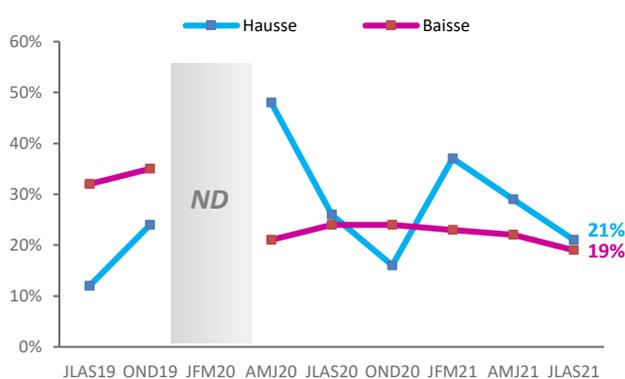
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.11)



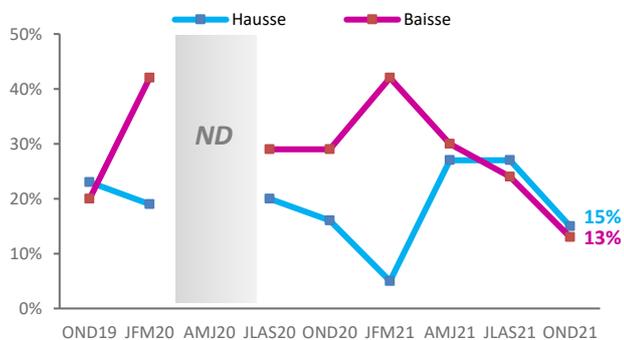
Fréquentation (Fig.12)



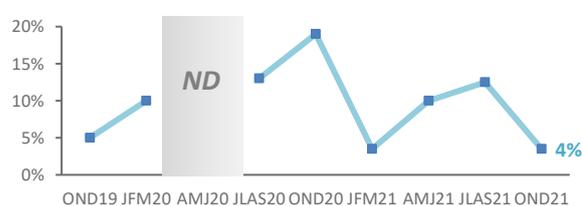
Panier moyen (Fig.13)



Anticipations d'activité (Fig.14)



Intentions de recrutement (Fig.15)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,0%	2,0%	3,5%

⁽¹⁾ Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

⁽²⁾ Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

EQUIPEMENT DU FOYER

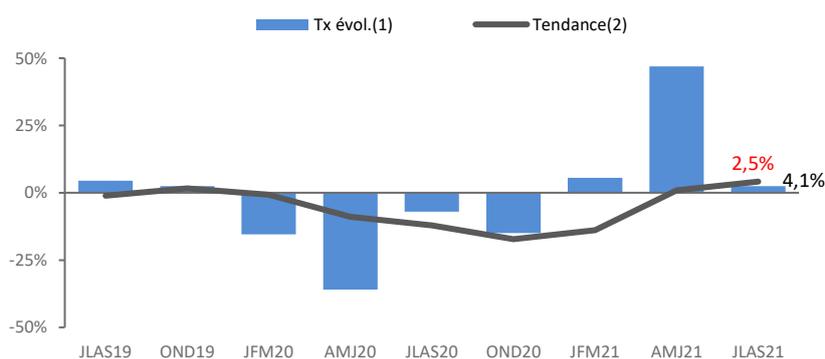
Sources : CDNA/I+C

Poursuite du rattrapage

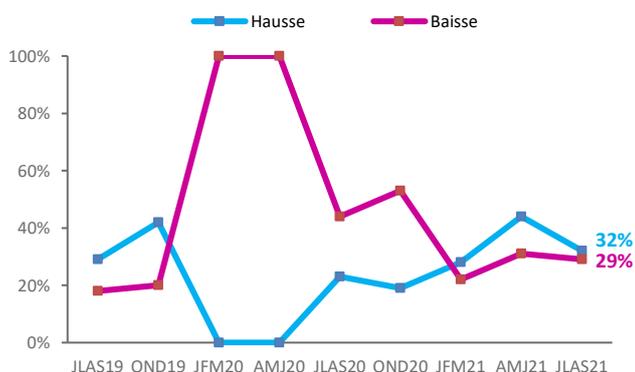
En dépit de la levée des restrictions sanitaires, le secteur de l'équipement du foyer n'a pas encore à ce jour retrouvé le niveau d'activité qui était le sien avant la pandémie. Au troisième trimestre 2021, son chiffre d'affaires progresse de + 2,5 % par rapport à son niveau dégradé de juillet-août-septembre 2020, sans que cela ne soit suffisant pour résorber totalement un déficit d'activité persistant. Sur les douze derniers mois, par rapport aux douze mêmes mois précédents, la variation d'activité s'établit à + 4,1 %.

Si la fréquentation stagne, les professionnels de l'équipement du foyer sont plus nombreux à constater une hausse du panier moyen qu'à faire état d'une baisse. À l'approche de la fin d'année, ils sont particulièrement optimistes, avec un doublement de la part de professionnels anticipant une nouvelle hausse d'activité (48 %) par rapport au précédent trimestre et des intentions de recrutement se maintenant élevées (20 %)

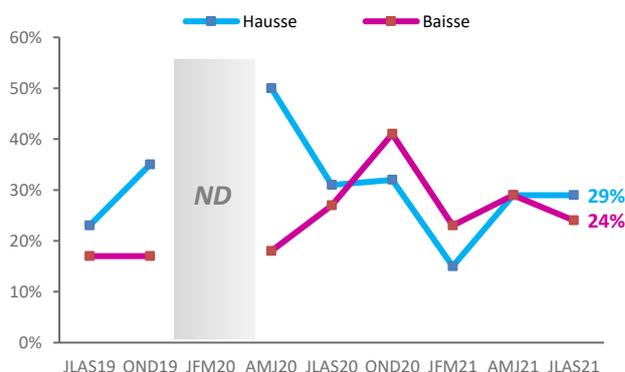
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.16)



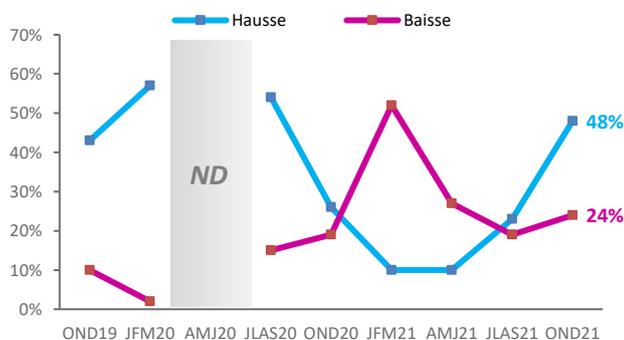
Fréquentation (Fig.17)



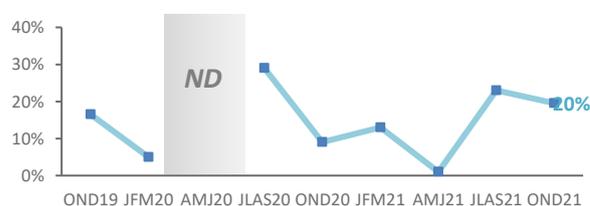
Panier moyen (Fig.18)



Anticipations d'activité (Fig.19)



Intentions de recrutement (Fig.20)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
14,5%	13,0%	19,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

MAROQUINERIE

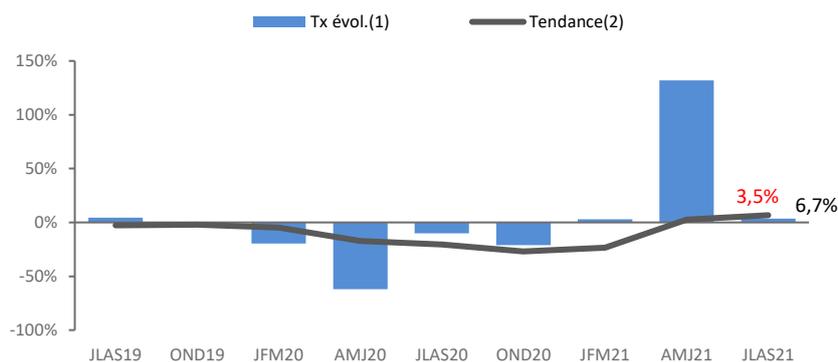
Sources : CDNA/I+C

La saison estivale allège les tensions

En raison de sa plus forte dépendance à l'égard de la clientèle étrangère notamment, la maroquinerie compte parmi les segments du CDNA les plus affectés par la crise. Attendu par les professionnels, le retour de la saison estivale a stimulé les ventes sans pour autant résorber le manque à gagner du secteur, encore important. Sur juillet-août-septembre 2021, le chiffre d'affaires du secteur progresse de + 3,5 % par rapport à la même période de 2020, qui l'avait vu chuter de 10 %. En glissement annuel, le rythme d'évolution est de l'ordre de + 7 %.

Déjà positif il y a trois mois, le solde d'opinion relatif à la fréquentation des maroquineries augmente fortement. Signe d'autant plus encourageant, la baisse du panier moyen s'enraye : les professionnels sont plus nombreux à rapporter une hausse pour la première fois depuis l'été 2019. En outre, à l'approche de la fin d'année, la tendance nettement en faveur d'anticipations d'activité plus soutenue se maintient et la part d'entreprises formulant l'intention de recruter grimpe à 9 %.

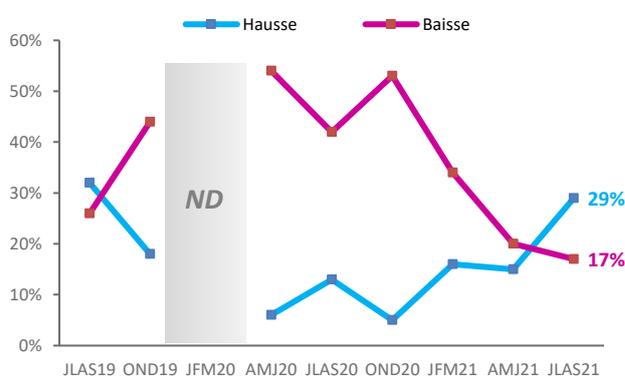
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.21)



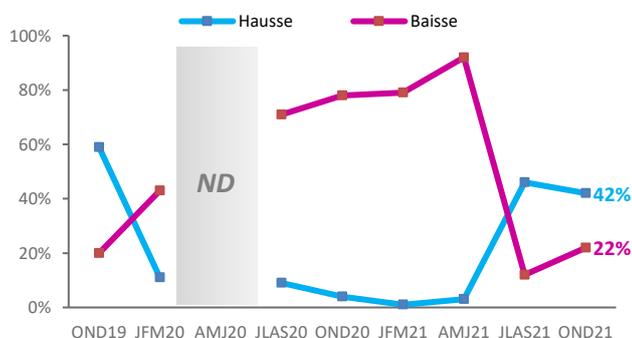
Fréquentation (Fig.22)



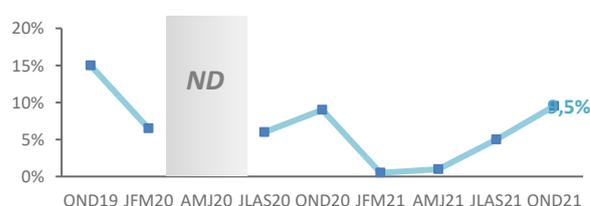
Panier moyen (Fig.23)



Anticipations d'activité (Fig.24)



Intentions de recrutement (Fig.25)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,5%	7,0%	9,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Specific, est formellement interdite

COMMERCE DE JEUX, JOUETS, MODÉLISME ET PERINATALITÉ

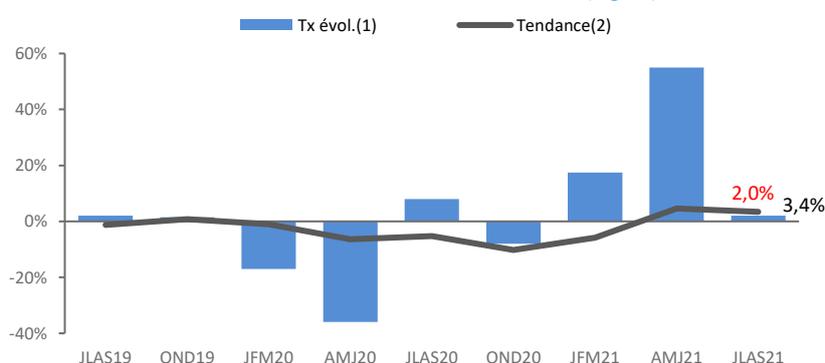
Sources : CDNA/I+C

Les magasins de jouets en expansion

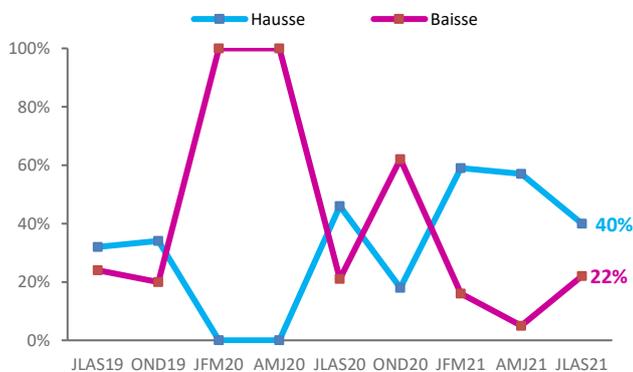
Le commerce de jeux, jouets, modélisme et périnatalité est le seul segment du CDNA pour lequel il est possible de parler de crise au passé. Plus qu'en rattrapage, le secteur est entré en expansion : sur juillet-août-septembre 2021, son chiffre d'affaires progresse de + 2 % par rapport à son niveau de la même période de 2020, déjà en très forte croissance à un an intervalle. Sur les douze derniers mois, le rythme d'évolution s'établit à + 3,4 %.

L'opinion des professionnels sur l'évolution de leur activité ne montre pas de signes qu'une stagnation est à envisager dans les prochains mois. Au troisième trimestre, la nette tendance à la hausse de la fréquentation se maintient, et celle au renchérissement du panier moyen se réaffirme. En outre, près de deux tiers des professionnels anticipent une activité encore accrue pour la fin d'année, qui rime largement avec fêtes pour le secteur. En résulteraient de nouvelles embauches : 40 % des entreprises prévoient des recrutements.

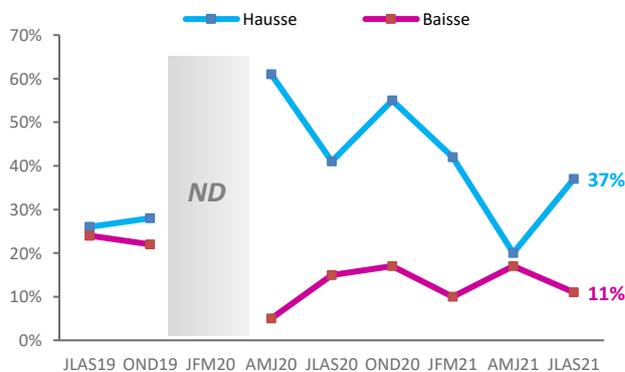
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.26)



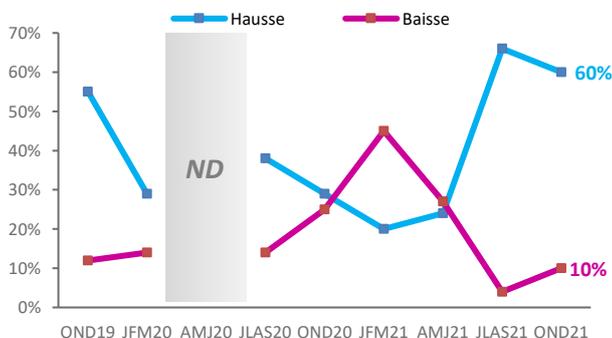
Fréquentation (Fig.27)



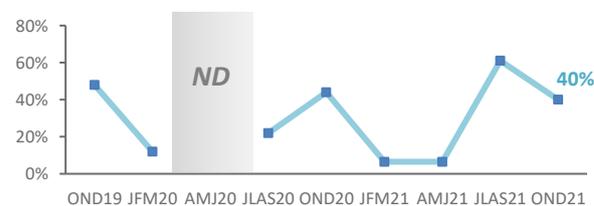
Panier moyen (Fig.28)



Anticipations d'activité (Fig.29)



Intentions de recrutement (Fig.30)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
29,0%	13,0%	40,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

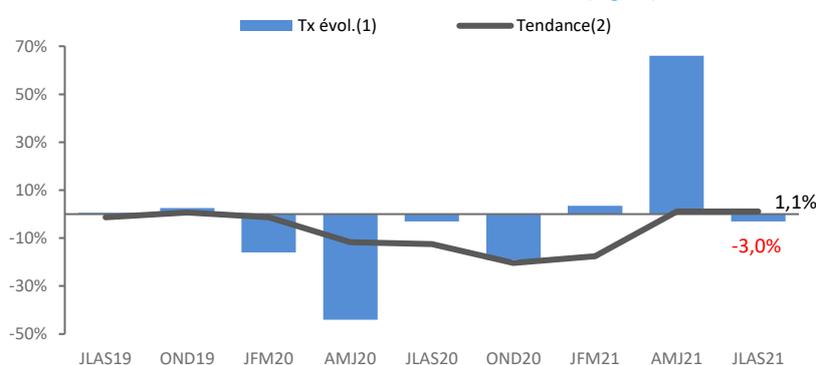
Sources : CDNA/I+C

Un pas en arrière

Les magasins d'instruments de musique représentent un cas particulier. Tirant profit d'une demande stimulée par les confinements successifs au moment de leur réouverture en mai, ils en avaient ressenti l'effet sur leurs ventes dans la seconde moitié du deuxième trimestre, réduisant visiblement leur déficit d'activité à défaut de le résorber. Par contraste, au troisième trimestre 2021, le secteur est le seul de l'ensemble du CDNA à accuser une baisse d'activité à un an d'intervalle : son chiffre d'affaires chute de - 3 % par rapport à son niveau déjà dégradé de juillet-août-septembre 2020. Sur l'ensemble des douze derniers mois, l'évolution d'activité stagne autour de + 1 %.

Lorsqu'on les interroge, les commerçants d'instruments de musique tendent à rapporter une diminution de la fréquentation et une nouvelle détérioration du panier moyen. En outre, un certain pessimisme se fait sentir à l'approche de la fin d'année, en dépit de la perspective des fêtes. Passée la parenthèse de la réouverture, les professionnels du secteur sont de nouveau plus nombreux à anticiper une activité en baisse plutôt qu'en hausse au prochain trimestre, se traduisant par une nette régression des intentions d'embauche.

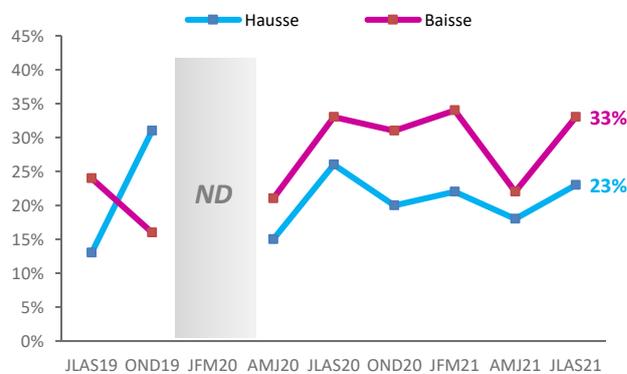
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.31)



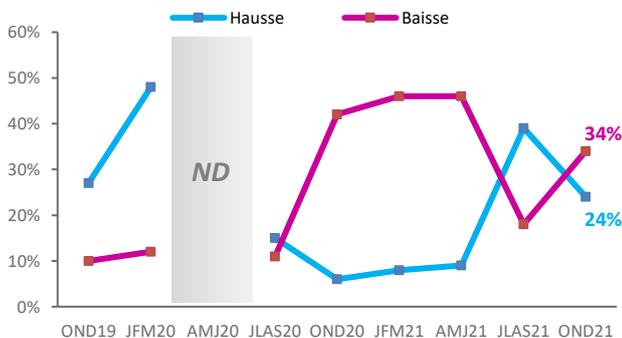
Fréquentation (Fig.32)



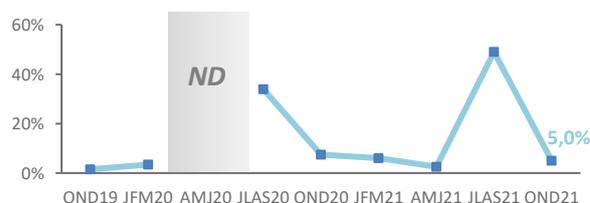
Panier moyen (Fig.33)



Anticipations d'activité (Fig.34)



Intentions de recrutement (Fig.35)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,5%	2,5%	5,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

COMMERCE D'ANTIQUITÉS ET DE BROCANTE

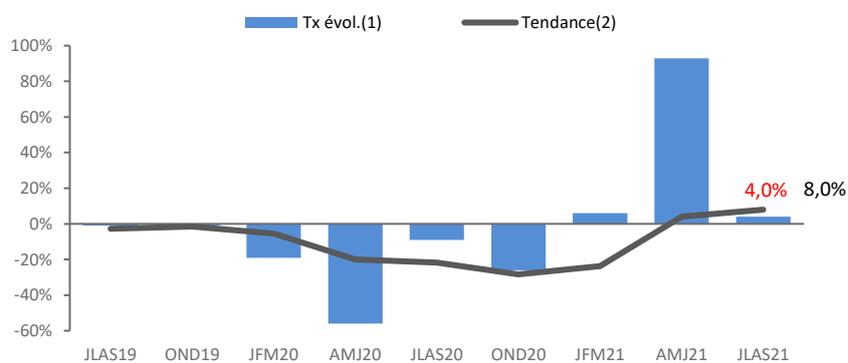
Sources : CDNA/I+C

Rattrapage partiel, reprise à consolider

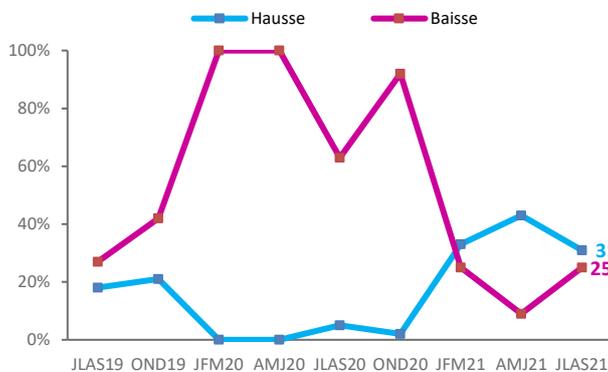
Parmi les segments les plus en difficulté à l'issue du deuxième trimestre, le commerce d'antiquités et de brocante profite du contexte général de reprise pour rebondir au troisième trimestre 2021. Le rattrapage d'activité n'est toutefois que partiel : le chiffre d'affaires du secteur croît de + 4 % sur l'ensemble de la période par rapport à son niveau détérioré du même trimestre de 2020. En glissement annuel, le rythme d'évolution s'accroît, atteignant + 8 %.

Les éléments de comparaison joints en annexe permettent de mieux saisir à la fois l'ampleur du manque à gagner qu'accuse encore le secteur et la dynamique le concernant. Par rapport aux trois premiers trimestres de 2019, le déficit d'activité est de - 11,7 %, soit une diminution de près de 3 points par rapport au précédent trimestre laissant croire à un mouvement de reprise. En outre, l'optimisme apparaît d'autant plus justifié au regard de l'opinion des acteurs. Perpétuant la tendance des derniers trimestres, la part des professionnels enregistrant un renchérissement du panier moyen continue d'augmenter et excède désormais celle de ceux observant une dégradation, qui décline conjointement : un solde d'opinion de + 6 fait son apparition. À l'approche de la fin d'année, ils sont deux fois plus à tabler sur une hausse d'activité plutôt que sur une baisse, alors que les intentions d'embauche atteignent le niveau inédit de 12 %, l'essentiel visant à accroître les effectifs.

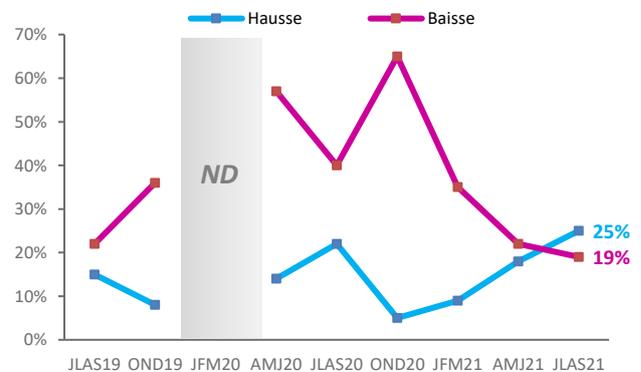
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.36)



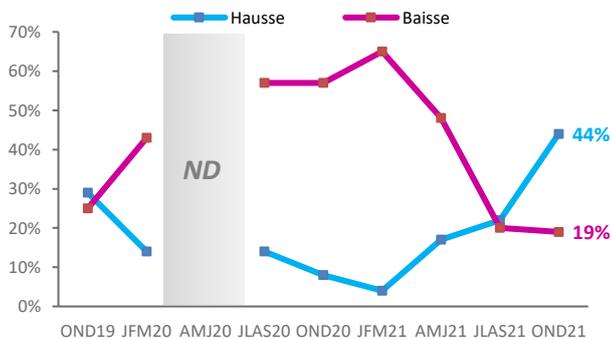
Fréquentation (Fig.37)



Panier moyen (Fig.38)



Anticipations d'activité (Fig.39)



Intentions de recrutement (Fig.40)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,0%	10,0%	12,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

GALERIES D'ART

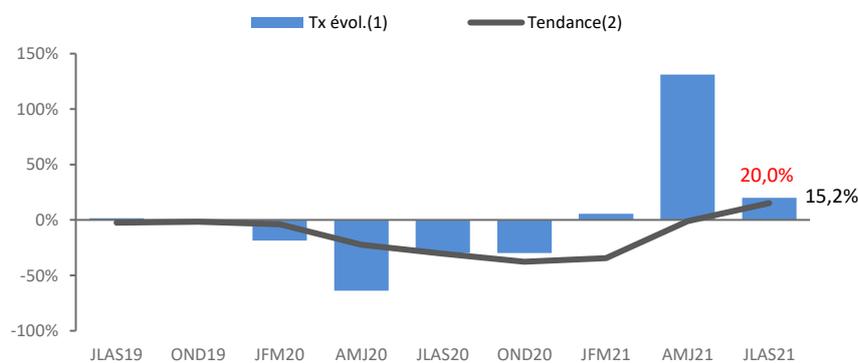
Sources : CDNA/I+C

Les galeries d'art toujours sous haute tension

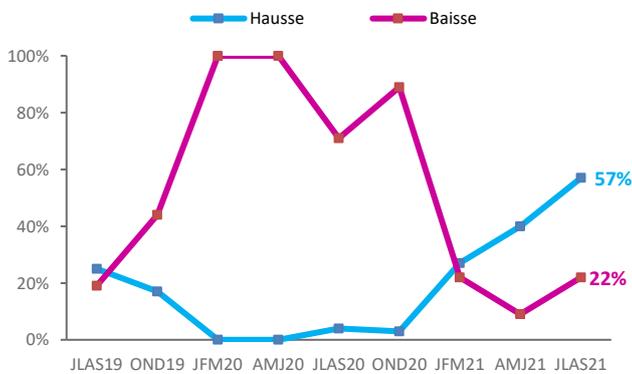
Particulièrement affectées par la crise, les galeries d'art voient la très haute tension pesant sur leur activité se perpétuer sans s'alléger au troisième trimestre. Synonyme d'afflux de touristes étrangers et en cela porteuse d'espoirs pour le segment qui en dépend particulièrement, la saison estivale n'a pas permis de réduire le déficit d'activité béant que celui-ci accuse encore par rapport à la période d'avant-crise. De fait, en cumul exercice sur les trois premiers trimestres de 2021 les pertes restent très importantes de l'ordre de - 15,8 % par rapport à la même période de 2019 (annexe). À cet égard, la très forte croissance à un an d'intervalle du chiffre d'affaires du secteur en ce troisième trimestre (+ 20 %) traduit d'un effet mécanique plus que d'une amélioration réelle de sa situation par rapport aux constats qui pouvaient être dressés au précédent trimestre.

L'opinion des professionnels pourrait toutefois contenir les signes qu'une amélioration est envisageable dans les prochains mois. À défaut de se renchérir, le panier moyen a cessé de se dégrader, et la part d'entreprises relevant une hausse de la fréquentation progresse trimestre après trimestre, atteignant 57 % à l'issue du mois de septembre. En outre, un solde d'opinion positif relatif aux anticipations d'activité (+ 10) fait son apparition pour la première fois depuis la fin d'année 2019, alors que les intentions d'embauche sont à un niveau historiquement haut (17 %) et visent essentiellement à accroître les effectifs.

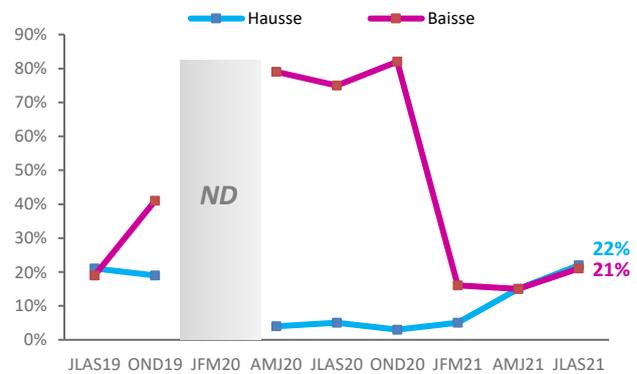
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.41)



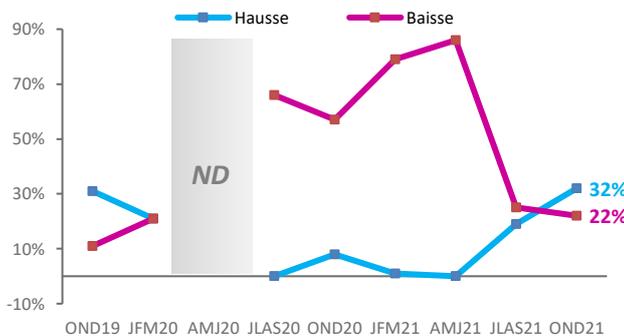
Fréquentation (Fig.42)



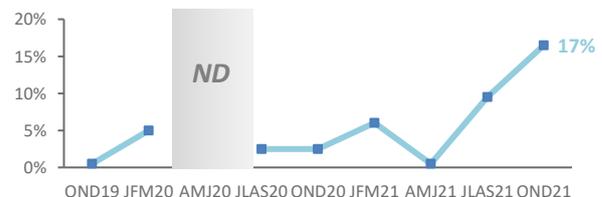
Panier moyen (Fig.43)



Anticipations d'activité (Fig.44)



Intentions de recrutement (Fig.45)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
5,0%	13,0%	16,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

Activité du 3ème trimestre 2021

(JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE)

Compte tenu du caractère exceptionnel de la baisse d'activité de 2020 du fait de la crise sanitaire, nous avons jugé utile de faire figurer en annexe à cette note des éléments de repère par rapport à 2019, année de référence avant COVID.

Cumul exercice 2021 vs 2019

	JFM 21	AMJ 21	JLAS 21	
Ensemble CDNA	-10,1%	-9,2%	-6,5%	
Arts de la table	-4,6%	-18,3%	-8,2%	
Drogueries	-9,0%	-9,4%	-5,2%	
Equipement du foyer	-11,0%	-8,2%	-6,7%	
Maroquinerie	-17,0%	-14,4%	-11,6%	
Commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité	-2,5%	-1,6%	+3,0%	
Instruments de musique	-13,1%	-9,7%	-8,3%	
Commerce d'antiquités et de brocante	-14,1%	-14,6%	-11,7%	
Galleries d'arts	-14,0%	-15,7%	-15,8%	

Lorsque l'on compare l'activité des commerces de détail non alimentaires sur le cumul exercice 2021 (de janvier à septembre) à une période « normale », soit les trois premiers trimestres de 2019, un déficit d'activité encore béant se rend visible pour tous les segments. A noter néanmoins que les pertes tendent à s'atténuer quelque peu trimestre après trimestre.

Seul le commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité fait figure d'exception avec une croissance affichée de + 3 % à deux ans d'intervalle.

Dans le détail, les galleries d'arts accusent le plus fort déficit d'activité par rapport à 2019 (- 15,8 %). La comparaison met en outre en lumière les difficultés particulièrement aigues que continuent d'éprouver la maroquinerie (- 11,6 %) et le commerce d'antiquités et de brocante (- 11,7 %).

Janvier 2022
Note 28



Entre reprise et rattrapage : une fin d'année réussie

Au sortir de la crise et au regard du dynamisme de la reprise, la situation économique de la France autorise un certain optimisme quant aux perspectives de croissance. Ainsi les prévisions concernant le PIB ont été revues à la hausse pour se porter à + 6,7 % en 2021 (contre les 6,3 % initialement prévus). Le climat des affaires tout comme celui de l'emploi a poursuivi son redressement pour atteindre puis dépasser son niveau d'avant-crise. Enfin, les ménages ayant massivement épargné tout au long de la crise, leurs réserves sont aujourd'hui au plus haut dans un pays déjà réputé pour l'importante propension à épargner de ses habitants.

Dans ce contexte, la reprise semble imminente pour le secteur du commerce de détail avec toutefois d'importantes disparités entre les résultats de la grande distribution (- 0,8 %) et ceux du petit commerce (+ 12,9 %). S'il y a bien eu un effet report des dépenses de loisirs vers les biens manufacturés, les centres commerciaux se remettent plus difficilement que les autres de la crise traversée. Ainsi, il a été constaté que la levée des restrictions à la suite de l'amélioration des conditions sanitaires bénéficiait surtout aux magasins spécialisés et dans une bien moindre mesure aux généralistes. Les très bons résultats des petits commerces ce trimestre sont toutefois à relativiser au

regard de la baisse du chiffre d'affaires subi à la même période l'année précédente.

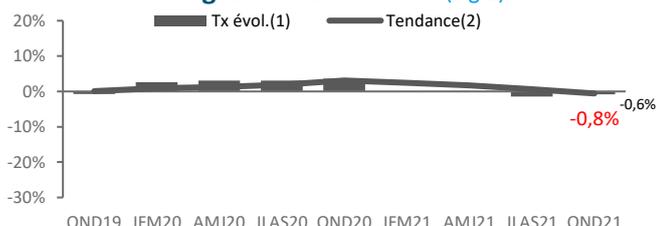
Il convient donc de se rapporter aux chiffres enregistrés en 2019, qui demeurent l'exemple le plus récent d'une période « normale ».

La même prudence est alors de mise en ce qui concerne l'évolution du chiffre d'affaires du CDNA. **Si la reprise est indéniable par rapport aux résultats du 4^{ème} trimestre 2020 (+ 19,5 %), le secteur n'a toujours pas rattrapé son niveau d'avant-crise, terminant l'année 4,1 % en deçà des résultats de 2019.**

Le détail sectoriel fait état d'une croissance à deux chiffres pour tous les segments du CDNA. A y regarder de plus près et en s'en référant aux chiffres de 2019, le constat est beaucoup plus nuancé. Seul le commerce de jeux et jouets, certainement propulsé par les ventes liées aux fêtes de fin d'année, dépasse son niveau d'avant-crise de 3,0 %. Pour les autres, en particulier les commerces d'antiquités et galeries, il faudra attendre que les ménages, encore hésitants face aux grosses dépenses de consommation, se décident à dépenser l'épargne accumulée.

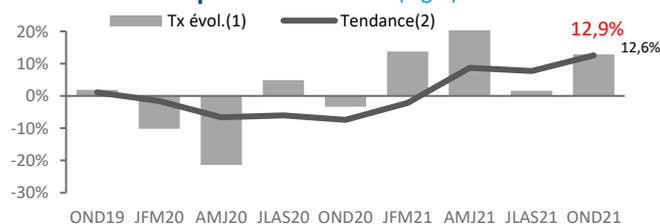
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Évolution du chiffre d'affaires de la grande distribution (Fig.1)



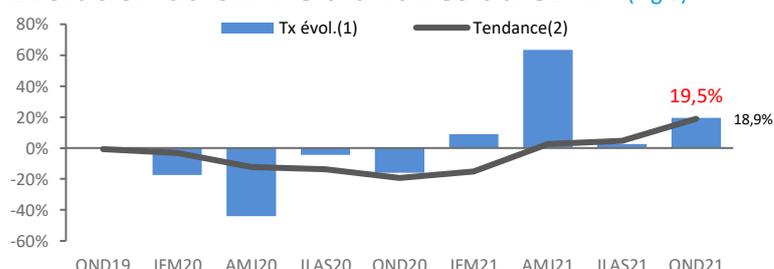
Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du petit commerce (Fig.2)



Source : Banque de France

Évolution du chiffre d'affaires du CDNA (Fig.3)



Source : CDNA/XERFI-Spécific

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

BRANCHE CDNA

Sources : CDNA / XERFI-Spécific, les estimations Arts de la Table provenant des enquêtes XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat

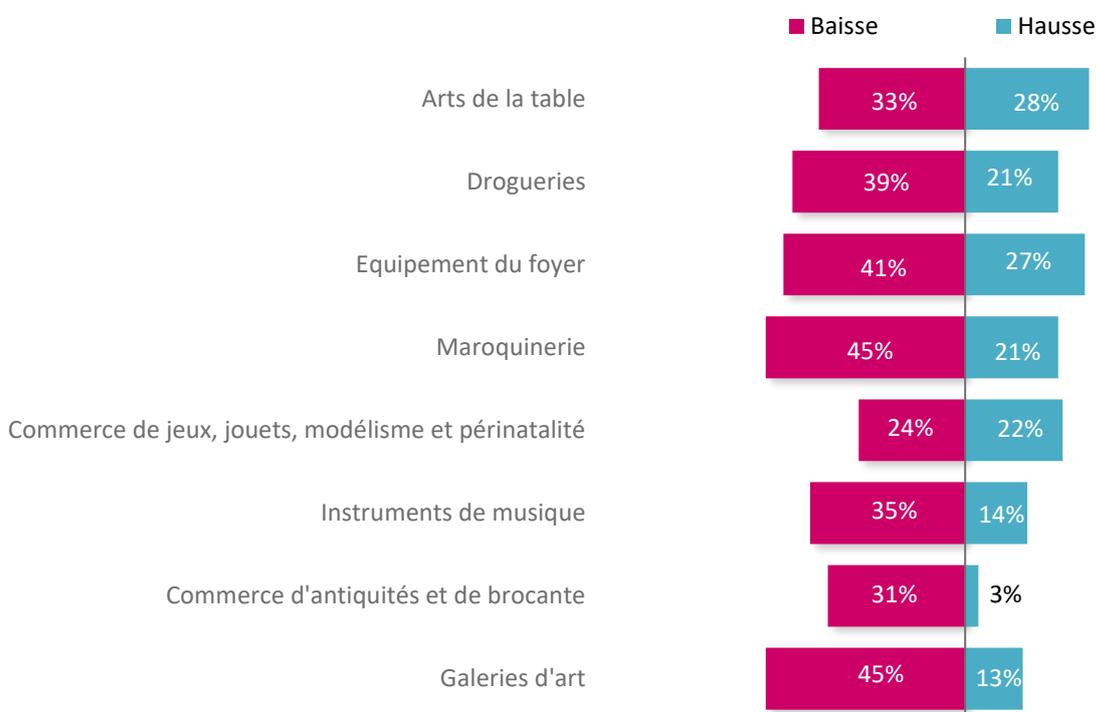
Perspectives peu encourageantes

Après un dernier trimestre 2021 sur les chapeaux de roues, l'optimisme des professionnels du commerce au détail s'érode en ce qui concerne les anticipations d'activité pour le début d'année 2022. La levée progressive des restrictions liées au contexte sanitaire ne suffit plus à rassurer les commerçants qui sont plus nombreux, quel que soit le segment considéré, à anticiper une baisse de leur chiffre d'affaires pour le premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021.

Les fêtes de fin d'année sont passées et les français, bien que rassurés face à l'amélioration des perspectives d'emploi, sont encore prudents dans leurs habitudes de consommation et rechignent à effectuer des achats dispendieux. Les segments les moins optimistes sont donc ceux où les dépenses sont les plus importantes, à savoir les instruments de musique, les antiquités et les galeries d'art. Le commerce des jeux et jouets, à l'inverse, compte presque autant d'anticipations à la hausse qu'à la baisse.

Les intentions de recrutement suivent la même tendance, alors que 32 % des entreprises de plus de 10 salariés prévoyaient d'embaucher au trimestre écoulé, elles ne sont plus que 18 % à envisager une augmentation des effectifs en ce début d'année.

Anticipations d'activité (Fig.4)



Intentions de recrutement (Fig.5)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
4,0%	2,0%	6,5%

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

ARTS DE LA TABLE

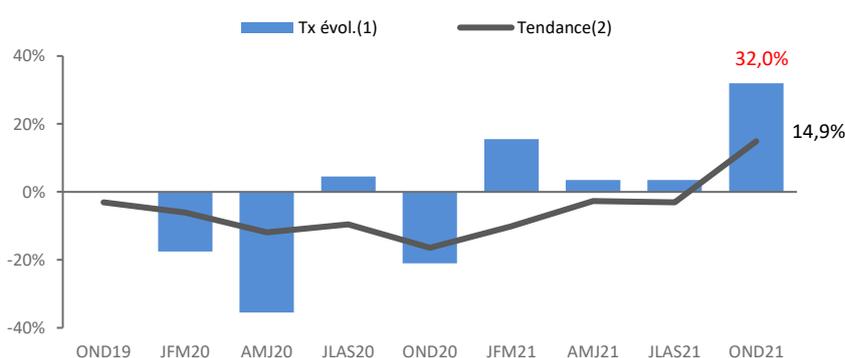
Sources : XERFI-Spécific pour le compte du Comité Francéclat, CDNA / XERFI-Spécific

Les arts de la table rebondissent

Après avoir été durement frappé par la crise en 2020, le segment des arts de la table rebondit en cette fin d'année 2021, atteignant pour le dernier trimestre une croissance de + 32 %. Les fêtes de fin d'année se sont avérées être un succès, permettant aux professionnels d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Néanmoins, ces excellents résultats se doivent d'être nuancés au regard de la chute enregistrée un an plus tôt, en pleine période de restrictions sanitaires, ayant provoqué une contraction de l'ordre de - 20 % du chiffre d'affaires. Sur l'ensemble de l'année 2021, l'activité progresse de près de + 15 % par rapport à 2020 mais reste en deçà des niveaux atteints en 2019 : - 4 % (cf annexe).

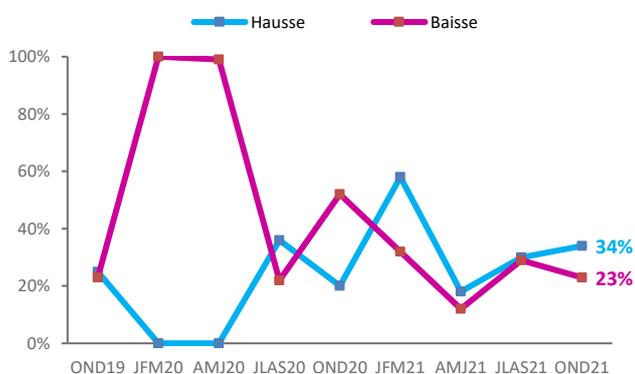
La prudence est de mise pour le début d'année 2022 puisque 33 % des professionnels s'attendent à une baisse de leur activité au cours des prochains mois alors que seulement 28 % anticipent une hausse de l'activité. Les intentions de recrutement s'avèrent limitées avec seulement 8 % des entreprises qui prévoient d'embaucher au cours du premier trimestre 2022.

Évolution du chiffre d'affaires (Fig.6)

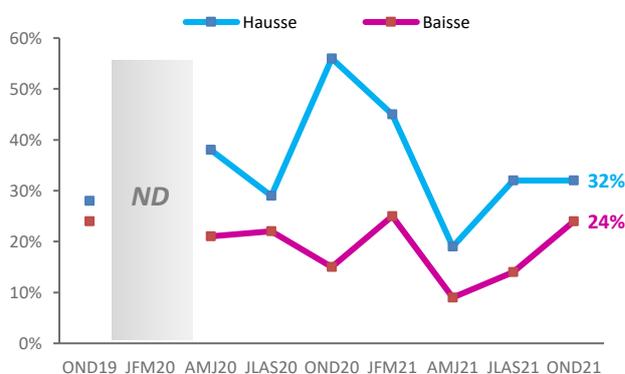


* donnée provisoire

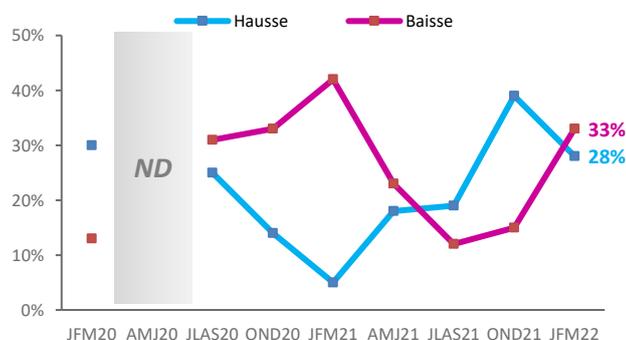
Fréquentation (Fig.7)



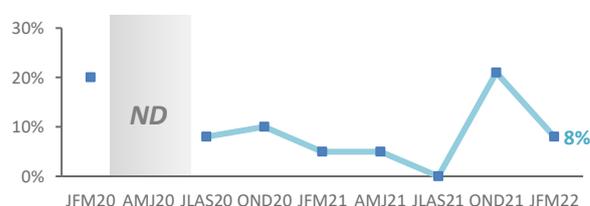
Panier moyen (Fig.8)



Anticipations d'activité (Fig.9)



Intentions de recrutement (Fig.10)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
4,0%	6,5%	8,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

DROGUERIES

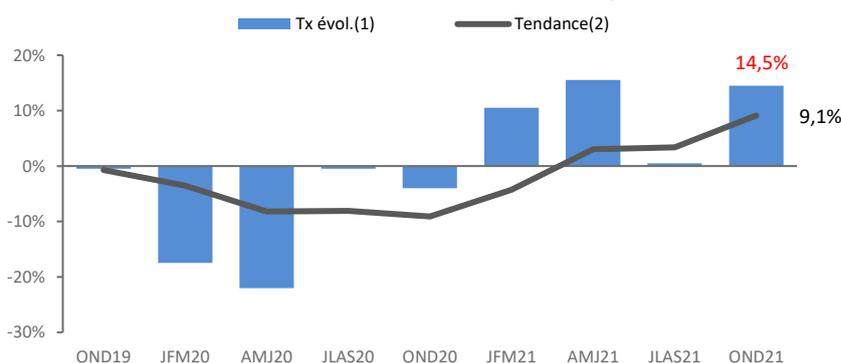
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Les drogueries bien engagées vers la sortie de crise

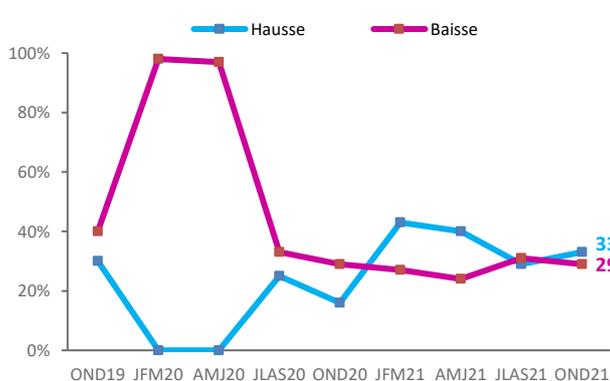
Le chiffre d'affaires des drogueries, en hausse pour le quatrième trimestre consécutif, atteint + 14,5 % en cette fin d'année 2021 par rapport à la même période de l'année précédente. L'année 2021, se conclut ainsi sur une croissance supérieure à + 9 % par rapport à 2020. Tout comme avec les arts de la table, il est pertinent de regarder l'évolution par rapport aux années d'avant crise, on constate alors que le chiffre d'affaires de 2021 est très proche de son niveau de 2019 (- 0,8 %).

Dans le détail, les professionnels du secteur sont encore une majorité à relever une hausse de la fréquentation de leurs commerces au cours du 4^{ème} trimestre 2021 bien que la tendance soit à la stabilisation après la franche reprise du milieu d'année. En revanche, les commerçants sont plus nombreux à anticiper une baisse de l'activité pour les mois à venir par rapport à la même période de l'année précédente. En conséquence, peu nombreux sont les professionnels à vouloir augmenter leurs effectifs et les intentions de recrutement stagnent à 4 %.

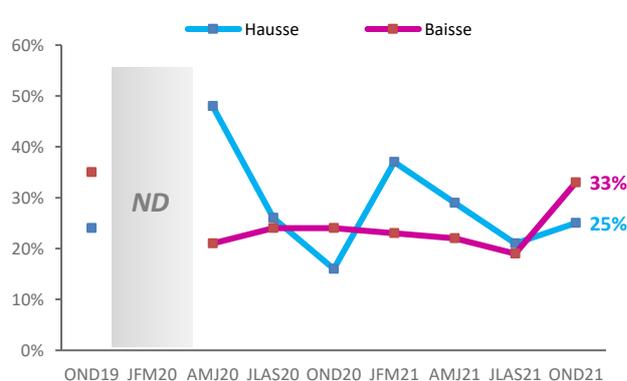
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.11)



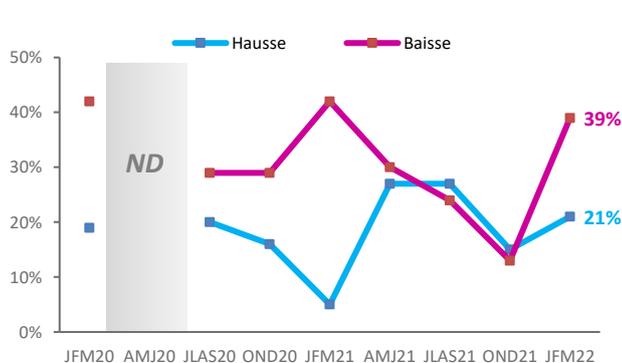
Fréquentation (Fig.12)



Panier moyen (Fig.13)



Anticipations d'activité (Fig.14)



Intentions de recrutement (Fig.15)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
3,5%	2,0%	3,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

EQUIPEMENT DU FOYER

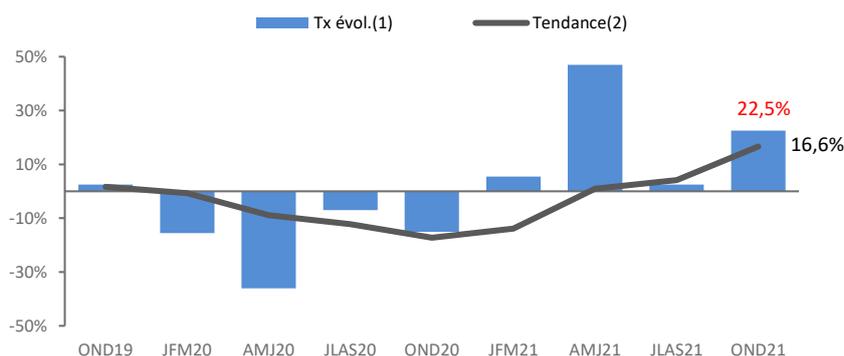
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Poursuite du rattrapage

En cette fin d'année 2021, le segment des équipements du foyer a vu son chiffre d'affaires bondir de 22,5 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2020, soit une progression qui va au-delà d'un simple effet mécanique de rattrapage. Sur l'ensemble de l'année 2021, le chiffre d'affaires de ce secteur s'affiche en forte croissance à un intervalle, de l'ordre de + 16,6 %, mais reste inférieur de - 3,5 % par rapport à son niveau de 2019.

Ces belles performances du trimestre pourraient laisser place à plus de difficultés en début d'année 2022. Les professionnels ne sont que 27 % à anticiper une hausse de l'activité contre 41 % s'attendant à une baisse. Les intentions de recrutement traduisent cette inquiétude puisqu'elles diminuent une nouvelle fois ce trimestre pour atteindre 13 %.

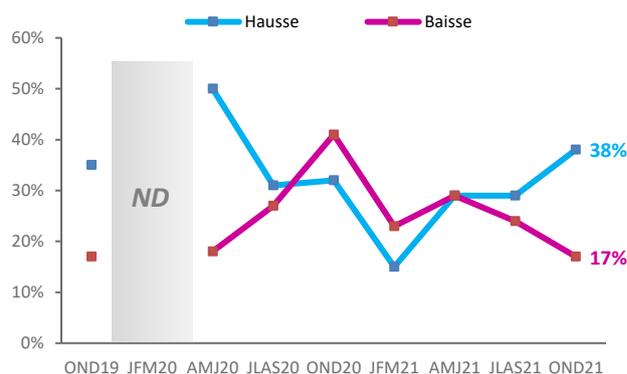
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.16)



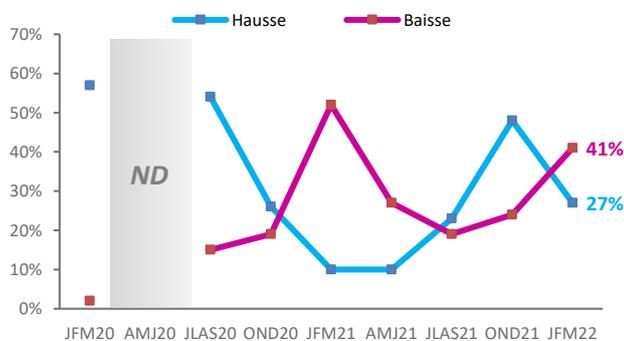
Fréquentation (Fig.17)



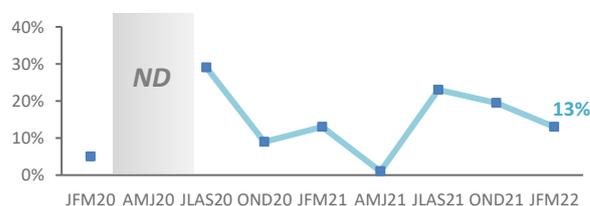
Panier moyen (Fig.18)



Anticipations d'activité (Fig.19)



Intentions de recrutement (Fig.20)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
10,0%	5,0%	13,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

MAROQUINERIE

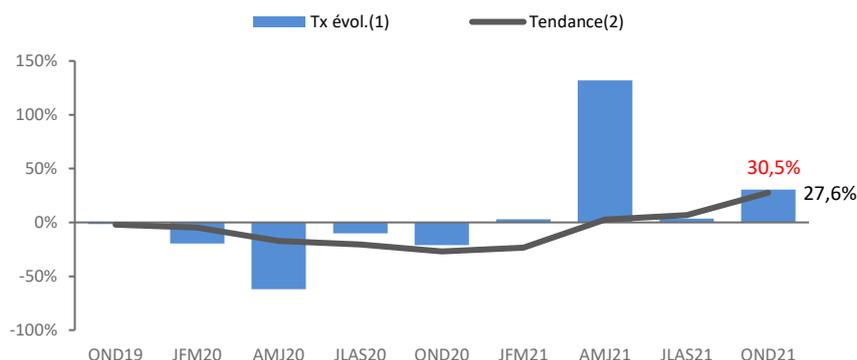
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Allègement des tensions

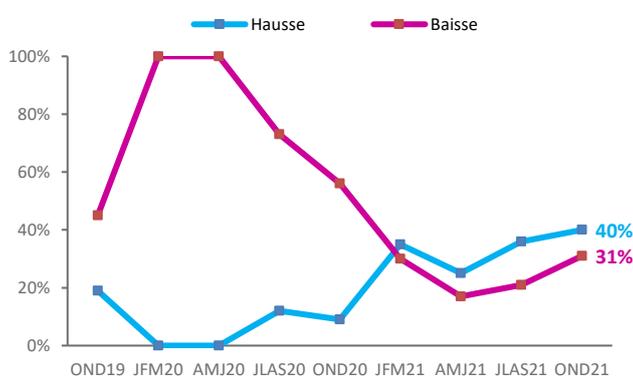
Malgré une année 2020 catastrophique en raison notamment de l'absence de clientèle étrangère, très demandeuse de ce genre de produits, le segment de la maroquinerie a su rebondir au dernier trimestre. Les fêtes de fin d'année conjuguées à la levée des restrictions sanitaires ont permis au chiffre d'affaires de ce segment de croître de plus de 30 % au dernier trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2020. Sur l'année 2021, le chiffre d'affaires a connu une hausse de 27,6 % par rapport à 2020. Toutefois, une baisse de - 6,8 % est toujours à déplorer lorsque l'on compare les chiffres de l'année 2019.

Le solde d'opinion relatif à la fréquentation des commerces est toujours positif en cette fin d'année, tout comme celui concernant le panier moyen. En revanche, lorsque l'on interroge les professionnels sur leurs prévisions d'activité pour les mois à venir, ils sont plus nombreux à anticiper une contraction (45 %) qu'une amélioration (21 %). Seul un nombre limité d'entreprises (6 %) prévoient de recruter au cours des prochains mois.

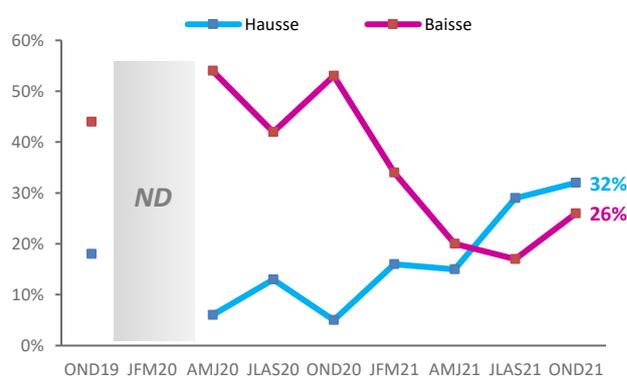
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.21)



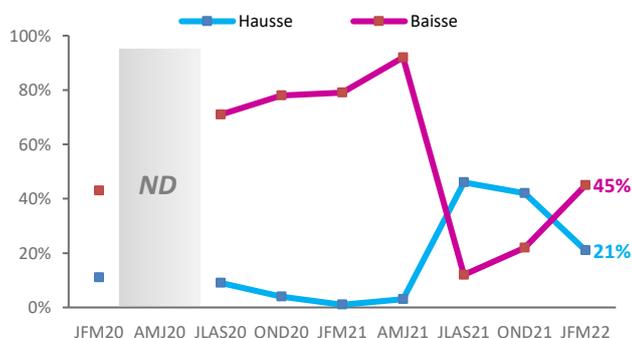
Fréquentation (Fig.22)



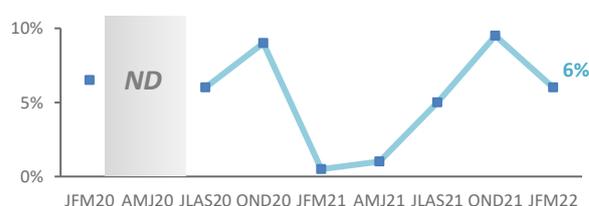
Panier moyen (Fig.23)



Anticipations d'activité (Fig.24)



Intentions de recrutement (Fig.25)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
3,5%	2,5%	6,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE DE JEUX, JOUETS, MODÉLISME ET PERINATALITÉ

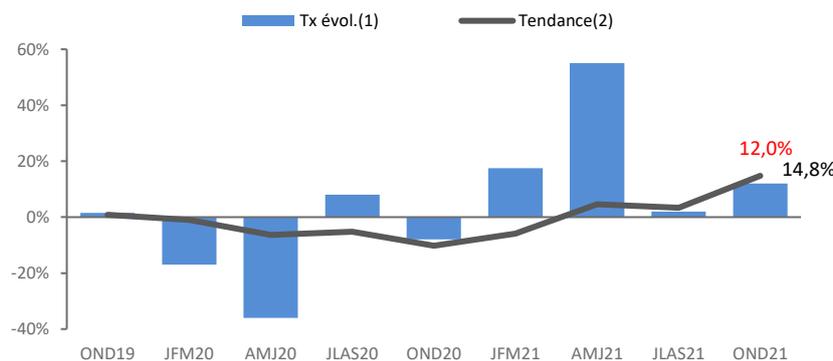
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Les magasins de jouets en expansion

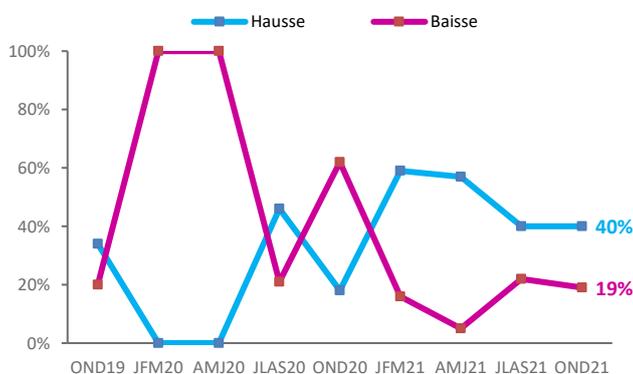
Le commerce de jeux, jouets, modélisme et périnatalité a vu son chiffre d'affaires croître tout au long de l'année 2021. Au dernier trimestre, la croissance atteint 12 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2020. Ces très bons résultats tout au long de l'année ont permis à ce segment de rattraper et même dépasser son niveau d'avant crise : le montant du chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble de l'année 2021 progresse de + 3 % par rapport à 2019.

Les ventes réalisées par les commerces de jeux, jouets, modélisme et périnatalité pourraient se stabiliser en début d'année 2022 : les commerçants sont presque aussi nombreux à noter une hausse qu'une baisse de l'activité au prochain trimestre. Dans ce contexte, les intentions de recrutement restent modérées (7%).

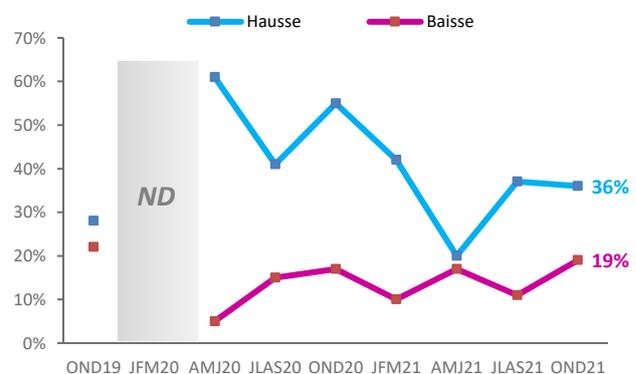
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.26)



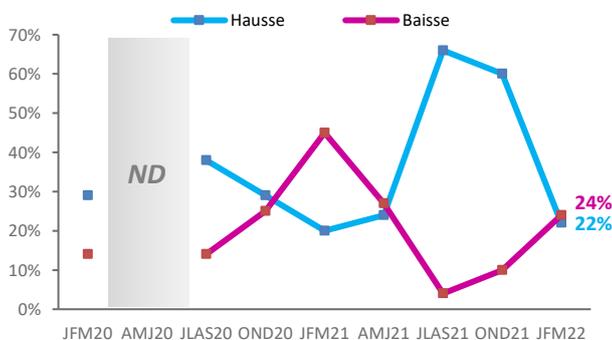
Fréquentation (Fig.27)



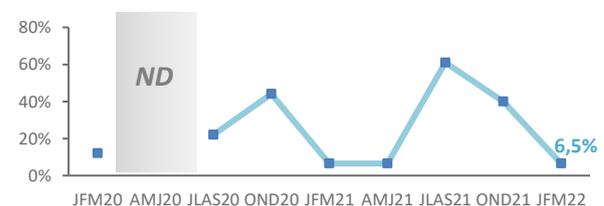
Panier moyen (Fig.28)



Anticipations d'activité (Fig.29)



Intentions de recrutement (Fig.30)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
2,5%	4,0%	6,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

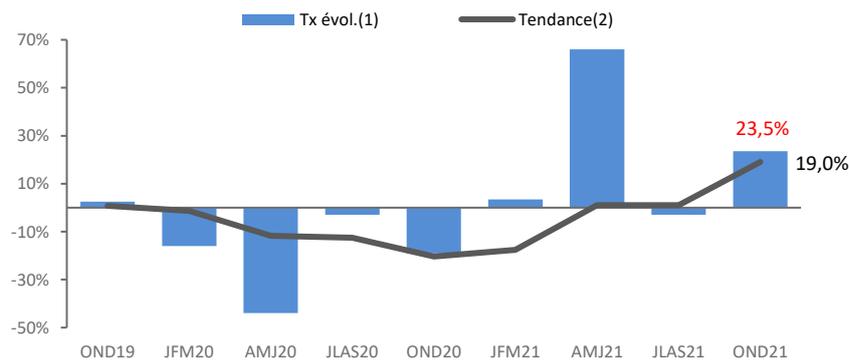
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Une reprise en demi-teinte

Les magasins d'instruments de musique représentent un cas particulier. Tirant profit d'une demande stimulée par les confinements successifs au moment de leur réouverture en mai, ils en avaient ressenti l'effet sur leurs ventes dans la seconde moitié du deuxième trimestre, réduisant visiblement leur déficit d'activité à défaut de le résorber. Après un troisième trimestre en demi-teinte, le segment a su retrouver un nouveau souffle grâce à des ventes surpassant de 23,5 % les résultats du dernier trimestre 2020. En 2021, l'activité progresse de 19 % par rapport à 2020 mais reste néanmoins en baisse de - 5,2 % par rapport à 2019.

Les professionnels se montrent assez inquiets quant aux perspectives pour le début d'année 2022 : un tiers d'entre eux anticipent une baisse du chiffre d'affaires pour les mois à venir alors que seulement 14 % prévoient une augmentation.

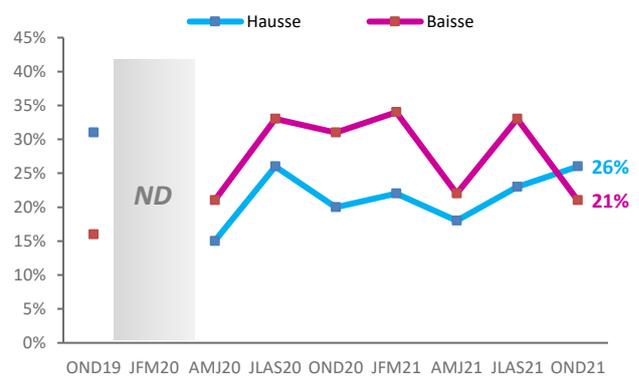
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.31)



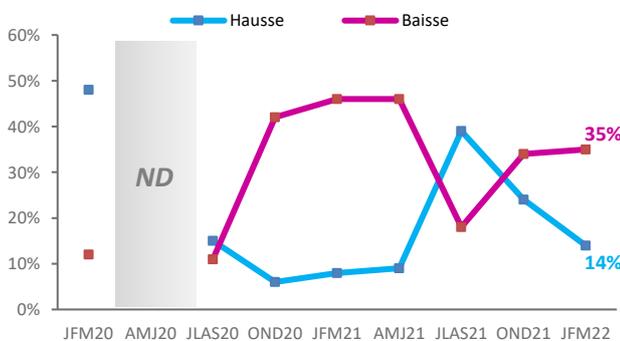
Fréquentation (Fig.32)



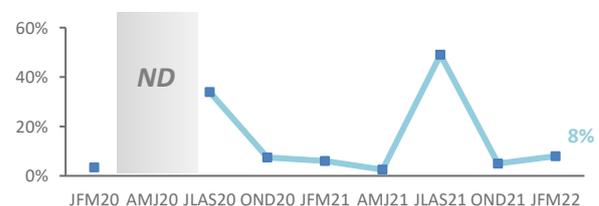
Panier moyen (Fig.33)



Anticipations d'activité (Fig.34)



Intentions de recrutement (Fig.35)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
7,0%	1,0%	8,0%

⁽¹⁾ Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

⁽²⁾ Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

COMMERCE D'ANTIQUITÉS ET DE BROCANTE

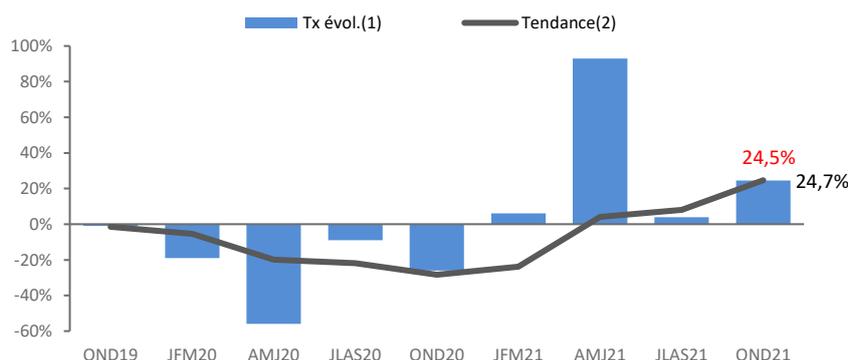
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Rattrapage partiel fin 2021

Parmi les segments les plus en difficulté, le commerce d'antiquités et de brocante profite du contexte général de reprise pour rebondir au quatrième trimestre 2021, atteignant + 24,5 % de croissance par rapport au dernier trimestre 2020. Toutefois, malgré une année 2021 marquée par une forte reprise de l'activité (+24,7% au total par rapport à 2020), le secteur est très loin d'avoir rattrapé les niveaux de 2019 (- 10,7 %).

Les anticipations d'activité laissent présager un premier trimestre 2022 morose puisque seul 3 % des commerçants anticipent une hausse du chiffre d'affaires alors que 31 % tablent sur une baisse. Les intentions de recrutement sont également en chute et ne concernent plus que 4 % des commerces pour les mois à venir.

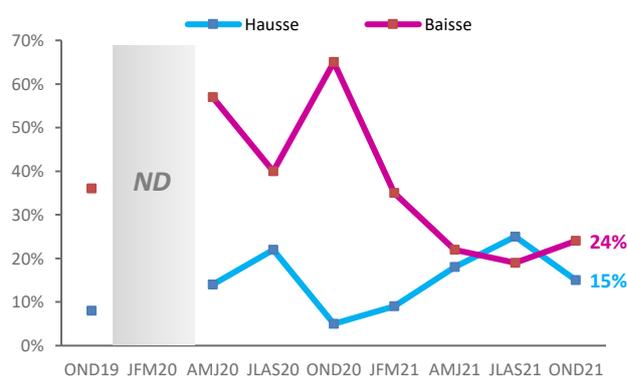
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.36)



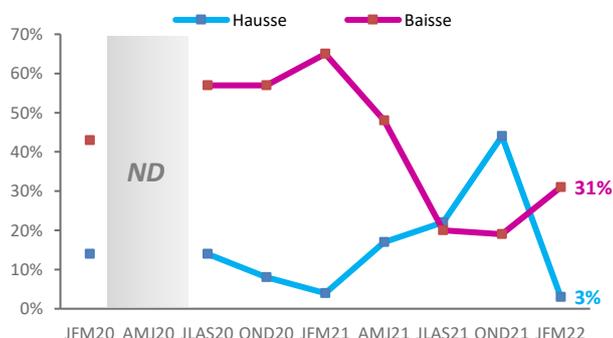
Fréquentation (Fig.37)



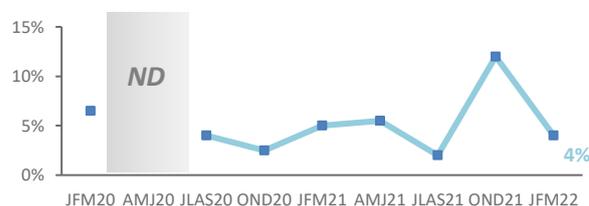
Panier moyen (Fig.38)



Anticipations d'activité (Fig.39)



Intentions de recrutement (Fig.40)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
1,5%	2,5%	4,0%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

GALERIES D'ART

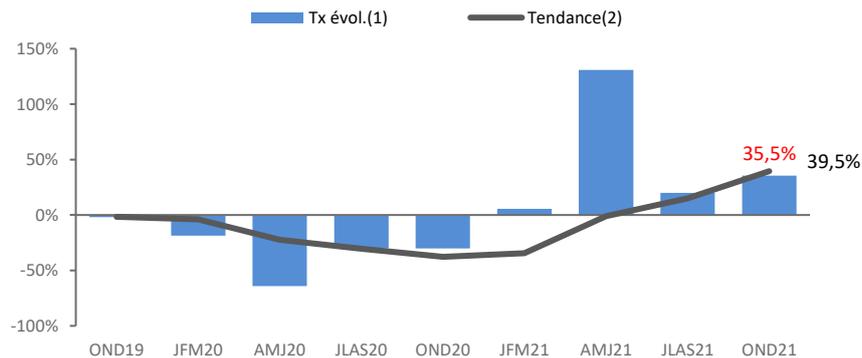
Sources : CDNA / XERFI-Spécific

Les galeries d'art toujours sous haute tension

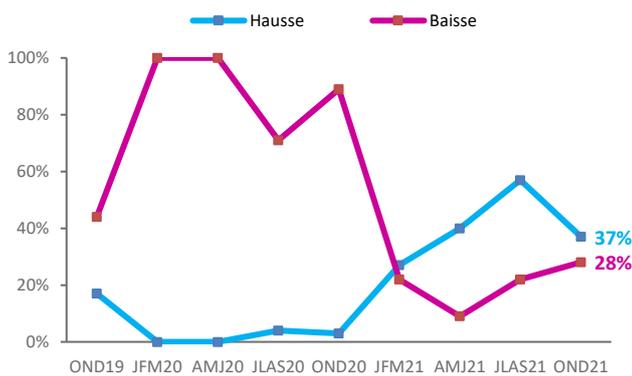
Tout comme le segment des commerces d'antiquité et de brocante, les galeries d'art ont été particulièrement affectées par la crise en raison de l'absence de clientèle étrangère. Le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2021 est inférieur de 13,1 % à celui réalisé en 2019. À cet égard, la très forte croissance à un an d'intervalle du chiffre d'affaires du secteur en ce quatrième trimestre 2021 (+ 35,5 %) traduit d'un effet mécanique plus que d'une amélioration réelle de sa situation.

Si la fréquentation est en hausse par rapport à l'année précédente, elle l'est moins qu'au 3^{ème} trimestre 2021. De même, une majorité de professionnels constatent une baisse du montant du panier moyen. En ce qui concerne les projections sur l'évolution de leur chiffre d'affaires, les galéristes sont 45 % à anticiper une baisse et seulement 13 % à prévoir une hausse. Dans ce contexte, seule une part limitée de responsables (6,5 %) envisage de recruter lors des prochains mois.

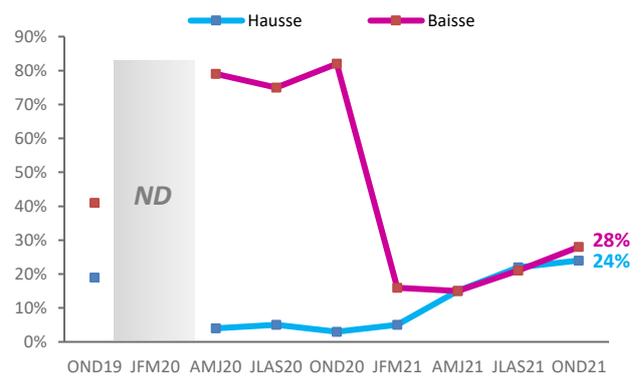
Évolution du chiffre d'affaires (Fig.41)



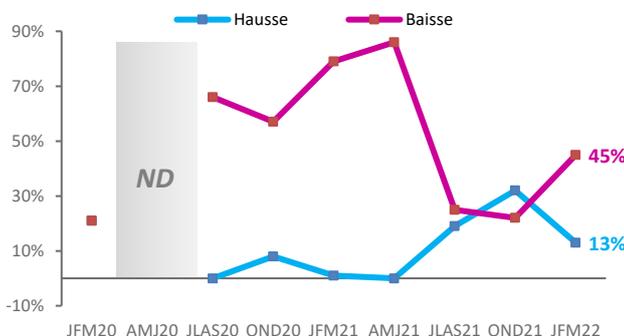
Fréquentation (Fig.42)



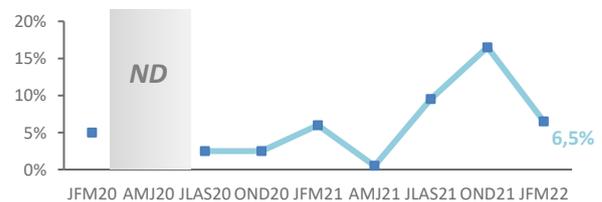
Panier moyen (Fig.43)



Anticipations d'activité (Fig.44)



Intentions de recrutement (Fig.45)



Détail

Remplacement des effectifs	Accroissement des effectifs	Total (% d'entreprises)
1,5%	5,0%	6,5%

(1) Tx évol. : évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Tendance : évolution des quatre derniers trimestres par rapport à la même période de l'année précédente (en %)

Toute reproduction totale ou partielle du présent document, sans accord préalable des responsables de Xerfi Spécific, est formellement interdite

Activité du 4ème trimestre 2021

(OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE)

Compte tenu du caractère exceptionnel de la baisse d'activité de 2020 du fait de la crise sanitaire, nous avons jugé utile de faire figurer en annexe à cette note des éléments de repère par rapport à 2019, année de référence avant COVID.

Cumul exercice 2021 vs 2019

	JFM 21	AMJ 21	JLAS 21	OND 21
Ensemble CDNA	-10,1%	-9,2%	-6,5%	-4,1%
Arts de la table	-4,6%	-18,3%	-8,2%	-4,0%
Drogueries	-9,0%	-9,4%	-5,2%	-0,8%
Equipement du foyer	-11,0%	-8,2%	-6,7%	-3,5%
Maroquinerie	-17,0%	-14,4%	-11,6%	-6,8%
Commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité	-2,5%	-1,6%	+3,0%	+3,0%
Instruments de musique	-13,1%	-9,7%	-8,3%	-5,2%
Commerce d'antiquités et de brocante	-14,1%	-14,6%	-11,7%	-10,7%
Galleries d'art	-14,0%	-15,7%	-15,8%	-13,1%

Rapporté à une période avant crise Covid, c'est-à-dire à l'année 2019, le chiffre d'affaires du commerce de détail non alimentaire se replie sur l'ensemble de l'année 2021 : - 4,1 %.

Seul le commerce de jeux, jouets, modélismes et périnatalité fait figure d'exception avec une croissance de + 3 % à deux ans d'intervalle.

Les galleries d'art et le commerce d'antiquités et de brocante accusent les plus forts déficits d'activité par rapport à 2019, avec des baisses respectives de - 13,1 % et - 10,7 % en 2021.